L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1237 - VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Vendanges 2013

Techniques et tardives, mais de bon augure...



Alors que l'Yonne commence à vendanger ses Crémants, pour les vins tranquilles, les premiers coups de sécateurs ne devraient pas intervenir avant le début octobre. Ce millésime 2013, annoncé comme prometteur est surveillé de près, d'abord parce que les caprices du temps vont rendre la vinification très technique ensuite, parce que dans le sud de la région, la prospection solidaire s'organise pour traquer les moindres signes de la présence de la flavescence dorée. *Pages 5, 13, 21.*

Encarté avec cette édition: Mailing Aviva Assurances (sur certains cantons de l'Yonne)

Côte d'Or

› Cinq mois après les inondations

Retour en Val de Saône



Nièvre

› Manifestation à Saint-Brisson

"Remettre les choses à leur place !"



Yonne

› Semaine de la mobilité

Pour une mobilité durable







Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo
• Clin d'œil
• Installation: PRI Info
03 • Circuits de proximité: Loc'Halles Bourgogne : plus qu'une plateforme, une vraie dynamique

Côte d'Or
04 • Val de Saône: Cinq mois après les inondations
05 • Vignes: Ils prient le soleil
06 • Bientôt un drive fermier en Côte d'Or
07 • Productions végétales: Les exploitations à faible potentiel en ont marre

Nièvre
08 • Saint-Brisson: "Remettre les choses à leur place !"
09 • Marault: Des enchères en hausse
10 • Après la découverte de specimens à Trévol (03): Alerte préventive à la chrysomèle
11 • PAC 2014-2020: Pour que l'appel de Tulle résonne jusqu'à l'Élysée

Yonne
12 • Semaine de la mobilité: Mobilité durable dans les territoires ruraux
13 • Vendanges: Un millésime technique, à surveiller de près
14 • Arboriculture: Les récoltes pénalisées par les orages de juin dernier

France
15 • Jeunes agriculteurs: Le ministre de l'Agriculture réorganise l'installation
16 • Conférence environnementale :Vers une augmentation de la TVA sur les engrais

Services
24-25 • Cours et marchés
26-28 • Petites annonces
29-32 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30
AgriBourgogne.fr

à suivre

Prix du lait Les indicateurs doivent être respectés

Tous les indicateurs sont au vert concernant le prix du lait pour la fin 2013. Bousculés par des charges qui sont trop hautes pour eux, les producteurs de lait attendent donc que les entreprises paient suffisamment le 4ème trimestre pour que le prix moyen annuel atteigne au minimum 347 €/1000 l au niveau du bassin Centre.

En cette fin d'été, les éleveurs restent mobilisés sur le prix du lait. A l'approche du début du quatrième trimestre 2013, ils attendent des négociations avec les entreprises et coopératives laitières qu'elles aboutissent à un juste prix. Un manque de produits laitiers sur le marché mondial induit une baisse des exportations. L'ensemble des indicateurs tire donc le prix du lait à la hausse et les éleveurs y prétendent à juste titre. La section laitière de la FRSEA Centre, à laquelle est affiliée la section laitière de la FDSEA de la Nièvre, a ainsi calculé le prix de base que devraient toucher les producteurs pour 2013 à 347 euros/1000 l pour les entreprises régionales. Les entreprises d'envergure nationale sont quant à elles sur des prix de référence différents qui amènent un prix moyen annuel entre 341 et 347 €/1000l (hors flexibilité). *«Les indicateurs nous permettent aujourd'hui de comprendre notre prix du lait»*, précise Xavier Courboin, président de la section laitière de la FRSEA Centre. *«Les entreprises doivent respecter les contrats (qui contiennent ces indicateurs) et abandonner la dictature du moins disant». «Aujourd'hui, les entreprises se cachent derrière leurs négociations avec les organisations de producteur»* ajoute Bruno Verkest, administrateur à la FNPL et producteur de lait dans le Loiret. *«Cela ne peut pas durer. Les entreprises s'attendent toutes les unes les autres au tournant. Nous aussi, producteurs comme syndicalistes, attendons avec impatience de voir remonter notre prix sur le 4ème trimestre»*.
Stéphane Le Foll a d'ailleurs précisé à la Foire du Mans du 13 septembre que l'objectif de la table ronde du 10 octobre prochain (rassemblant producteurs et transformateurs notamment) est d'éviter que ce qui a été obtenu par la médiation au printemps soit considéré comme une avance par certains. *«Ce n'est pas ce qui a été négocié»*, rappelle-t-il.

FRSEA CENTRE ET SECTION LAITIÈRE DE LA FDSEA 58

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 67 85

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

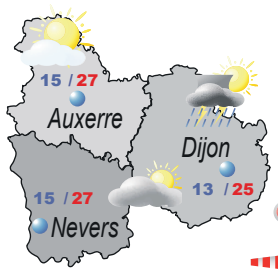
Yonne Transmettre votre exploitation ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'État). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 27 septembre au 6 octobre*

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Vendredi 27 Septembre

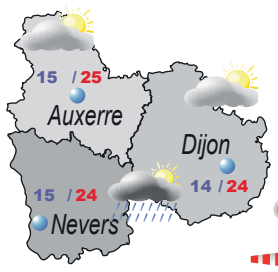


Mitigé
Ce vendredi sera partagé entre timides éclaircies et averses orageuses. Les vents seront faibles.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Sud-Est 10 km/h

St V. de Paul
Soleil : 07:58 - 19:53
Lune : 00:27 - 15:34

Samedi 28 Septembre

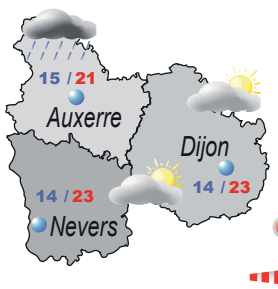


Perturbé
Le soleil sera bien timide et quelques averses persisteront localement. Les vents resteront faibles.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 24 à 26 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 10 km/h

St Venceslas
Soleil : 07:59 - 19:51
Lune : 01:20 - 16:13

Dimanche 29 Septembre



Maussade
Le soleil restera timide et quelques précipitations sont attendues par endroits. Les températures seront en légère baisse l'après-midi.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 22 à 24 °C
Vents : Sud-Est 10 km/h

St Michel
Soleil : 08:00 - 19:49
Lune : 02:16 - 16:47

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 Septembre au Mercredi 2 Octobre :

De nombreuses averses orageuses sont attendues.

Vents : Sud-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 14 à 17 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 3 au Dimanche 6 Octobre :

Les averses persisteront et resteront accompagnées d'orages.

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 13 à 16 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

clind'œil



Circuits de proximité

Loc'Halles Bourgogne : plus qu'une plateforme, une vraie dynamique

Lancée en 2012 à la Foire gastronomique de Dijon, sur le Quartier des saveurs, la plateforme Loc'Halles Bourgogne facilite la mise en relation de l'offre de produits bourguignons avec la demande de la restauration collective régionale (collèges, lycées, hôpitaux, maisons de retraite, etc.). C'est un outil innovant, simple à utiliser, destiné à « booster » le développement des circuits de proximité.



Des cantines de lycées ou de collèges ont mis à leurs menus des produits locaux qui répondent à leurs exigences en termes de volume, qualité et distance, sans bouleverser le budget consacré au repas.

Mettre un produit en face d'un marché, c'est le *«B.A.BA»* du commerce, mais ce n'est pas le plus facile pour un producteur éloigné des grands réseaux de commercialisation et peu au fait des règles et des opportunités des marchés.

Une démarche partenariale

En quelques clics, c'est pourtant possible... il suffit d'aller sur la plateforme Loc'Halles Bourgogne, un site développé par le Conseil régional, à partir d'une démarche collective (Conseils généraux, Chambres consulaires, Cerd, Aria, Sedarb...) pour faciliter la mise en relation des fournisseurs de produits bourguignons (producteurs et/ou transformateurs) et des acheteurs de la restauration collective de Bourgogne. En ligne de mire, le formidable marché que constituent les établissements scolaires et autres structures publiques et privées qui dispensent chaque jour des dizaines de milliers de repas. Un enjeu de développement pour les producteurs de Bourgogne (et des zones de chalandise limitrophes) fournisseurs de denrées agricoles et/ou transformateurs et l'industrie agro-alimentaire régionale. Loc'Halles Bourgogne facilite ainsi la mise en relation des producteurs bourguignons et des acheteurs de la restauration collective, chacun étant appelé à se référencer, soit pour proposer une offre alimentaire, soit pour trouver un fournisseur à proximité. Avec en prime, des rubriques d'information sur l'actualité des circuits de proximité.

Un concept gagnant/gagnant

L'inscription est gratuite et elle ouvre un large champs de possibilités. De la simple mise en relation, jusqu'à la transaction financière en ligne, directement ou par l'intermédiaire d'une salle des marchés sécurisée. Au producteur qui penserait *«Loc'Halles Bourgogne, ce n'est pas pour moi»*, on peut conseiller d'aller d'abord prendre connaissance des attentes et des besoins des acheteurs.

Pour vendre ensuite, quelques clics suffisent : pour créer son compte gratuitement et remplir la fiche descriptive de son activité, créer une fiche pour chacun des produits proposés à la vente et des alertes pour être tenu informé en temps réel des produits ayant fait l'objet d'une consultation. Outil d'accompagnement et guide de vente, le site propose également de nombreuses ressources concernant les aides, les démarches, les structures d'accompagnement, les démarches qualité...

Comme toutes les plateformes d'échanges, Local'Bourgogne crée la dynamique, mais ce sont les fournisseurs et les acheteurs qui assurent son succès. Avec un objectif partagé par tous les partenaires du projet initial : développer les circuits alimentaires de proximité, au profit des producteurs et fournisseurs locaux et favoriser la structuration de filières en relation avec une demande bien identifiée.

Des offres ponctuelles peuvent même trouver là preneur... en se regroupant, en structurant leur offre produit, des producteurs peuvent saisir l'opportunité d'un marché... Encore faut-il que l'offre et la demande se rencontrent !

C'est un concept gagnant/gagnant, pour les fournisseurs comme pour les acheteurs. Les uns étant rapidement informés des demandes, les autres voyant leurs achats de proximité facilités par une meilleure connaissance de l'offre disponible localement. Acheteurs comme fournisseurs s'engagent au travers d'une charte à maintenir un certain niveau de qualité et d'exigences. A ce jour, 76 fournisseurs et 70 acheteurs ont sauté le pas et sont référencés dans les deux annuaires qui ne demandent qu'à s'étoffer !

AMK

▸Repères

Quatre réunions pour s'informer

Pour faciliter la rencontre et le dialogue entre les acteurs des circuits alimentaires de proximité et découvrir la plateforme Local'Bourgogne, quatre réunions d'information sont prévues :

- Lundi 30 septembre à Châlon-sur-Saône (71). De 14h45 à 17h30, à la Maison des Syndicats – 2 rue du Parc, salle N°3.

- Mercredi 2 octobre, à Toucy (89). De 10h30 à 12h30, salle de la communauté de communes, cœur de Puisaye.

- Mercredi 9 octobre, à Dijon (21). De 14h45 à 17h30, au Conseil régional, 17, Bd de la Trémouille.

- Jeudi 10 octobre, à Lormes (58), salle de la Mairie, 1, place François Mitterand.

▸Zoom sur...

Une dynamique collective

Le projet a été réalisé en partenariat avec le Programme national pour l'alimentation, les Conseils généraux de Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne, les Chambres consulaires (CRAB, CCIR, CMAR), le Centre d'études et de ressources sur la diversification agricole (CERD), l'Association régionale des industries agroalimentaires de Bourgogne (ARIA), le Comité de coordination des collectivités Bourgogne-Franche-Comté-Auvergne et le Service d'éco-développement agricole et rural de Bourgogne (SEDARB).



▸ Agenda

5/10 Repas 4L Évasion 21 à Baigneux

L'association 4L Évasion 21 organise un repas oriental, apéritif, couscous, fromage blanc, dessert le samedi 5 octobre à la salle des fêtes de Baigneux au tarif de 18€. Réservations au 06 01 39 18 17 ou 06 71 81 97 46.

7/10 à Pouilly-en-Auxois : Le stress dans le monde agricole, si on en parlait

La MSA de Bourgogne, en collaboration avec le Gamex et le Groupement de Professionnels de Santé de l'Auxois Sud vous invitent à participer à une réunion d'information le lundi 7 octobre à 20 heures à l'espace Patriarche de Pouilly-en-Auxois. Cette rencontre sera animée par Nicole Boiteux, formatrice, conférencière. Cette rencontre est gratuite et ouverte à tous publics agricoles et non agricoles et se clôturera par un moment convivial. Pour tout renseignement complémentaire : 03.80.63.22.08 ou 06.74.89.93.15

29/09 9ème fête de l'automne à Leuglay

La nouvelle édition de la fête de l'automne aura lieu dimanche 29 septembre de 10 heures à 18 heures à la maison de la forêt de Leuglay. Artisanat, produits locaux, restauration, démonstration, jeux, concours et conférences vous attendent … http://www.maison-foret.com

01/10 Journée désherbage mécanique

Les Chambres d'agriculture de Bourgogne organisent une Journée désherbage mécanique, avec bineuse à céréales grande largeur de 12m le 1er octobre au Gaec des Tours, à Asnières-en-Montagne (21). Au programme : comparaison de matériels et de stratégies de désherbage mécanique. Démonstrations avec bineuse à céréales de 12m, houe rotative classique, houe rotative inversée, herse étrille à terrage hydraulique, système de guidage, discussion sur les stratégies de couplage des matériels.
Contact : Patrice Côte – 03 86 94 82 90 ou 06 3062 99 69. En cas de pluie, contacter Patrice Côte, la démonstration sera annulée au profit d'une présentation statique des matériels.

Val de Saône

Cinq mois après les inondations

Deux agriculteurs du canton d'Auxonne évoquent les conséquence des crues du mois de mai.


Michel Barthélémy, producteur laitier, a dû acheter 100 tonnes de foin pour ses animaux.

Michel Barthélémy et Sébastien Bachelu habitent la commune des Maillys. Les deux exploitants ont accepté, jeudi dernier, de revenir sur les épisodes pluvieux ayant sévi au printemps. Michel Barthélémy possède un élevage laitier de 45 mères Prim'Holstein et des cultures de colza, blé, orge, soja et triticale. *«Mon exploitation, située entre la Tille et l'Ouche, a été noyée dans 50 cm d'eau pendant une semaine»* se rappelle l'éleveur de 49 ans, *«il a fallu rentrer les vaches et les soigner comme en hiver pendant plus d'un mois»*. Les stocks de foin et d'enrubannage ont été réduits à néant. Le producteur laitier a été dans l'obligation de se procurer 100 tonnes de foin, achat qu'il n'a pas l'habitude d'effectuer.

Une perte de production de 70 à 75% est estimée dans ses prés : *«la première coupe a été du nettoyage et du broyage... Pour la deuxième coupe, j'ai essayé de sauver la mise comme je pouvais...»* explique t-il.
Les conséquences sur le poste laitier se résument à une perte de 400 litres de lait par jour pendant deux mois : *«habituellement à 1000 litres quotidiens, mes vaches, stressées et impactées par l'alimentation, n'en ont produit que 600 litres par jour jusqu'à fin juin»* signale l'éleveur.

Pas de récolte en colza

La récolte de céréales et du colza a été, sans surprise, catastrophique : *«On a fait ce que l'on a pu... Pour le colza, c'est simple, le rendement est de 0q/ha. Tout a été fichu. J'ai tenté, en vain, de semer un mélange d'avoine-pois-vesce mais cela n'a rien donné du tout. Ce mélange m'aurait permis d'alimenter mes vaches, mais les mauvaises herbes et la sécheresse du mois d'août ont pris le dessus»*. Le rendement en orge, de l'ordre de 40q/ha (au lieu de 65q/ha une année normale), cache de grandes disparités : *«je fais 60q/ha sur une parcelle qui n'avait pas été noyée et 10q/ha sur un secteur inondé»*. Cette année, la récolte d'orge sera destinée à l'alimentation des animaux, contrairement aux autres années où la grande majorité est destinée à la vente. La récolte de triticale se chiffre quant à elle à 12q/ha au lieu des 55q/ha habituels : là encore, le poste alimentation se retrouve *«dans le rouge»*. Le bilan de la récolte de blé n'est guère mieux avec ses 30q/ha au lieu de 65q/ha lors d'une année moyenne. *«Ce sera la seule vente de l'année et encore, les prix ont baissé»* soupire l'agriculteur. Aujourd'hui, Michel Barthélémy attend avec impatience l'assurance récolte qu'il avait heureusement souscrite, *«malgré le coût de l'assurance et la franchise de 25%»* : *«elle devrait tomber en novembre, enfin je l'espère. Mais dans tous les cas, elle ne comblera pas toutes les pertes. En août, j'ai été en partie indemnisé avec l'assurance dégâts des eaux grâce à la reconnaissance en catastrophe naturelle de notre commune. Au final, je devrais m'en tirer avec 50% de pertes»*.

Pas de récolte de pomme de terre

Un autre habitant des Maillys, Sébastien Bachelu, revient lui aussi sur les déboires du mois de mai. *«Mes sept hectares de pommes de terre ont pourri et je n'ai rien récolté»* lâche l'agriculteur de 28 ans, qui liste ses autres rendements de l'année : *«pour le colza, c'est une moyenne de 15 quintaux sur 20 hectares, avec la moitié des terres qui n'a pas été récoltée. Le blé termine à 45q/ha avec là aussi plusieurs hectares détruits à 100%. J'obtiens les mêmes résultats en orge d'hiver»*. Le jeune agriculteur s'inquiète particulièrement de ses maïs re-semés à la place des pommes de terre : «*je ne sais pas du tout quand je pourrai les récolter. Le retard est conséquent. L'ensilage, lors d'une année normale, est déjà fait depuis un mois... Pour le grain, je ne sais pas du tout non plus. Vu le temps, ça n'avance pas. Il ne faudrait pas qu'il y ait des gelées le mois prochain, sinon la récolte sera perdue»*. Contrairement à Michel Barthélémy, Sébastien Bachelu n'a pas souscrit l'assurance récolte : *«l'année sera très difficile c'est certain; Il n'en faudrait pas deux comme celle-ci. L'assurance récolte ? Elle revient cher. Je ne sais pas si je la prendrai l'année prochaine car, en entendant parler les autres agriculteurs, il y a une franchise de 25% qui freine pas mal de choses»*.


Sébastien Bachelu a re-semé du maïs sur ses sept hectares de pommes de terre non récoltés. «La récolte sera très tardive et soumise à des risques de gel» s'inquiète l'agriculteur.

AURÉLIEN GENEST

Vignes

Ils prient le soleil

Un viticulteur du canton de Beaune Nord nous reçoit sur son domaine, à quelques jours du début des vendanges, prévu entre le 3 et le 5 octobre.

A quoi ressemblera le millésime 2013 ? *«Tout va dépendre du temps. Quand on veut du bon vin, il faut du soleil à la fleur et pendant la période d'avant-vendanges»* rappelle Thiébault Huber, 43 ans, viticulteur à Volnay et président de l'appellation de son village. Si la floraison s'est bien déroulée avec du froid, de l'humidité et donc du millerandage, la maturité est désormais dans toutes les têtes : *«il y a une semaine, le soleil tardait à se manifester. Maintenant qu'il est là, il faut qu'il reste ! Nous allons commencer les vendanges entre le 3 et le 5 octobre, c'est un retard exceptionnel. Ça nous rappelle les années 1980, 1981 et 1987»*. Thiébault Huber dresse un état des lieux de son secteur : *«il y a la partie grêlée et la partie non grêlée. Une belle récolte s'annonce là où il n'y a pas eu de dégâts. Nous avons des petits raisins millerands, sains, qui terminent actuellement leur maturité. Ces derniers jours peuvent donner lieu à un excellent millésime. Je pense particulièrement aux Hautes-Côtes et aux vignes autour de Puligny-Montrachet, là où la grêle n'est pas tombée»*.

Des parcelles non récoltées

Les communes de Volnay, Pommard, Beaune et Savigny ne peuvent malheureusement pas en dire autant, du moins quantitativement. *«Les dégâts de grêle vont généralement de 50 à 90%. Certains endroits sont même touchés à 100% à Savigny-lès-Beaune. Il y a des parcelles qui ne seront pas vendangées, ça ne sert à rien d'y aller»* informe Thiébault Huber, *«les quantités récoltées seront ridicules, entre un quart et un tiers de récolte… Mais encore une fois, si le soleil reste, ce sera bon voire très bon d'un point de vue qualité. Le soleil fait actuellement grimper les taux de sucres et baisser l'acidité. Il n'y a pas de pourriture, le feuillage est là…. ça reste potentiellement très intéressant»*. Ces futures *«petites vendanges»* s'ajoutent à celles de 2012 déjà très impactées par la grêle : *«ici à Volnay, nous avions fait un quart de récolte… Nous espérions rattraper le coup avec 2013 mais c'est raté. Nous restions sur des rendements 2010 et 2011 déjà très moyens. Nous allons bientôt ressentir l'impact 2012 car la mise en bouteilles aura lieu en fin d'année. La mise en vente est prévue pour 2014»*.



Thiébault Huber dresse un état des lieux et évoque une réflexion pour lutter contre la grêle.

L'assurance en question

Peu de viticulteurs seraient à ce jour assurés selon Thiébault Huber : *«je pense que ça tourne autour de 25%. A Volnay, vu qu'il a grêlé six fois depuis 2001, le nombre d'assurés a augmenté pour atteindre environ 40%»*. Le coût de l'assurance est le principal frein à la souscription : *«tout dépend de ce que l'on assure mais dans tout les cas, c'est très cher. Il y a différents modèles : on peut assurer uniquement ses coûts de production ou aller plus loin en assurant carrément son chiffre d'affaire. Il faut alors débourser de 2,5 à 4% de son capital assuré…»*. Le président de l'organisme de défense et de gestion de Volnay insiste sur les difficultés rencontrées par les viticulteurs : *«ça devient extrêmement compliqué à gérer. On ne remplit plus nos cuveries alors que la demande est phénoménale. Cette situation va mettre des exploitations en difficultéh et certains seront obligés de vendre des vignes. Avec la conjoncture, les banquiers ne sont pas très tendres»*. Pour ne rien arranger, les petites récoltes 2013 vont *«coûter»* : *«il y aura moins de raisins récoltés, mais davantage de travail, c'est le paradoxe»* informe Thiébault Huber. Plusieurs traitements ont déjà été nécessaires après la grêle. Concernant la main d'œuvre, un important travail de tri sera au programme. Avec le retard des vendanges, très peu d'étudiants seront disponibles : *«nous allons devoir recruter autrement. Pour l'anecdote, nous sommes énormément démarchés par des sociétés de prestation de service étrangères, du Portugal, d'Espagne, de Pologne et de Bulgarie. Je n'ai jamais vu ça. Ils nous propose de venir jusqu'à 30 personnes, à des prix attrayants, 11€90 de l'heure tout compris. Personnellement, ça ne m'intéresse pas, mais je pense que beaucoup de monde fera appel à ces sociétés cette année»*.

AURÉLIEN GENEST



Il manque beaucoup de raisins, 75% de pertes avaient déjà caractérisé l'année 2012 à Volnay. Cette année, ce sera entre un quart et un tiers de récolte.

Repères

L'iodure d'argent, la solution anti-grêle ?

Un moyen de lutte anti-grêle est actuellement étudié par les viticulteurs de Volnay. *«On ne peut pas continuer comme ça. Six des douze dernières années ont été grêlées. D'un point de vue économique, on ne va pas résister, il faut absolument trouver une solution pour lutter contre ce fléau»* mentionne Thiébault Huber, mandaté à la dernière assemblée générale de son syndicat pour mener à bien une réflexion. Couvrir les vignes par des filets est une idée qui a été rapidement oubliée : *«c'est impossible, nos parcelles sont trop morcelées. Ce procédé est utilisé notamment en Suisse mais là-bas, les vignes sont hautes. Ce n'est pas le cas ici et il serait impossible de travailler dessous. De plus, nous sommes à haute densité avec nos 10 000 pieds à l'hectare»*. La pulvérisation d'iodure d'argent apparaît comme le moyen le plus réalisable et intéressant. *«Ce procédé était déjà utilisé par nos anciens»* explique le vigneron, *«il est couramment employé dans le sud-ouest et un peu dans le Val-de-Loire. L'idée est d'envoyer des poussières d'iodure d'argent dans les nuages pour créer un grand nombre de petits cristaux de glace qui vont se transformer en pluie et empêcher l'apparition de gros grêlons. C'est scientifiquement prouvé : la grêle est évitée dans 50% des cas et l'intensité de l'orage est 20% moindre»*. Reste à déterminer le moyen pour envoyer ces poussières dans le ciel : *«nos anciens utilisaient des avions ou se mettaient en haut des montagnes. Il existe aujourd'hui des générateurs, sortes de petits brûleurs qui diffusent le produit. Ces générateurs sont implantés dans des lieux spécifiques, là ou l'orage se charge. Il faut agir une heure avant le début de l'orage»* explique Thiébault Huber. Les viticulteurs, très motivés, devraient prendre une décision d'ici quelques mois. L'aspect économique et les coûts de revient de l'opération seront prochainement étudiés. *«D'autres professions, comme l'agriculture, auraient tout à y gagner»* ajoute le vigneron.

Agenda

11/10 Opérations foncières dans la plaine dijonnaise

La Chambre d'agriculture de côte d'Or et la SAFR, organisent une réunion d'information et d'échanges sur une opération foncière en cours, le mercredi 11 octobre 2013 à 18h00, salle des Fêtes à Varanges.

12-13/10 Fête du Vin bourru à Nuits

Organisée dans le cadre prestigieux de la Maison de Nuits-Saint-Georges, la fête du vin bourru accueille chaque année en octobre plus de 5 000 visiteurs qui viennent goûter le vin bourru de l'année, le jus de raisin pressé devant eux, et découvrir des vins et produits de toute la France : une véritable vitrine du goût et du bien vivre.
A chaque édition, un ou plusieurs invités viennent faire découvrir leurs spécialités. La fête du vin bourru est ainsi devenue un haut lieu de la convivialité nuitonne au fil des ans. Rendez-vous les 12 et 13 octobre 10 heures à 19 heures). Renseignements : http://www.lacabotte.com.

19/10 Fête de la truffe et des papilles à Is

Chaque année en octobre se tient la Fête de la truffe et des papilles à Is-sur-Tille. A cette occasion, plus de 30 exposants sont présents sur le marché pour proposer aux visiteurs les produits du terroir, bio, et des truffes fraîches. Des animations gratuites pour grands et petits sont proposées toute la journée avec notamment des dégustations, des démonstrations de cuisine, dédicaces de livre. Le midi, la confrérie de la Truffe de Bourgogne organise un repas durant lequel la truffe est mise à l'honneur. Rendez-vous cette année samedi 19 octobre de 9 heures à 18 heures Place de la République.
Renseignements : Site internet : www.covati.fr



▸ Agenda

20/10 Foire de la Saint-Simon à Flavigny

Autrefois, alors que Flavigny-sur-Ozerain était encore chef-lieu de canton, les habitants de la région échangeaient leur production lors des marchés réguliers. Ce marché de la Saint-Simon était le dernier de la saison, donc le plus important, car il permettait à chacun de faire ses réserves pour l'hiver à venir. Réactivée il y a une vingtaine d'années, la Foire de la Saint-Simon a lieu l'avant-dernier dimanche d'octobre et présente comme thèmes principaux : «Artisanat, Gastronomie et Vide-Greniers". Au détour des ruelles étroites du village, animations et concerts gratuits rythmeront votre balade. Alors que la dégustation gratuite de nombreux produits régionaux vous ouvrira l'appétit, vous pourrez vous restaurer sur place, en divers endroits dans la Foire. Ce sera l'occasion pour les visiteurs, amateurs de bonne chair, de déguster quantité de produits du terroir : charcuterie, fromages fermiers, miel, noix, confiture, pâtisseries... et bien sûr les célèbres Anis de Flavigny. Les promeneurs pourront également découvrir au fil des rues, ruelles et places, toutes sortes d'artisanats : mobilier, vannerie, fleurs séchées, bijoux, maréchalerie, sculptures... Dès 9h, la place sera laissée aux chineurs et amateurs de vieilleries en tout genre qui se presseront comme chaque année devant les étals des vide-greniers pour dénicher l'objet rare.

▸ Formation

MSA Bourgogne : journée de formation
A l'initiative de ses délégués cantonaux, et plus particulièrement, des présidents et vice-présidents de l'échelon local d'Arnay-le-Duc, Bligny-sur-Ouche, Saulieu et Liernais, la MSA Bourgogne organise une formation sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (D.U.E.R.P, obligatoire depuis 2002) : le mardi 1er octobre 2013 de 9h à 16h30 et le mardi 22 octobre 2013 de 9h à 12h30 à la mairie d'Arnay-le-Duc. Un conseiller en prévention de la MSA vous accompagnera dans son élaboration. Les personnes intéressées par cette formation doivent se faire connaître auprès de Chantal Bizouard au 03 80 90 20 40 ou Jean-Michel Cap au 03 80 64 77 49 ou 06 80 58 89 87 afin d'établir la liste des participants.

Drive fermier

Un nouveau mode de commercialisation

Le drive fermier pourrait voir le jour dans le département. Une réunion d'information vient de lui être consacrée.



La Chambre d'agriculture organisait cette réunion qui s'adressait à l'ensemble des producteurs diversifiés du département.

«*Nous ne sommes qu'au stade de la réflexion, mais nous avons déjà bien avancé*» : Pascal Mure, le président de Bienvenue à la ferme, semblait satisfait à l'issue d'une réunion organisée lundi 16 septembre. Le principe du drive fermier a été présenté à une vingtaine de producteurs au lycée de Plombières-lès-Dijon. Avec le «*drive*», les producteurs proposent leurs produits sur internet. Les consommateurs passent leur commande jusqu'au mercredi soir et payent directement en ligne. Après une journée consacrée à la préparation des commandes, les clients viennent retirer leurs achats le vendredi après-midi dans un centre de dépôt commun aux producteurs. Ce mode de commercialisation a déjà été lancé dans plusieurs départements. Pour le consommateur, cette formule assure un accès à des produits fermiers locaux sans consacrer trop de temps aux courses. Pour les producteurs, elle permet de toucher de nouveaux clients en vente directe.

L'organisation collective permet de gagner du temps, de limiter les charges de structure et d'élargir la gamme de produits proposés. «*Un groupe de travail va se mettre en place pour étudier ce projet. Nous allons nous réunir une nouvelle fois dans un mois*» signale Pascal Mure, rappelant que la Chambre d'agriculture est rentrée en contact avec l'ensemble des producteurs diversifiés du département, «*nous avons eu 40 réponses, ce qui n'est pas rien. Nous devrions avoir assez de produits pour nous lancer. Nous devons désormais trouver des financements, réfléchir à la logistique, savoir où l'on basera notre entrepôt et voir si l'on embauche une ou deux personnes pour la main d'œuvre*».

Des producteurs motivés

Philippe Plançon, éleveur de poules pondeuses dans le canton de Gevrey-Chambertin, participait à cette réunion : «*Ce projet semble porteur. Aujourd'hui, internet est devenu un outil incontournable. Le drive fermier est une opportunité à saisir, un moyen de récupérer de la clientèle. A mon avis, il sera intéressant d'être dans les premiers à se lancer dans ce nouveau mode de commercialisation. Quand c'est nouveau, les consommateurs en parlent plus facilement entre eux et la communication se retrouve renforcée*». Philippe Plançon est particulièrement bien placé pour parler «*innovation*» : avec son frère Gérard, le Côte d'orien a mis en place un distributeur d'œufs au sein de son exploitation il y a près de trois mois. Celui-ci rencontre un succès grandissant et attire des consommateurs nouveaux, ne trouvant pas le temps de venir faire leurs «*emplettes*» dans les fermes. «*Avec ce drive fermier, c'est sûr, il y a une nouvelle clientèle à aller chercher*» résume Philippe Plançon.

Cet avis est également partagé par Patrice Gagnepain, éleveur dans le canton de Bligny-sur-Ouche, lui aussi présent lors de cette réunion. L'éleveur charolais représentait une vingtaine d'agriculteurs du sud du département. Pour cet adepte de la vente directe, le drive fermier «*est une façon d'approcher du monde. Il peut être un moyen performant pour distribuer de la viande en caissettes*». Patrice Gagnepain a rappelé son expérience avec Le Goût d'ici, démarche de proximité avec le Pays beaunois : «*Nous travaillons avec la grande distribution, les collectivités et cinq restaurateurs de Beaune. Nous avons vendu 40 bêtes en un an mais comptons arriver à 100 assez rapidement. La plus value est intéressante. C'est nous qui imposons notre prix à la grande surface, c'est la première fois que l'on voit ça. Nous sommes une vingtaine d'éleveurs des cantons de Bligny-sur-Ouche, Nolay et Beaune à rechercher une plus value sur notre vente directe. Les cours ont pris presque un euro du kilogramme en un an, mais les charges nous ont rattrapés. Il faut donc aller plus loin. Le drive fermier est peut être une option à lever*». Pour plus de renseignements, contacter Mathilde Schryve, conseillère diversification (mathilde.schryve@cote-dor.chambagri.fr , 03 80 68 66 31).

AURÉLIEN GENEST



Patrice Gagnepain, de Bligny-sur-Ouche, représentait une vingtaine d'éleveurs du sud du département : *«Nous cherchons tous une croissance en vente directe, nous avons un potentiel de 2 000 bovins à vendre chaque année».*



Pour Philippe Plançon, éleveur de poules pondeuses dans le canton de Gevrey-Chambertin, il y a *«une nouvelle clientèle à aller chercher».*

Productions végétales

Les exploitations à faible potentiel en ont marre

La Pac a animé les débats de la commission productions végétales de la FDSEA, réunie la semaine dernière à Dijon.



Pour Dominique Chambrette, la proposition de Stéphane Le Foll pourrait avoir le même impact que le Bilan de Santé de Michel Garnier (baisse moyenne de 50 à 70€/ha pour la Côte d'Or) : *«Ce projet de Pac ne règle aucun problème pour l'élevage qui est en crise et pénalise les producteurs de grandes cultures dans les zones à faible potentiel, c'est incompréhensible»*

La nouvelle politique agricole commune se dessine. Sur le plan européen, tout est bouclé. Les agriculteurs ont désormais les yeux rivés sur le gouvernement français qui devrait annoncer très prochainement ses choix. La proposition du ministre Stéphane Le Foll inquiète Dominique Chambrette, vice-président de l'AGPB, présent vendredi dernier à la commission productions végétales de la FDSEA : *«Sa position est la plus redistributive, la plus pénalisante pour nous. Il est difficile dévaluer précisément l'impact sur la ferme Côte d'Or, mais on peut imaginer que le département pourrait perdre de 50 à 70 euros de l'hectare. Cela correspondrait à peu de choses près à l'impact du Bilan de santé...»* La Côte d'Or possède des structures d'exploitations largement supérieures aux 52 hectares de la moyenne nationale : *«avec le projet de sur-prime, nous serions forcément perdants»* lâche Dominique Chambrette, en précisant qu'*«aucune exploitation ne serait impactée de la même façon»*.

«Rien n'est calé»

Pour Fabrice Faivre, président de la FDSEA, la Côte d'Or a *«beaucoup à perdre»* avec cette surprime, mais *«rien n'est calé pour autant»*. L'avant-veille de cette commission, le conseil d'administration de la FNSEA s'est opposé à l'unanimité contre ce projet de sur-prime. Xavier Beulin, président de la FNSEA, a d'ailleurs rencontré le ministre cette semaine. Sur le plan local, François Patriat, le président du Conseil régional, a lui-même rencontré Stéphane Le Foll pour lui faire part des conséquences négatives qu'aurait cette sur-prime. *«Nous restons très vigilants et continuons de mettre la pression»* signale Fabrice Faivre, *«cette sur-prime des premiers hectares est un plafonnement déguisé des aides. Leur projet de les plafonner par actif n'était pas passé au niveau européen, alors ils utilisent un autre stratagème...»*. Fabrice Faivre rappelle que la FNSEA *«défend un scénario qu'elle a écrit elle-même, certes avec une convergence plus lente des aides, mais sans sur-prime et là est bien l'essentiel pour un département comme celui de la Cote d'Or»*.

Les scopeurs les plus touchés

Pour Dominique Chambrette, la proposition du ministre est inconcevable : *«ça suffit, les producteurs de céréales qui ont des exploitations à faible potentiel en ont marre. Sur un budget de plus de 9 milliards d'euros, les grandes cultures en ont moins de trois aujourd'hui, alors qu'ils cultivent la moitié de l'espace ! Et on va encore en retirer 20 ou 30%...»* L'ancien président de la Chambre d'agriculture informe que la France est le seul pays à faire ce choix de sur-prime : *«les producteurs bourguignons vont se retrouver avec 100, voire 150 €/ha de moins que leurs collègues allemands. Nous ne sommes vraiment pas dans la même Europe»*. Selon Dominique Chambrette, il y a un problème franco-français avec les producteurs de céréales : *«cette Pac nous rappelle le bilan de santé. Or, nous ne sommes plus sous la même couleur politique ! Les scopeurs sont les seuls à ne pas être soutenus. La totalité des aides de l'élevage va aux ruminants. Les éleveurs auront une prime à la vache allaitante. Il y aura probablement une prime aux vaches laitières. On ne règle le problème de la viande blanche comme le porc et la volaille. En résumé, ce projet de Pac ne résout aucune problématique pour l'élevage qui est en crise et pénalise les producteurs de grandes cultures dans les zones à faibles potentiels, c'est incompréhensible»*.

Loi d'avenir

Il y a six mois, Stéphane Le Foll lançait une concertation autour du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt qui sera discutée au Parlement à partir de janvier 2014. Dominique Chambrette est brièvement revenu sur cette concertation : *«il va bien falloir que cette loi parle d'avenir et qu'elle accompagne les exploitations. Quel sera l'avenir de la Pac au prochain budget 2020 ? Cette politique ne sera plus commune si l'on continue comme cela. La politique agricole doit rester un soutien à l'agriculture. Si l'on s'oriente vers une politique d'aide au revenu, c'est la fin de la Pac. Les agriculteurs ne sont pas les seuls à avoir des problèmes de revenus»*.

AURÉLIEN GENEST



Le conseil d'administration de la FNSEA s'est opposé à l'unanimité au projet de sur-primer les 52 premiers hectares. Fabrice Faivre l'a rappelé en fustigeant, par la même occasion, la non reconnaissance des actifs dans les EARL et SCEA.

▸ Reconnaissance des actifs

«Une distorsion de concurrence»

Un autre point inquiète Dominique Chambrette et Fabrice Faivre: la reconnaissance des actifs dans le dispositif de majoration du ministre. *«Dans le schéma de Le Foll, deux actifs exploitants en Gaec toucheront deux fois la surprime, ce qui ne sera pas le cas de deux actifs exploitants en EARL ou SCEA»* explique Fabrice Faivre, *«c'est une aberration, une distorsion de concurrence. Comment peut-on expliquer cela sur le terrain ? Je voudrais bien voir comment le ministre va se justifier. S'il y a malheureusement surprime, il faut qu'elle s'applique à tous les actifs des sociétés, que tout le monde ait le même traitement. Xavier Beulin ne lâchera pas cette affaire»*.

▸ Bloc-notes

Lycée de Quétigny

On recherche des agriculteurs innovants

Depuis plus de 10 ans, le Lycée Agricole de Quétigny travaillle en partenariat avec les agriculteurs de la région. Le principe est simple : un agriculteur propose un thème d'études personnalisé tenant compte de ses attentes professionnelles. Nos étudiants de BTSA *"Agronomie et Productions Végétales"* réunis en groupes, travaillent sur ce projet et proposent une réponse innovante. Les thèmes sont choisis en octobre et les étudiants présentent leurs travaux devant les agriculteurs invités au Lycée Agricole pour l'occasion en Février. L'année dernière, les thèmes étudiés ont été variés : un projet photovoltaïque, l'optimisation d'un parc de matériel après un regroupement d'exploitations, le choix de nouvelles cultures, d'un type de pulvérisateur ou encore le projet d'un semis direct sous couvert.... Certains thèmes sont abordés chaque année, comme le stockage, les mises aux normes... Dans tous les cas, les étudiants et agriculteurs sont satisfaits de ce partenariat. Des agriculteurs coutumiers de cet exercice n'hésitent pas à proposer des thèmes chaque année. Notre démarche est enrichissante car agriculteurs et étudiants de BTSA échangent leurs approches pour trouver ensemble la solution la plus adéquate !
Pour toutes ces raisons, nous faisons appel à tous les agriculteurs qui ont un projet innovant à soumettre à nos étudiants. Laissez-nous un message par mail : bernard.bourgeon@educagri.fr ou par fax au 03 80 71 80 10 (à l'attention de M. Bourgeon).



▸ Agenda

29/09 Vide-greniers à Château-Chinon
Le vide-greniers de Château-Chinon Campagne débutera à 6h, le 29 septembre. Entrée gratuite.

29/09 Vide-brocante à Guérigny
Guérigny accueillera un vide-brocante, dimanche 29 septembre, de 7h à 17h, sous les allées de Babaud de la Chaussade. Entrée gratuite.

3/10 Séchage du maïs au bois déchiqueté
Le Relais Agri-énergie de la Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une visite dans le Loiret, le jeudi 3 octobre prochain, sur une exploitation qui pratique le séchage de maïs à 100% au bois déchiqueté. Les exploitants du GAEC Chesneau, à Charsonville (45), témoigneront et dévoileront leurs installations (séchoir et générateur d'air chaud) et la société Agriwatt fera le descriptif technique (historique, faisabilité, approvisionnement, financements, gains et retours sur investissement...) en présence du constructeur du générateur de la marque Viloria. Programme: 7h30, départ de la Chambre d'agriculture (et selon les inscriptions, départs en voitures communes d'autres points de la Nièvre), 10h, arrivée au GAEC Chesneau, 12h, repas au restaurant (prévoir une participation autour de 16 euros), 17h, arrivée à Nevers. Inscription avant le lundi 30 septembre auprès d'Etienne Bourgy, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 18 ou par mail : etienne.bourgy@nievre.chambagri.fr. Attention: nombre d'inscriptions limité.

3 et 10/10 Préparer sa cessation d'activité
La Chambre d'agriculture de la Nièvre vous invite à deux réunions d'information sur le thème de la cessation d'activité, l'une le 3 octobre de 14h à 17h30 à Decize, l'autre le 10 octobre de 14h à 17h30 à Château-Chinon. Public concerné: exploitants (es) souhaitant préparer leur retraite. Objectifs: donner des repères pratiques pour préparer et anticiper la cessation d'activité, donner quelques pistes de réflexion pour transmettre son exploitation. Des intervenants de la MSA Bourgogne et de la Chambre d'agriculture apporteront des informations et répondront aux questions posées dans le cadre d'échanges et de discussions. Coût: journée d'information prise en charge dans le cadre du Programme régional Installation, gratuite pour les participants. Contacts et inscriptions: Carole Simon ou Sylvie Simonin au 03 86 93 45 99 ou par mail à carole.simon@nievre.chambagri.fr ou sylvie.simonin@nievre.chambagri.fr.

Manifestation FDSEA/JA à Saint-Brisson

"Bien remettre les choses à leur place !"

La manifestation s'étant tenue à Saint-Brisson le 18 septembre dernier a on ne peut mieux illustré l'exaspération des agriculteurs quant à l'accumulation de règles et projets dénués de sens dans notre département. La ligne rouge est désormais franchie !


La mobilisation a, il est vrai, été spectaculaire.

On aura tout entendu, tout lu ces deux dernières semaines… Le *"carnage"*, la *"mise à sac"*, le *"saccage"* Que de superlatifs utilisés par des personnes manifestement non présentes sur les lieux pour relater le non-évènement survenu à Saint-Brisson. Le feu couvait sous la marmite depuis trop longtemps pour que le couvercle reste en place. Et sous la pression, il a sauté. Oui nous refusons le déclin au titre d'un sacrosaint dogme écologique qui voudrait que l'avenir se construise l'œil dans le rétroviseur. Et oui, les agriculteurs ont démontré qu'ils s'opposaient à des pratiques et des projets qui condamnent le Morvan au retour à la friche. Alors, à ceux qui par leur commentaires tronqués ont tenté de travestir les faits, nous répondons simplement que la colère et la courtoisie sont deux adjectifs, deux sentiments dont la cohabitation s'avère simultanément impossible.

Une démonstration de force respectueuse des biens

Certes, l'action aura été musclée et tel qu'il en avait été convenu par les responsables professionnels FDSEA/JA, des monceaux de déchets auront été déversés sur place. Salir, oui, casser, non ! C'est dans cet esprit, respecté par ailleurs par les manifestants, que s'est exprimé quatre heures durant la colère légitime des éleveurs Morvandiaux, une nouvelle fois mis au banc des accusés sur le dossier environnemental. Excédés par l'amoncellement des contraintes environnementales depuis quatre années (curage des fossés, défrichement, interdiction de brûlage des déchets verts et maintenant clôture le long des cours d'eau), excédés aussi par les méthodes tyranniques de conduite des projets environnementaux dans le département (aucune concertation entre le PNR et les organisations professionnelles agricoles sur ce sujet), il ne sera possible de reprocher aux agriculteurs Nivernais et Bourguignons mobilisés la semaine dernière que le fait qu'ils aient eu raison trop tôt …


Pour le symbole, les fossés non entretenus dans l'enceinte de la maison du parc ont été curés. Attention, ça coule dru !!!

L'alibi du volontariat n'aura pas tenu longtemps

L'argumentaire développé par le syndicat mixte du PNR du Morvan reposait notamment sur le fait que la démarche tenait à la mise en œuvre d'un partenariat entre les différentes parties, le tout sur une base de volontariat. Un alibi qui dès ce début de semaine volait en éclat et laissait transparaître ce que la FDSEA et les JA dénonçaient dès la découverte de ce projet : le risque de glissade vers une obligation pure et simple. Une glissade d'ores et déjà opérée depuis Paris où des projets d'arrêtés ICPE (Installations Classées pour la protection de l'Environnement) émis par le ministère de l'écologie fin août 2013 - et tombés entre les mains de la FDSEA en début de semaine - stipulent clairement qu'à l'horizon 2017 la pose de clôture le long des cours d'eau sera obligatoire pour les exploitations détenant plus de 100 bovins et soumises à autorisation au titre des ICPE. Un nouvel élément inadmissible pour nos réseaux syndicaux et qui a été évoqué ce mardi 24 septembre à Nevers, dans le cadre de la *"réunion de sortie de crise"* organisée par Michèle Kirry, préfète de la Nièvre, en présence de Patrice Joly, président du PNR et de représentants de la FDSEA, des JA et de la chambre d'agriculture de la Nièvre. Si le PNR a réitéré sa demande de retrait de l'enquête publique engagée - ce qui constitue une première victoire syndicale pour nos réseaux - il n'en reste pas moins que notre mobilisation s'oriente désormais vers la contestation des projets Parisiens. Et sur un sujet ayant jusqu'alors mobilisé bien au-delà du périmètre syndical de la FDSEA et des JA (des agriculteurs adhérents d'autres organisations syndicales étaient présents à Saint-Brisson), à n'en pas douter, le bon sens paysan saura à nouveau faire entendre sa voix dans les prochains mois si le besoin s'en fait ressentir.

S.L - FDSEA 58

▸ Communiqué

Patrice Joly, président du Parc naturel régional du Morvan, comme il s'y était engagé lors de la manifestation d'agriculteurs à Saint-Brisson le 18 septembre 2013 a rencontré ce mardi 24 septembre, en présence de Mme Kirry, Préfète, les représentants de la FDSEA, des Jeunes Agriculteurs et de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.
Il a confirmé qu'il demande à l'État le retrait de la procédure d'enquête publique relative à la Déclaration d'Intérêt Général concernant la restauration de cours d'eau dans le Sud Morvan.
Il a également indiqué que la commission *«agriculture»* du Parc serait prochainement saisie de cette question afin de formuler des propositions sur les suites à donner.


Echanges fermes mais courtois entre Patrice Joly, président du PNR, Pierre Bobin, président cantonal FDSEA et Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA 58

Journée charolaise au Marault

Des enchères en hausse

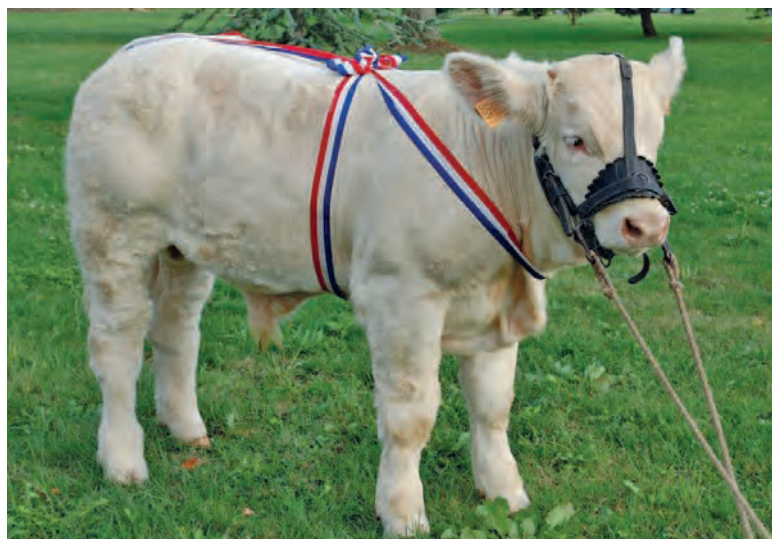
Le Concours national des veaux suivi par la 26ème vente nationale aux enchères ont eu lieu le 18 septembre au pôle agricole du Marault à Magny-Cours. Malgré la pluie, la journée charolaise a été un succès.

Les averses intermittentes qui se sont abattues sur Magny-Cours, le 18 septembre, ont perturbé le déroulement de la journée charolaise sans toutefois la bouleverser. Le matin, le parking du Marault était plein et les professionnels se pressaient nombreux autour du ring pour admirer le gratin des veaux de la race blanche. L'après-midi, sous l'égide de l'UFRAGEC, et même si le défilé des animaux proposés à la vente a dû se faire à couvert plutôt que sur le ring en raison de la pluie, les enchères ont bien mis en valeur les 58 animaux qui avaient été sélectionnés pour l'occasion. Si la plupart des Prix d'honneur du matin n'étaient pas en course pour la vente de l'après-midi, c'est qu'ils avaient déjà été vendus par leurs propriétaires. Ce qui était le cas d'Ivanohé, le champion de ce concours 2013, appartenant au Gaec Touillon-Moiron de Decize. En revanche, lorsqu'ils étaient placés sous le marteau de Me André, notaire à Saint-Pierre le Moutier, les animaux primés le matin ont fait s'envoler les prix l'après-midi. Inné, par exemple, un veau du Gaec Micaud (03) qui avait obtenu le Prix Ajec-durant le concours national, a vu ses enchères monter jusqu'à 21 000 euros. Mieux encore, le top prix de la vente est allé à Invincible, présenté par le Gaec Brérot (03), promu 3ème prix d'honneur un peu plus tôt sur le ring du Marault. Tout enrubanné de tricolore, le veau a vu les propositions des acheteurs monter jusqu'à 36 000 euros, non sans qu'on sache si c'est le ruban qui a impressionné les acheteurs ou les qualités extraordinaires de l'animal qui leur ont tapé dans l'œil... Peut-être un peu des deux! En tout cas, 36 000 euros, c'est moins bien que le record de 2003 lorsqu'un veau avait été adjugé 75 000 euros, mais c'est tout de même une belle somme pour un animal dont le potentiel doit encore être confirmé et valorisé.

Hausse du volume des enchères

Malgré 5 absents et 15 invendus (mais les ventes amiables ont ensuite continué dans la stabulation du Marault), les prix ont d'ailleurs été au rendez-vous de cette 26ème vente nationale de l'UFRAGEC. Au total, 38 veaux reproducteurs ont changé de main pour un volume d'enchères global de 283 500 euros. C'est un prix moyen de 7 460 euros et c'est mieux que le total de 2012 à 269 700 euros pour 59 animaux présentés (4 absents et 16 retirés). Un constat qui fait dire à Jean-Christian Raymond, le président de l'UFRAGEC, que *«comme d'habitude, ce qui est ingrat durant la vente aux enchères, c'est que ce sont ceux qui sortent du lot qui se vendent»*. Et justement, 15 d'entre eux ont été retirés de la vente sans que la mise à prix de 3 500 euros ne soit ne serait-ce que validée. Ce que Henri Vidal, vice-président du Herd Book Charolais, traduit: *«un quart d'invendus, il n'en faudrait pas moins. Il ne faut pas oublier les frais de préparation et de présentation des veaux que cela implique pour leurs propriétaires»*. Venus de toute la région et de toute la France, les éleveurs acheteurs de génétique semblent confirmer que leurs exigences de qualité, sur des critères qu'ils ont pu vérifier durant toute la journée jusqu'à la vente, sont à la hauteur des ambitions de cette traditionnelle journée nationale charolaise.

EMMANUEL COULOMBEIX



Invincible, 3ème prix d'honneur des veaux mâles le matin, a été adjugé à 36 000 euros l'après-midi lors de la vente aux enchères de l'UFRAGEC.

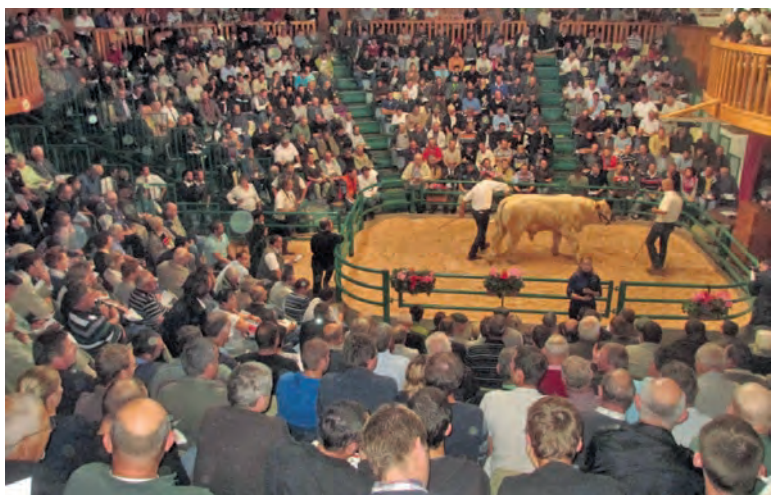


Le champion des veaux du Concours national s'appelle Ivanohé. Il était présenté par l'EARL Touillon-Moiron, de Decize (58), élevage qui avait présenté la grande championne de Paris 2013 au Salon de l'agriculture.



Irma et Irlandaise ont respectivement obtenu les 1er et 2ème prix d'honneur des veaux femelles. Elles appartiennent au Gaec Roubé père et fils de Magny-Cours (58).





▲ Les averses intermittentes ont quelque peu perturbé le déroulement de la journée charolaise, le défilé des animaux de la vente devant s'effectuer dans l'amphithéâtre à l'intérieur plutôt que sur le ring extérieur.

◀ Comme d'habitude, il y avait beaucoup de monde, comme autant d'acheteurs potentiels, lors de la 26ème vente nationale aux enchères de l'Ufragec.

▶ Le Palmarès du Concours national des veaux 2013

Prix d'honneur veaux mâles: 1er, Ivanohé de l'EARL Touillon Moiron à Decize (58); 2ème, Ivoire de Guillaume Langillier à St Berain sous Sanvignes (71); 3ème, Invincible du GAEC Micaut à Ygrande (03).

Prix d'honneur veaux femelles: 1ère, Irma du GAEC Roubé père et fils à Magny-Cours (58); 2ème, Irlandaise du GAEC Roubé à Magny-Cours (58).

Prix d'ensemble veaux mâles, élevages de -130 vaches: 1er, GAEC Lacour père et fils (71); 2ème, GAEC Blandin Cury (03); 3ème, EARL Froidurot Vincent (21).

Prix d'ensemble veaux mâles, élevages de + 130 vaches: 1er, GAEC Cadoux (89); 2ème, GAEC Roubé père et fils (58); 3ème, Jean-Marc Langillier (71).

Prix d'ensemble veaux femelle: 1er, GAEC Roubé père et fils (58); 2ème, GAEC Lally (71); 3ème, GAEC Verger F. et L. (03).

Constructions Métalliques & Composants Béton
LAMARTINE
www.lamartine-net.com
• Bâtiments agricoles
• Aménagements intérieurs
• Auges et massifs préfa.
• Murs de bardage
• Murs de stockage
• Murs de silo
Présent au Sommet de l'Élevage 2013, STAND extérieur Q-468
Partenaire ANDRIEU
12, rue des Grassots • 03230 THIEL-SUR-ACOLIN
Tél. 04 70 42 57 57 • Fax 04 70 42 57 60

▸ Agenda

5 et 6/10 Fête de l'automne et des associations

Samedi 5 et dimanche 6 octobre, la Maison du Parc à Saint-Brisson accueillera la Fête de l'automne et des associations. Cette manifestation gratuite est ouverte à tous.

Programme:

- Pendant les deux jours, en continu: marché de producteurs fermiers *«saveurs d'automne»* et artisans locaux avec Morvan Terroirs, exposition *«fruits de l'automne»* (pommes, poires, noix...) avec les Croqueurs de pommes section Auxois-Morvan, Exposition *«les champignons du Morvan»* avec la Société d'histoire naturelle d'Autun, stands des associations du Morvan avec le Glacem, démonstration de forge, fabrication de pain et atelier de pressage de fruits par l'association Auxois rural et patrimoine, animations du SIEEEN autour de la réduction et la valorisation des déchets, déambulations musicales avec la batucada sambaobab, entrées gratuites à la Maison des Hommes et paysages et au Musée de la Résistance en Morvan;

- Samedi 5 octobre à partir de 14h: visite commentée du système de phytoépuration des eaux usées, balade guidée de l'étang Taureau, inauguration de la Fête de l'automne et des associations (16h30) et remise des prix du Concours des prairies fleuries, visite guidée du Musée de la Résistance, spectacle tout public *«L'oiseau bleu»*, pot avec le public et échange avec les artistes,

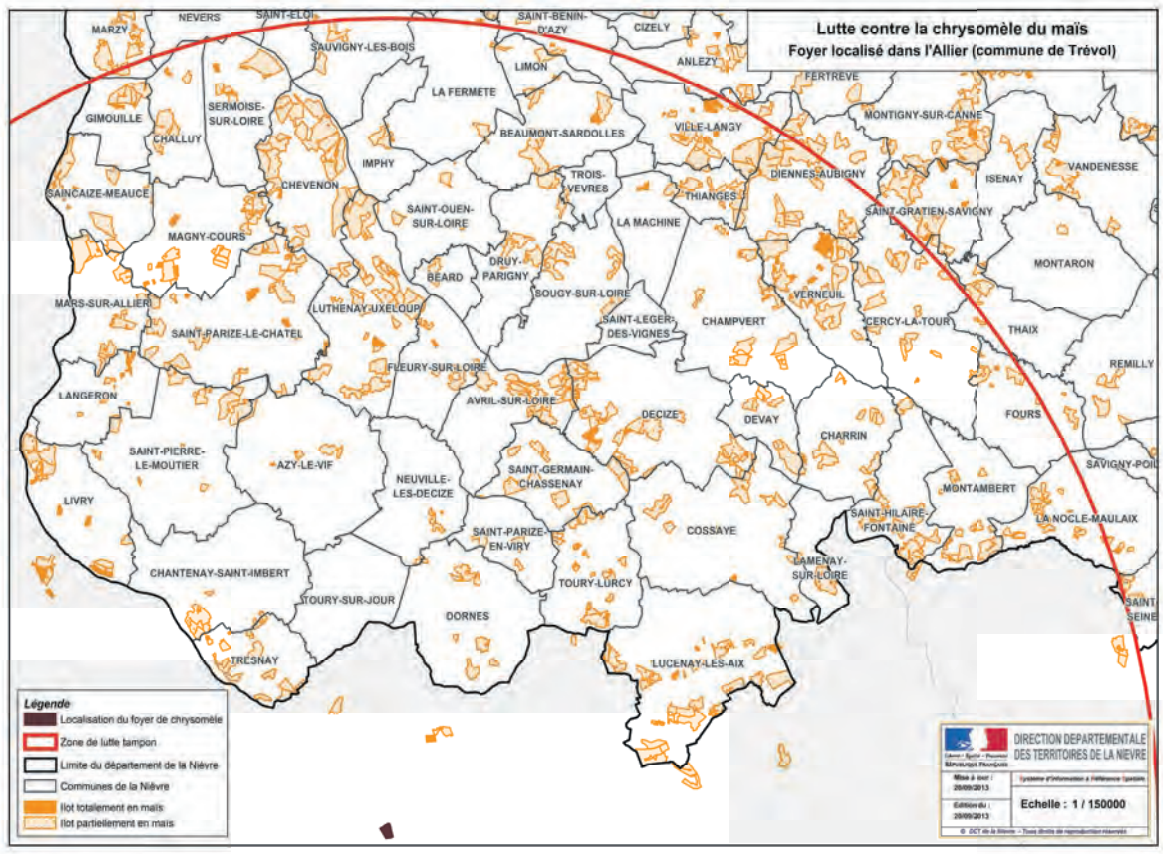
- dimanche 6 octobre de 10h à 18h: animation avec Espace Infos énergie du Parc, visite guidée du Musée de la Résistance, restauration, balade automnale, atelier d'initiation au Slam, visite guidée de la Maison des Hommes et des Paysages...

Renseignements:
Maison du tourisme du Parc au 03 86 78 79 57
ou par mail à contact@parcdumorvan.org
ou sur le site internet http://tourisme.parcdumorvan.org.

Après la découverte de 7 specimens à Trévol (03)

Alerte préventive à la chrysomèle

Sept specimens adultes de la chrysomèle des racines du maïs ont été piégés récemment dans deux exploitations agricoles de Trévol, une commune du Nord de l'Allier, à 8 kilomètres de la frontière nivernaise.



Le sud de la Nièvre fait partie de la zone tampon, à 34 km de Trévol (03), où ont été repérés sept chrysomèles adultes. Aucune obligation n'est pour l'instant à l'ordre du jour mais les Pouvoirs publics conseillent d'éviter le maïs sur maïs dans la rotation.

Cet insecte, dont le nom scientifique est Diabrotica virgifera virgifera, est classé comme espèce invasive en France, depuis son apparition en 2002 près de Roissy-en-France puis son développement en Alsace et en Rhône-Alpes. Adulte, la bestiole aux élytres jaune vif ornées de deux lignes noires longitudinales mesure de 5 à 6 mm et se nourrit de maïs, d'autres plantes et du pollen de certaines espèces (source: wikipédia).

Toutefois, c'est au stade de la larve qu'elle se révèle la plus nuisible, celle-ci se présentant sous la forme d'un ver cylindrique au corps blanc avec une tête brune et six pattes. Les larves mesurent entre 3 et 15 mm et creusent des galeries dans les racines de leurs plantes hôtes, c'est-à-dire de façon très spécialisée dans celles du maïs pour cette variété de chrysomèle. Les plants attaqués prennent le plus souvent l'allure caractéristique du « col de cygne ». Véritable plaie pour la maïsiculture, l'insecte n'avait pour l'instant été détecté qu'une seule fois en Bourgogne, le 21 juillet 2009, dans la commune de Dommartin-les-Cuiseaux (71), contrairement au caractère pandémique de sa progression en Amérique-du-Nord d'où elle serait originaire.

Pas de panique

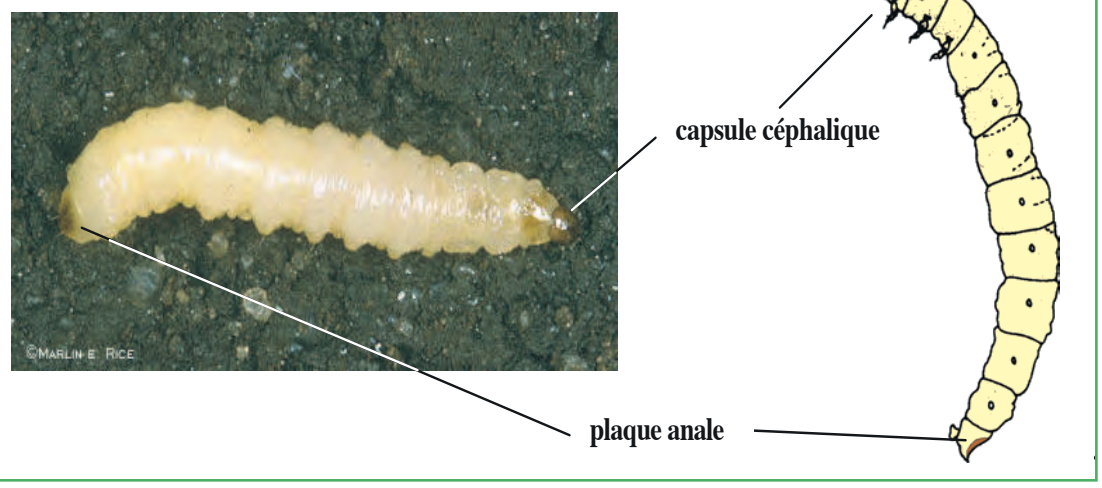
Si elle est prise très au sérieux par les pouvoirs publics, la découverte de 7 adultes de la chrysomèle dans l'Allier ne doit pas tourner à la psychose. *«Nous voulons faire preuve de pédagogie tant dans les précautions collectives que nous devons prendre que dans les mesures à mettre en œuvre»* soulignait Hubert Goglins, DDT adjoint de la Nièvre, mardi 24 septembre lors d'une réunion avec Pierre Balique, le directeur de la Chambre d'agriculture. Si le préfet de l'Allier a pris dès le 13 septembre un arrêté fixant trois cercles (zones focus à 1 kilomètre de Trévol, zones de sécurité à 5 km et zones tampons dans un rayon de 34 kilomètres) impliquant des contraintes plus ou moins lourdes, la DDT de la Nièvre, selon Joël Plu, son chef du service économie agricole, précise que cet arrêté ne concerne que le département de l'Allier et que les 83 communes de la Nièvre, du Cher et de la Saône-et-Loire situées dans la zone tampon ne sont soumises à aucune autre obligation que l'information des agriculteurs. Information qui va dûment faire l'objet d'un courrier de la DDT58, en début de semaine, auprès des 265 maïsiculteurs nivernais concernés dans le sud-ouest du département (du sud de Nevers à Saint-Seine en passant par La Nocle Maulaix). Selon Hubert Goglins, *«il ne faut pas s'affoler mais prendre ce risque au sérieux. Comme toute crise sanitaire, c'est une démarche collective et non pas individuelle qui nous permettra de nous en sortir»*.

Sortir du maïs sur maïs

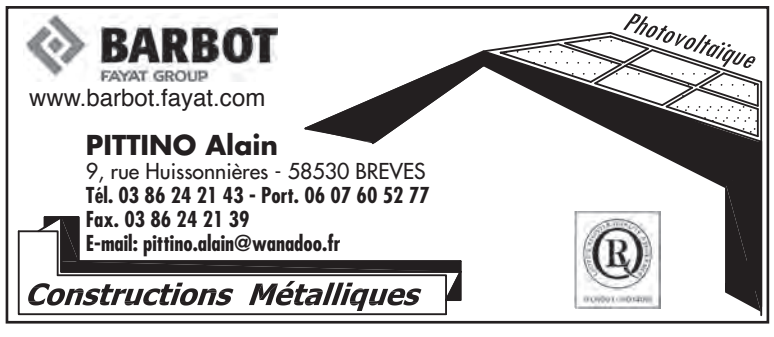
D'abord, le dispositif d'alerte va être renforcé dans le département. Jusqu'alors, la Draaf relevait chaque semaine 10 pièges répartis sur le sud-Nièvre et le Val de Loire. Le nombre de pièges va être augmenté dans l'année qui vient, selon les responsables de la DDT, afin de mieux contrôler la montée en puissance -ou non- de la chrysomèle du maïs. Ensuite, les autorités vont conseiller les agriculteurs. Pour l'instant, le seul moyen de lutte semble être la diversification de la rotation. Traîter avec des produits chimiques peut se révéler inefficace et coûteux tant que l'insecte invasif ne s'est pas encore propagé. En clair, *«il n'y a aucun intérêt à traîter alors qu'on peut faire épuiser les larves, et les priver d'alimentation, en évitant de resemer du maïs après un précédent maïs»* explique le DDT adjoint. Seuls les irrigants qui ont investi dans leur matériel pourraient être tentés de penser différemment, sachant que le potentiel agronomique des terres du sud-Nivernais n'est pas le meilleur. Pourtant, *«la chrysomèle est facile à éradiquer si tout le monde s'y met dans une démarche collective. Il suffit de la priver de nourriture la deuxième année, par exemple en semant du blé, ce qui est possible jusqu'au 26 octobre. Ce n'est pas l'administration qui impose mais si les agriculteurs jouent collectifs, en deux ans, la chrysomèle peut avoir disparu au lieu de se disséminer d'une parcelle à l'autre»*. L'enjeu en vaut la chandelle.

EMMANUEL COULOMBEIX

Diabrotica virgifera virgifera : la larve



Ce sont les larves, bien plus que les adultes, qui se révèlent nuisibles pour les racines de maïs.



PAC 2014-2020

Pour que l'appel de Tulle résonne jusqu'à l'Élysée

A l'unisson, agriculteurs et élus des départements du grand Centre de la France, ont plaidé, vendredi dernier à Tulle, pour une PAC juste et légitime qui passe par un soutien accru aux territoires à faible potentiel de production.

Il y avait quelque chose de solennel, vendredi dernier, dans la salle de l'Auzelou à Tulle en Corrèze. Évidemment, le lieu avait été choisi à dessein. Au cœur du port d'attache électoral de l'actuel Président de la République, les responsables agricoles sont venus exposer clairement leurs revendications sur la Politique agricole commune. Devant eux, pas moins de 350 agriculteurs venus de dix-sept départements des régions Auvergne, Limousin, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Bourgogne et un parterre d'élus, députés, sénateurs, représentants des Conseils généraux et régionaux, de l'association des élus de la montagne, des maires de France… Chacun dans son intervention a évité l'écueil de l'excès de techniques ramenant le débat autour de la tactique menant vers un but principal : la réhabilitation conséquente des indemnités compensatoires des handicaps naturels.

«Le Président de la République a obtenu des résultats dans le cadre de la négociation européenne sur la PAC pour 2014-2020. Désormais, il s'agit au niveau français d'activer les possibilités offertes en opérant une augmentation forte des ICHN», a insisté Jacques Chazalet, président de la FRSEA Massif central. L'enjeu est énorme, car il permettrait de ramener en moyenne sur les exploitations entre 10 et 15 000 euros.

Une somme conséquente mais nécessaire pour maintenir l'activité agricole sur les territoires difficiles, comme l'a rappelé Yannick Fialip, président de la FDSEA de Haute-Loire : *«Notre combat est juste. Nous sommes des agriculteurs qui travaillons, qui fournissons des produits de qualité, qui occupons des territoires difficiles. Nous travaillons et nous voulons être rémunéré à hauteur»*.

Ce n'est pas l'aumône

Mais attention, les accusations d'assistanat, les responsables professionnels les rejettent en bloc :*«La compensation des handicaps n'est pas là pour nous permettre de marcher avec une béquille, mais bien pour que nous puissions rester dans l'économie»*, a expliqué Daniel Coudert, président de la FDSEA de Corrèze. Message reçu cinq sur cinq par les élus, qui comptent bien à l'instar d'Alain Calmette, député du Cantal, *«participer au lobbying en se rassemblant sans distinction politique autour de l'objectif du rééquilibrage des aides en faveur des territoires au potentiel de production limité»*. Pousser et peser, voilà bien désormais l'objectif.

Courage

«Sans l'appui de la profession, les élus ne peuvent pas tout», a insisté Renée Nicoux, sénatrice de la Creuse, saluant *«le courage dont on fait preuve, les responsables professionnels présents prenant une position forte les amenant à se démarquer de leur structure syndicale nationale»*. Car à la FNSEA, il y a évidemment débat. A Tulle, en toute franchise et avec beaucoup d'objectivité, l'aveyronnais, Dominique Barrau, secrétaire général de la FNSEA a évoqué les divergences entre régions, entre productions…

D'où l'intérêt, selon lui, d'être nombreux, professionnels et élus à défendre la position soutenue par des départements au handicap reconnu, qui selon Michel Vergnier, député de la Creuse, commence à faire son chemin : *«Je crois, je sens, j'ai envie qu'on vous annonce des choses qui reconnaissent le travail que vous faites»*. Les yeux désormais rivés sur le prochain Sommet de l'élevage qui ouvrira ses portes dans quelques jours, les syndicalistes auront en tout cas tout mis en œuvre pour que le Président de la République, dont la visite est prévue pour le mercredi 2 octobre, leur livre plus qu'un message d'espoir. Une certaine idée de la France…riche de sa campagne économiquement et socialement vivante.

SOPHIE GIRAUD-CHATENET - PAMAC



350 personnes sont venues en Corrèze, vendredi dernier.

Session de la Chambre Une motion de «légitimité»



La dernière session de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, le 20 août au Marault, a été l'occasion pour les membres, via Didier Ramet, leur vice-président, de se poser en tant qu'interlocuteurs incontournables de la profession agricole dans les dossiers environnementaux. Une motion a d'ailleurs été adoptée en ce sens à une très large majorité. C'est l'absence de concertation dans le dossier de l'enquête d'utilité publique sur les clôtures de cours d'eau qui a poussé l'institution à réaffirmer sa *«légitimité»* et le caractère *«indiscutable et reconnu des compétences de la chambre d'agriculture en matière de préservation de l'eau, du sol et de l'environnement dans la Nièvre»*. Les élus professionnels demandent enfin *«que dans toutes les instances décisionnaires dans ces domaines, la Chambre soit un partenaire privilégié afin d'étudier l'opportunité et la faisabilité des projets, d'apporter son éclairage, de participer au débat et de prendre part au vote»*. Les oreilles ont dû siffler du côté de la Maison du Parc naturel régional du Morvan à Saint-Brisson.

► Formations

09, 10 et 11 Certiphyto au 2è semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 24 et 26 septembre à Cosne-sur-Loire, les 1er et 3 octobre à Clamecy, les 8 et 10 octobre à Corbigny, les 14 et 16 octobre à Nevers, les 22 et 24 octobre à Decize, les 5 et 7 novembre à Clamecy et les 12 et 14 novembre à Moulins-Engilbert. Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage.

Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

TB Enquête Lecteur
Accès sur le site ou à partir de ce code



Passez commande au plus tôt pour bénéficier des meilleures conditions…
Financement
5 échéances à 0%
Jusqu'au 30 septembre 2013
JOHN DEERE

▸ Agenda

27/09 Dernier marché de la saison

Pour la 10e année consécutive, les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme ouvrent les portes de leur exploitation pour les marchés estivaux. Dernier marchés de la saison : Famille Boname, à Villiers sur Tholon : vendredi 27 septembre, de 16 h à 20 h Seront présents les agriculteurs du réseau *«Bienvenue à la Ferme»*, pour vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volaille fermière, cidre et jus de pomme, canard gras, cerf, viande bovine, légumes, fromages, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, les vins de l'Yonne

29/09 Fête du pressurage à Champvallon

Fête du pressurage dimanche 29 septembre, à partir de 14 h, au pressoir de Champvallon. Datant de la fin du 13e siècle, il a servi pour les vendanges jusqu'en 1986
Au programme : pressurages tout au long de la journée, marché du terroir (poulets fermiers, conserves d'asperges, miel, escargots, fromages de chèvre, pommes de terre, foies gras et dérivés du canard, boulangerie, plantes médicinales…) Des artisans seront également présents : créations de tissus (L'Accroche-Cœur), bijoux et créations en bois tourné, .Promenades à poney pour les plus jeunes.

18/10 Concours charolais d'Avallon

Le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 18 et samedi 19 octobre à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon.
Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A. Les opérations du jury se dérouleront le vendredi 18 octobre, dès 13 h 30. Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact pour le 27 septembre dernier délai avec le Syndicat d'Elevage de la race Bovine Charolaise:
9 avenue du 11 novembre
à Avallon. Tél 03 86 34 23 41
(entre 8 et 9 h)
Fax 03 86 31 63 56

Semaine de la mobilité

Mobilité durable dans les territoires ruraux

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, une conférence débat sur le thème de la *«mobilité durable en territoires ruraux»* s'est tenue à la Direction Départementale des Territoires, mettant en avant plusieurs initiatives locales.



Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, le préfet de l'Yonne s'est initié à la pratique du vélo à assistance électrique ; De gauche à droite : Claude Gillet, formateur DDT 89, Yves Granger, directeur départemental, le préfet le Deun et Mme Marie-Thérèse Delaunay, secrétaire général de la préfecture

Alors que le territoire périurbain s'étend de plus en plus loin, l'attente sociétale en matière de transports des biens et des personnes est de plus en plus grande. Contribuant aussi bien à l'activité économique qu'à la cohésion sociale, la liberté et la facilité de se déplacer sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des habitants des zones rurales. Face au coût prohibitif du maintien de lignes régulières de transport en commun, l'usage de la voiture individuelle s'intensifie, mais ce n'est pas sans conséquence sur l'empreinte écologique : le transport représentant à lui seul en région Bourgogne plus de 26 % des émissions de gaz à effet de serre.

La dépendance automobile du monde rural

L'emploi en Bourgogne est beaucoup plus concentré que l'habitat : une typographie qui génère de nombreux déplacements contraints et le rayon s'agrandit : de 10 km en 1990, la moyenne pour se rendre sur son lieu de travail est aujourd'hui passée à 17 km. Le phénomène est d'autant plus marqué, que la Bourgogne est un territoire de faible densité, avec une moyenne de 52 habitants par km², là où on en compte 108 à l'échelon national. La population se concentrant essentiellement le long des grands axes, dans les pôles urbains. Toujours à l'échelle régionale, plus de 40 000 personnes quittent chaque jour le territoire pour travailler dans une autre région. C'est ainsi que 7 % des icaunais vont travailler en Ile de France. Dans l'Yonne comme ailleurs, la voiture est le mode de transport majoritaire pour se rendre à son travail, expliquant ainsi les deux tiers du trafic automobile, en période de pointe. L'enjeu est d'importance et des solutions alternatives commencent à se mettre en place, face au facteur de fragilité économique que représente la dépendance automobile.

Mise en place d'aires de covoiturage en Puisaye

Avec plus de 17 000 habitants regroupés sur 24 communes, la Communauté de Communes Cœur de Puisaye est directement concernée par le problème de la mobilité en milieu rural. Le territoire compte aujourd'hui trois lignes de transport relevant du réseau interurbain *«Trans'Yonne»* du Conseil général. Des lignes qui, en dépit de tarifs attractifs (2 euros par trajet), souffrent d'un déficit de notoriété, dû notamment à une absence de circulation aux heures creuses ou à des horaires uniquement pendulaires. La part d'actifs Toucycois se rendant à Auxerre quotidiennement pour y travailler ne cesse de croître, avec plus de 6 000 véhicules/jour empruntant la RD 965. Des véhicules occupés la plupart du temps par une seule personne.

Les élus ont souhaité faire évoluer les mentalités en mettant en place des aires de covoiturage. L'objectif est triple : faire réaliser des économies aux ménages, diminuer les émissions de CO^2, mieux maîtriser les flux journaliers. Si l'expérience en est encore à un stade embryonnaire, deux projets sont prévus voir le jour : le premier à la sortie de Toucy, le long de la RD 965, le second à Pourrain ou Mézilles. Ouverture prévue au printemps prochain. Et si l'expérience est concluante, elle pourrait être élargie à Saint-Fargeau et Bléneau les deux chefs lieux de canton du territoire.

Un Schéma de Mobilité pour le Pays Tonnerrois

D'autres initiatives sont prises dans le département, comme l'enquête menée par le Syndicat Mixte du Pays du Tonnerrois, pour la mise en place d'un schéma de mobilité. Aujourd'hui, il est plus difficile de se déplacer d'un canton à l'autre que de se rendre à Paris. A l'issue du diagnostic, trois grandes orientations générales ont été dressées : Harmoniser les services existants (information des habitants sur les services d'aide à la mobilité, sensibiliser les entreprises sur la problématique des déplacements, mise en place d'un comité de coordination des transports en commun…) ; inciter et favoriser la mobilité de certains publics (transport à la demande entre la CC d'Ancy le Franc et Tonnerre, renforcement de la présence de *«Club Mob»* à Tonnerre, formations de jeunes en difficulté au permis de conduire…) ; tendre vers la mobilité pour tous (développement d'un transport privé à but social, création d'une navette touristique estivale, chéquiers mobilité pour les déplacements en taxi…) Des actions complémentaires sont à l'étude, comme la mise en place d'un *«pédibus»* sur la commune de Tonnerre.

D'autres actions ont été présentées lors de la conférence, comme la desserte d'entreprises assurée par la Communauté de communes du sénonais, à l'attention des actifs devant se rendre tôt à leur travail, ou la mise en place par la Communauté de l'Auxerrois, d'un service de transport à la demande.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Repères

Quelques chiffres

76 % des bourguignons se rendent à leur travail en voiture (contre 70 % en 1999)
60 % des déplacements de moins d'1 km se font en voiture
95 % des actifs résidant en couronne périurbaine et travaillant hors de leur commune vont au travail en voiture
95 % des actifs de la région travaillent en Bourgogne
La région comptait en 2006, 669 000 actifs, soit 41 % de la population totale
Les aires urbaines représentent le ¼ de la surface bourguignonne mais concentrent 2/3 de la population et des emplois
Une région encore fortement rurale : 1/3 des habitants vit en milieu à dominante rurale, contre 18 % pour l'ensemble de la métropole

Vendanges

Un millésime technique, à surveiller de près

La traditionnelle réunion pré vendanges s'est tenue à La Brosse le 17 septembre dernier pour dresser l'état sanitaire et le suivi de maturation dans les vignes, à quelques jours du début de la récolte.



Début des vendanges cette semaine dans l'Yonne pour les Crémants. Pour les vins tranquilles, il faudra attendre encore quelques jours.

L'année 2013 pour les viticulteurs icaunais, restera marquée par une floraison tardive, en retard de presque trois semaines par rapport à la moyenne de ces vingt dernières années. Le potentiel de récolte s'annonce déjà peu élevé, notamment en raison du faible poids des grappes et au millerandage plus ou moins important selon les secteurs. Certaines parcelles portent encore les stigmates des chutes de grêles des 17 et 19 juin dernier, comme dans le Coulangeois, le Jovinien, le secteur Mont Embrasé de à Saint-Bris, ou encore Poilly-sur-Serein. Des parcelles qui au final, seront très déficitaires cette année.

Si 2012 s'était soldée par une forte hétérogénéité dans le poids des grappes, l'homogénéité est plus importante cette année, mais globalement, les grappes sont plus petites, avec un poids en forte baisse, aussi bien en chardonnay qu'en pinot noir et aligoté. Au niveau régional, l'estimation faite par le BIVB au 3 août, s'établit à une moyenne de 1,327 million d'hl. Un chiffre légèrement supérieur à 2012, mais en retrait par rapport à la moyenne décennale.

Une acidité prononcée

Un suivi de maturation a été effectué par les techniciens de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, portant sur 12 parcelles de crémant et 58 parcelles pour les vins tranquilles. Si certaines sont fortement touchées par l'oïdium, l'effet global est beaucoup moins marqué que l'an dernier. En revanche, la vigilance est de mise en ce qui concerne la pourriture grise, pour les cépages blancs, particulièrement en chardonnay et en aligoté. Le sauvignon étant épargné du fait de son retard de maturation.

Concernant les crémants, des relevés sur la teneur en sucres ont été menés entre le 5, le 12 et le 16 septembre. Avec au départ une moyenne de 145 gr/litre et une bonne évolution en seconde semaine, faisant passer la moyenne à 157 g/l. Au final, l'année devrait s'apparenter aux millésimes 2004 et 2008. L'acidité totale constatée est à la hausse, du fait notamment, d'un taux d'acide tartrique plus prononcé, aux alentours de 8 g/litre. Si les acides organiques sont à des teneurs importantes, les valeurs sont plutôt faibles en ce qui concerne le potassium, avec au final un taux de pH inférieur à 3, confirmant une acidité prononcée des raisins cette année.

Pour ce qui est des vins tranquilles, on constate une stagnation des teneurs en sucres, avec un effet dilution très apparent et une acidité totale plutôt élevée, notamment en chablisien, avec des taux à la hausse, que ce soit en acide malique ou tartrique. Le millésime pourrait s'apparenter à celui de 2008. Mêmes constats pour le bourgogne rouge. La diminution des teneurs en potassium est encore plus marquée que pour les crémants, particulièrement en Pinot noir. On a même battu cette année le record de la parcelle la plus faible, à 592 mg/l, là où généralement, on considère être en carence à partir de 900 g/l ! La faible teneur en potassium ayant pour conséquence de bloquer la maturité des raisins. Avec au final comme pour les crémants, des pH très bas se soldant là aussi par une acidité marquée.

Plusieurs points à surveiller

Face à ces constats, la vigilance est de mise et plusieurs points sont à surveiller, à commencer par la prise en compte de la diversité de la taille des baies et des raisins millerandés. Il faudra veiller également au rythme de remplissage des bennes, pressoirs et cuves de macération et s'adapter en conséquence. Attention également à utiliser les enzymes de macération à bon escient (non autorisées en production biologique). Si la tendance, en cas de faible récolte comme cette année est d'effectuer le débourbage un peu plus tôt afin de récupérer un maximum à la filtration des bourbes, il faudra là encore, veiller à garder suffisamment de bourbes fines dans le moût afin de mener à bon terme la fermentation alcoolique.

La production de vins rosés, peut être un moyen cette année de valoriser certaines parcelles de vignes en rouge n'ayant pas atteint un taux de maturité suffisant ou avec une qualité sanitaire optimum pour réaliser de bons vins rouges. Mais le choix du mode de production sera important : saignée ou pressurage.

La présence de baies avec tissus lignifiés sur les parcelles qui ont été grêlées, peuvent faire apparaître un *«goût de sec»*, diminuant d'autant le résultat qualitatif. D'où l'importance à limiter la présence de ces baies par le choix du mode de récolte, un bon réglage de la machine à vendanger et d'éviter toute trituration lors du transport et à la réception de la vendange. Une dégustation précise est à effectuer après fermentation alcoolique sur toutes les cuvées concernées, afin de vérifier l'absence de goût parasite. L'enjeu étant au final de combiner au mieux ces différents facteurs et faire en sorte que la vinification soit le mieux adaptée possible aux raisins. Mais les viticulteurs savent déjà que l'année risque d'être *«technique»* et sera à surveiller de près.

Dominique Bernerd
(d'après documentation technique chambre d'agriculture 89)

▸ Agenda

28/09 Cochon à la broche à Lainsecq
Les Jeunes Agriculteurs du canton de Saint-Sauveur organisent samedi 28 septembre, à partir de 19 h 30, une soirée «Cochon à la broche», à la salle des fêtes de Lainsecq. A menu : kir, entrée, cochon à la broche, haricots, fromage, tarte, café. Tarifs : adultes 18 € (vin non compris), moins de 12 ans 10 €. Musique et animations tout au long de la soirée
Renseignements et réservations avant le 20 septembre : Julien Dromery (06 71 23 33 87), Jean-Baptiste Brisset (06 71 11 98 49), Damien Guyard (06 89 05 35 76)

29/09 Randonnée gourmande
Dimanche 29 septembre, au départ du marché couvert, randonnée pédestre entre Joigny et Looze, autour des gourmandises jovioniennes, sur un itinéraire balisé à allure libre.
Inscription obligatoire au 03 86 62 11 05

05/10 Fête du bourru à Auxerre
La traditionnelle fête du bourru se déroulera samedi 5 octobre, dès 10 h, dans les rues du centre ville d'Auxerre (Place Saint-Pierre, rues Joubert et Fécauderie). Au programme : défilé des Peulons d'Auxerre, suivi de la traditionnelle bénédiction du bourru en l'église Saint-Pierre et de l'intronisation sur l'esplanade du Théâtre, avant l'attendue dégustation



▸Formations

Cultiver les relations au sein de ma société

La vie en société est régie par des étapes réglementaires et statutaires. Les relations entre associés et les conditions favorables pour favoriser les échanges sont souvent peu évoquées ou organisées. Il est donc nécessaire d'acquérir des bases de communication pour prévenir des conflits ponctuels. La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, mardi 15 et vendredi 18 octobre, de 9 h à 17 h sur ce thème.
Objectif : Favoriser une communication positive pour développer des relations saines au sein du groupe, identifier les sources de conflits potentiels, savoir les prévenir et les gérer.
Intervention : Cécile Foissey, formatrice, Chambre d'agriculture de la Haute-Marne - Renseignements : Cyril Fournier, responsable des actions «Conseils d'entreprises» à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10

Bâtir son projet d'installation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, de 9 h à 17 h 30, à Auxerre, lundi 7 et jeudi 10 octobre ou lundi 9 et vendredi 13 décembre avec pour objectif d'améliorer la préparation du projet d'installation et d'acquérir la méthodologie nécessaire pour évaluer la faisabilité de celui-ci.
Intervenants : Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Emeline Richard, conseillère d'entreprise ainsi que les conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture, selon les productions envisagées
Renseignements : Cyril Fournier, responsable des actions «Conseils d'entreprises» à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10

Formation Mes P@rcelles

Formation «Mes P@rcelles», solution Internet pour piloter mes cultures, lundi 14 et 21 octobre, de 9 h à 17 h, au lycée agricole de Venoy, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Au programme : être capable d'utiliser seul l'outil Internet cartographique pour réaliser son plan prévisionnel de fertilisation et enregistrer ses interventions culturales; réaliser son assolement cartographique ; réaliser seul son plan de fumure prévisionnel ; enregistrer ses interventions (semis, Cipan, engrais, phytos), en conformité avec la réglementation et de manière autonome.
Renseignements : Sandra Martinet, conseillère en productions animales à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42

Arboriculture

Des récoltes pénalisées par les orages de juin dernier

Réunis pour dresser un bilan de la récolte, les producteurs de la section fruits de la FDSEA de l'Yonne ont reçu la visite de Luc Barbier, président de la Fédération Nationale des Producteurs Fruitiers


Aux côtés d'Alain Duruz, le président de la FNPF, Luc Barbier (à droite sur la photo).

Mise en sommeil depuis plusieurs années, la section fruits de la FDSEA de l'Yonne vient de relancer son activité sous l'impulsion d'Alain Duruz, producteur céréalier et arboricole, à Jussy. Le sud Auxerrois est le plus important bassin de fruits à noyaux du département, couvrant une surface, toutes productions confondues, d'environ 300 ha. Essentiellement des cerises de bouche, des mirabelles et un peu de nectarines, pêches et prunes. Les adhérents de la section se sont réunis ce lundi, afin de dresser un bilan des récoltes, encore fortement pénalisées cette année par les violents épisodes orageux du 17 juin dernier, restés dans toutes les mémoires. Particulièrement touchés, les cerisiers, dont les fruits ont souffert de l'excès de pourriture et de l'éclatement consécutif aux fortes pluies tombées ce soir là. Une situation d'autant plus difficile à accepter que la récolte s'annonçait belle, comme le rappelle Alain Duruz : «*l'an passé, tout avait gelé et on avait pas vu de fruits et pas engagé de frais derrière. Cette année, un travail important avait déjà été engagé au niveau de la protection fongicide, les fruits étaient beaux et cela a été d'autant plus difficile et douloureux à accepter..*»

Le statut calamités reconnu

Les témoignages des uns et des autres sont éloquents : pour ce producteur de Jussy, la collecte de cerises ne dépasse pas cette année les 9 tonnes pour 10 ha, là où d'ordinaire la moyenne est de 3,5 t/ha. Des chiffres confortés par d'autres arboriculteurs du secteur : «*1 tonne de nectarines sur 2 ha, pour 4 à 5 tonnes/ha d'ordinaire..., certains vergers touchés à 100 %..., 25%de récolte pour ce qui est des pêches et nectarines...*» Particulièrement touché, Alain Duruz s'interroge sur le devenir de ses pommiers : «*on se demande si on ne va pas prendre la tronçonneuse et mettre tout ça par terre, quand on voit tous les frais en phytos et intrants qu'engendre la production de pommes !*» La cueillette va bientôt commencer. A peine 10% du potentiel habituel. En espérant que les fruits impactés par la grêle et refusés par la grande distribution, trouveront preneur en circuit court auprès de particuliers plus compréhensifs Suite aux orages, une visite terrain avait été menée sous l'impulsion du syndicat et des instances agricoles, en présence de représentants de la DDT, afin que les pertes annoncées bénéficient du statut calamités. Le travail mené a payé, puisque les cerises ont été reconnues sinistrées à 60% pour excès d'eau et 20% au titre de la grêle. Le dossier a été validé en Commission départementale et actuellement en cours d'étude au ministère, qui devrait rendre sa réponse d'ici la fin octobre. Toute demande d'indemnisation devra toutefois répondre à certains critères, comme le rappelle Alain Duruz : «*il est impératif pour pouvoir accéder au régime calamités, que les exploitations aient une comptabilité certifiée par un Centre de Gestion ou un comptable agréé, l'administration sera intransigeante sur ce point...*»


Visite de la Commission calamités dans les vergers, le 25 juin dernier.

Le nouveau président de la FNPF est Lorrain

La réunion a été l'occasion pour les arboriculteurs icaunais, de recevoir Luc Barbier, le président de la FNPF (Fédération Nationale des Producteurs Fruitiers), section spécialisée de la FNSEA. Agriculteur en Lorraine sur 140 ha, dont 120 ha en céréales et 20 ha de production de mirabelles, il commercialise l'intégralité de sa production au travers de la coopérative «*Vergers de Lorraine*», dont il est le trésorier et a témoigné sur l'organisation économique mise en place autour de l'IGP Mirabelle de Lorraine. Un schéma de développement différent de celui à créer dans le département car axé principalement sur le débouché industriel des fruits. Luc Barbier a rappelé également les différents axes de travail de la FNPF : un volet social,au travers du coût de la main-d'œuvre sur les exploitations et de la compétitivité qui en découle, un volet environnemental au travers de la problématique phyto, ainsi qu'un volet sécurisation des entreprises, pour tout ce qui concerne la problématique assurantielle et l'aspect sanitaire dans les exploitations. L'objectif, selon Luc Barbier, étant bien de «*ramener de la valeur dans les entreprises agricoles, compte tenu de l'atomisation de l'offre, face à un marché spot comme Rungis, où 80 % des produits sont contractualisés et vendus en dehors des marchés de gros. Aujourd'hui, on a quand même plus le sentiment de subir que d'orienter le marché. Le véritable enjeu : comment valoriser le produit autrement qu'en attaquant le marché par le prix... ?*» Un sujet important et pressenti pour être le thème majeur du prochain congrès national.

DOMINIQUE BERNERD

Jeunes agriculteurs

Le ministre de l'Agriculture réorganise l'installation

Lors du la finale du labour, le ministre de l'Agriculture a dressé, le 22 septembre, un bilan des Assises de l'installation qui met notamment en place les Crit, des comités de suivi de l'installation à l'échelle régionale. La finale nationale orchestrée par les Jeunes agriculteurs, à Ars-en-Formans, dans l'Ain, fut par ailleurs l'occasion pour Stéphane Le Foll de revenir sur l'activité minimale d'assujettissement prévue dans la loi d'avenir et de proposer une piste nouvelle pour une définition de «*l'actif agricole*».



Stéphane Le Foll en compagnie de François Thabuis, président des JA et de Gaël Gauthier, secrétaire général.

AMA. C'est le nouveau sigle de la loi d'avenir agricole, qui intéresse particulièrement les agriculteurs. La preuve, ce 22 septembre, à Ars sur Formans, dans l'Ain : l'Activité Minimale d'Assujettissement - l'une des mesures phares de l'avant-projet de loi dévoilé cinq jours plus tôt par Stéphane Le Foll - a tenu l'essentiel des discours officiels de la Finale nationale de labour. *«L'adieu à la demi-surface minimum d'installation (SMI) comme critère de viabilité économique pour s'installer, c'est pour nous une victoire»*, a commenté le président des Jeunes agriculteurs, François Thabuis. L'AMA, qui s'appuie sur la surface minimum d'assujettissement ou le nombre d'heures travaillées ou les revenus professionnels, pourrait en effet devenir le nouveau critère de référence pour être habilité à s'installer. C'est la voie proposée par le ministre - et le critère qu'il voudrait aussi retenir pour déclencher l'assujettissement à l'assurance maladie pour les exploitants agricoles (Amexa), tout comme pour la transparence et donc la considération des parts au sein d'un groupement d'exploitation en commun (Gaec). Invité par les Jeunes agriculteurs, le ministre a expliqué que cette AMA avait l'avantage de considérer - au-delà de l'activité de production liée à la surface -, les activités de transformation, de commercialisation, d'agrotourisme... *«Et ça, c'est très important pour tenir compte de la multifonctionnalité de notre agriculture»*. Puisque la formule convainc, même si elle réclame à être précisée, ont insisté les Jeunes agriculteurs, pourquoi ne pas l'utiliser, aussi, pour définir l'actif agricole?, a suggéré le ministre. *«Je considère que ce qui permet l'assujettissement à l'Amexa peut être une base sur laquelle on devra travailler pour définir ce qu'est l'actif agricole qui justifie l'obtention d'aides. C'est une piste sur laquelle je propose de travailler»*.

Un cadre national pour l'installation

La rencontre avec les Jeunes agriculteurs fut aussi l'occasion pour le ministre de faire le bilan des Assises de l'installation lancées en novembre 2012. Ce travail, tout juste achevé, fera l'objet d'un document à paraître dans les prochains jours. Parmi les règles essentielles retenues : en premier lieu, la politique de l'installation conserve un cadre national, même si, avec la décentralisation du deuxième pilier du Fonds européen agricole pour le développement durable (Feader), cette politique sera aussi régionalisée. Concrètement, d'après un accord trouvé entre Stéphane Le Foll et René Souchon responsable des questions agricoles à l'Association des régions de France (ARF), pour chaque projet d'installation financé par l'Etat, *«il y aura, dans tous les cas du Feader qui viendra s'ajouter»*, a expliqué le ministère.

La DJA de base maintenue

Le montant de la Dotation jeunes agriculteurs (DJA) de base sera par ailleurs maintenue - avec une modulation en fonction des projets et des territoires, qui viendra s'ajouter à la DJA de base. Les assises ont ainsi défini des critères de sélection, à mettre en place par les régions : la modulation devra favoriser l'installation hors cadre familial, les zones défavorisées, les projets porteurs de valeur ajoutée et d'emplois et les projets à visée agro-écologique. Afin d'aider des projets solides d'un point de vue économique, est maintenu le principe que seuls seront aidés ceux disposant du plan de développement économique (PDE) et du parcours professionnel personnalisé (PPP). En revanche, la nouveauté est que l'AMA ne sera pas requise pour qu'un jeune installé puisse prétendre à l'Amexa. Une dérogation dont pourra bénéficier le jeune durant son installation ; ce qui ne signifie pas pour autant que les portes s'ouvriront à tous - le maintien des PDE (exigeant l'AMA) et du PPP jouant les garants d'un projet viable économiquement.

Il est par ailleurs prévu l'élargissement des possibilités de financement de la taxe sur les terres rendues constructibles. Le fonds concerné qui génère environ 25 millions d'euros par an est à l'heure actuelle utilisé dans une faible proportion (à hauteur d'environ 5 millions d'euros dans le cadre des projets j'innovations). Les Assises de l'installation ont permis de clarifier le cadre dans lequel ce fonds pourra être utilisé, a expliqué le ministre. Il sera destiné à des actions permettant de faciliter la transmission et l'accès au foncier - des actions d'animation, de communication, d'accompagnement des projets innovants et des initiatives régionales sur des publics ciblés.

Des dispositifs pas à pas

Il est prévu aussi de faciliter l'installation progressive, sur des durées de 5 ans, probablement. Car, bien qu'annoncé dans le loi, le dispositif n'y est pas développé, il devrait l'être par décret, a indiqué le ministère. Parmi les pistes de réflexion : il pourrait être accordé au candidat à l'installation la possibilité de dégager le revenu requis au bout de cinq ans seulement. A ce moment-là, la DJA pourrait être transmise en plusieurs fois, avec une première étape dès le lancement du projet. Même approche pour la capacité professionnelle, pour des personnes qui n'ont au départ pas suivi une formation agricole, et qui souhaiteraient progressivement passer d'une activité autre à une activité agricole. A ce jour, ce type de profil est en effet mal couvert. Idem pour les stagiaires qui devraient à l'avenir pouvoir également bénéficier d'une couverture sociale, a prévenu le ministre.

Des points «Accueil» installation à partir de 2015

Pour la mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures, un comité national de suivi réunissant tous les partenaires et piloté par le cabinet ministériel sera mis en place. Il devrait se réunir une ou deux fois par an. A l'échelle régionale, des comités de suivi installation, transmission (Crit) seront créés. Ils seront pilotés par l'Etat et les régions et définiront la stratégie à mener, ainsi que la mutualisation au niveau régional, de l'offre de formations notamment. Les Crit seront aussi chargés de coordonner les structures départementales. Ce qui signifie qu'à l'échelle régionale, il y aura une coordination départementale des politiques d'installation.
A l'échelle départementale, le traitement administratif reste inchangé. Il sera assuré par les points accueil installation, qui seront créés à partir de 2015 : il s'agira des actuels points infos installation. Ils seront à la charge des Jeunes agriculteurs ou des chambres d'agriculture, ou autre, comme cela fonctionne aujourd'hui. Pas de mainmise, ni de changement, a expliqué le ministère.

Repères

L'agriculture aura son contrat de génération

L'objectif pour le ministère de l'Agriculture est d'atteindre les 6000 installations aidées par an. Un dessein qui devait être fixé mercredi 25 septembre dans la loi de finances pour 2014, présenté en Conseil des ministres. Le budget de l'installation devra y être inchangé par rapport à 2013, a assuré le ministre de l'Agriculture.
A l'heure de la mise en place des contrats de générations dans les PME, Stéphane Le Foll a annoncé la mise en place d'un contrat de génération spécifique pour l'agriculture. *"C'est un élément qui doit être traité à part. Nous ne pouvons pas interférer sur ce que les partenaires sociaux ont eux-mêmes négocié"*. Pour le dispositif agricole, l'âge requis pourrait être réévalué à 30 ans, au lieu des 26 en vigueur. Le statut sera adapté : dès lors que le jeune ne sera pas salarié, l'aide sera modulée. Il pourrait enfin être envisagé que ce nouveau dispositif soit financé par la taxe sur les terres rendues constructibles. **RA**



Conférence environnementale

Vers une augmentation de la TVA sur les engrais

A l'issue de la Conférence environnementale, le Premier ministre a annoncé une augmentation de la TVA sur les engrais et confirmé la mise en place d'une contribution climat énergie dans la prochaine Loi de Finances pour 2014.


Photo: Réussir

Pour Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA, l'augmentation de la TVA sur les engrais *«est moins pire qu'une taxe sur l'azote»*.

Après l'annonce de François Hollande à l'ouverture de la Conférence environnementale, le 20 septembre, de créer une nouvelle contribution climat énergie pour lutter contre le réchauffement climatique, Jean-Marc Ayrault a précisé la feuille de route du Gouvernement le lendemain. Ainsi qu'il l'a indiqué la loi de Finances pour 2014 prévoira la mise en place de cette nouvelle taxe carbone.

Une montée en charge progressive

Concrètement une partie des taxes intérieures sur la consommation des carburants et des combustibles fossiles sera calculée en fonction des émissions de CO2 que dégage leur utilisation. *«Cela concernera l'essence, le gazole, le charbon et la houille, le gaz naturel ainsi que le fioul domestique»* a précisé le Premier ministre. Pour la première année en 2014, l'impact de cette taxe carbone sera nul, a promis le Premier ministre, ce qui veut dire que son produit sera compensé par une diminution équivalente de la taxe actuelle. Elle sera soumise, ensuite, à une montée en charge progressive. De 7 euros la tonne de CO2 en 2014, à 14,50 €/t en 2015, elle passera à 22 €/t en 2016, pour rapporter 2,5 milliards d'euros au budget de l'État en 2015, puis 4 milliards d'euros attendus en 2016.

Le Premier ministre s'est également engagé à ce que les professionnels du transport et de la pêche, *«fortement exposés»*, gardent leur exonération. Mais rien pour les agriculteurs qui bénéficient également de cette exemption depuis plusieurs années. Pour le reste, Jean-Marc Ayrault a rappelé l'objectif du Président de la République de ramener à 50 % la production d'électricité d'origine nucléaire dans le mix énergétique d'ici 2025, ce qui suppose de développer *«fortement»* les énergies renouvelables : biocarburants de 2ème et 3ème génération, biogaz, notamment. D'ailleurs, la loi sur la transition énergétique est confirmée. Initialement prévue pour 2013, le projet sera présenté au Parlement au printemps prochain pour être voté avant la fin de l'année 2014.Une agence de la biodiversité Coté politique de l'eau, le Premier ministre n'a pas retenu la taxe sur les engrais ou le bonus/malus pour pénaliser les modes de production les plus polluants qui avaient été évoqués dans la table ronde mais une augmentation de la TVA. Actuellement fixée à 7 %, celle-ci devrait passer à 20 % dès 2014. En outre, il a décidé de porter à 1000, au lieu de 500 aujourd'hui, le nombre de captages d'eau qui seront soumis à un dispositif de protection, *«notamment grâce au développement de l'agriculture biologique»*, a-t-il précisé.

Autre piste évoquée par Jean-Marc Ayrault, la suppression des pesticides en ville et l'élimination des algues vertes dans les dix ans qui viennent. Enfin, 2014 devrait voir la création de l'Agence de la biodiversité. Un projet de loi en ce sens sera déposé au Parlement début 2014. Son préfigurateur *«sera désigné cet automne»* a indiqué le Premier ministre. Au menu également de l'Agenda du Premier ministre, les États généraux de modernisation du droit de l'environnement. Et sur ce sujet précis, le Gouvernement *«travaille à la reconnaissance juridique du préjudice écologique»*. D'ailleurs, Christiane Taubira et Philippe Martin préparent actuellement un texte qui transcrira en droit positif cette notion. Quant aux déchets dont il faut réduire le volume, si le Premier ministre a encouragé tous les opérateurs à mieux les trier et à les recycler, Il appartient à la filière *«de se mobiliser»*. En d'autres termes, c'est aux entreprises et aux acteurs territoriaux de se prendre en charge et non aux pouvoirs publics….

La FNSEA vigilante

Vigilance, pour Christiane Lambert *«C'est moins pire qu'une taxe sur l'azote»* a répondu Christiane Lambert, 1ère vice-présidente de la FNSEA à une question sur l'augmentation de la TVA sur les engrais. Ceci étant, elle considère qu'il s'agit là *«d'un mauvais signal»*, dans la mesure où la consommation d'engrais ne sera pas freinée par la taxation, mais par la recherche, la formation et le développement de bonnes pratiques. Elle espère également que la protection des zones de captage d'eau ne passera pas, uniquement, par l'agriculture biologique, mais aussi par la diffusion de pratiques raisonnées. Quant à la contribution climat énergie, Christiane Lambert s'inquiète que le Premier ministre n'ait pas évoqué les agriculteurs comme bénéficiaires de l'exonération, alors qu'ils en sont déjà partiellement exemptés, comme les transporteurs et les pêcheurs, cités par Jean-Marc Ayrault. Elle regrette également que le Premier ministre n'ait rien dit sur la levée du moratoire sur les retenues d'eau, ni sur la recherche et l'innovation qui permettrait de développer de nouvelles pratiques agricoles et de réduire les apports d'engrais et de produits phytosanitaires.

▶ Réaction

Pascal Ferey(1) *«Les agriculteurs n'ont pas été stigmatisés»*

■ Quelles leçons tirez-vous de la Conférence environnementale 2013 ?

Pascal Ferey: *«On ne sort pas du dogme selon lequel l'agriculture conventionnelle est responsable des pollutions diffuses. Mais contrairement à la Conférence environnementale 2012, les agriculteurs n'ont pas été stigmatisés. J'ai observé plus de retenue dans les attaques contre les pesticides et les nitrates et plus d'écoute par rapport à nos préoccupations. Certes, la FNSEA est toujours visée, mais j'ai constaté plus de respect de la part de ceux qui nous dénigrent en permanence. Ce qui est également positif, c'est la réaffirmation du rôle de l'agriculture comme activité de production. Je devais le souligner».*

■ Néanmoins une taxe sur l'azote a été évoquée, voire un bonus malus…

PF: *«Certes, une taxation spécifique sur l'azote a été proposée par certains. Comme d'ailleurs la mise en place d'un bonus/malus pour encourager de nouvelles pratiques agricoles. Cette initiative a été fermement rejetée par le ministre de l'Agriculture et la proposition n'a pas recueilli de consensus chez les participants à la table ronde. Du coup, elle n'a pas été retenue».*

■ Des progrès ont-ils été réalisés sur les retenues d'eau ?

PF: *«Pour ce qui nous concerne, nous nous sommes prononcés sur la levée du moratoire sur les retenues d'eau et l'application du rapport Martin qui n'est pas hostile à l'irrigation. En tout cas, une éventuelle levée du moratoire n'a pas suscité de fortes réticences et d'ailleurs le rapporteur du groupe, l'a reprise dans ses conclusions. Les travaux se sont également focalisés sur la modification de la gouvernance de l'eau».*

■ Les conclusions vous satisfont elles ?

PF: *«C'est peut être ce qui nous inquiète le plus par rapport aux conclusions de cette table ronde sur la politique de l'eau. Il est hors de question, pour nous, d'accepter l'ouverture du Conseil d'administration des Agences de bassin, aux ONG et aux organisations de consommateurs. De la même façon que les organisations agricoles sont reconnues comme représentatives sur des critères objectifs, les ONG devraient respecter un certain nombre de critères pour justifier de leur représentativité. C'est pourquoi, nous demandons la publication du décret sur leur représentativité. Nous ne voulons pas que siègent dans les différentes instances de la politique de l'eau des comités Théodule qui ne représentent qu'eux-mêmes. Je suis également inquiet de la conclusion du rapporteur qui propose la tenue d'une conférence annuelle agriculture/eau dont il n'a jamais été question dans les débats».*

(1)Vice-président de la FNSEA, président de la Commission environnement

Aidez-nous à mieux vous connaître
et gagnez, par tirage au sort, 3 dîners pour deux personnes
dans un restaurant gastronomique de la Région.

Chère lectrice, cher lecteur,

Votre avis sur TERRES DE BOURGOGNE nous intéresse !

Afin de mieux répondre à vos attentes, nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques minutes à ce questionnaire.
Une fois rempli, merci de le poster affranchi au plus vite et au plus tard le 15 octobre 2013 à l'adresse suivante :

SEPREM Etudes & Conseil
Etude Terres de Bourgogne
6, rue Jules Simon

92100 Boulogne

Vous pouvez également remplir ce questionnaire en ligne en vous connectant à l'adresse suivante :

http://www.seprem-etudes.net/TdB

Un tirage au sort sera réalisé parmi les réponses postées ou validées au plus tard le 15 octobre 2013, et permettra à 3 d'entre vous de gagner un dîner pour deux personnes dans un restaurant gastronomique de la Région.

Conformément à la Loi Informatique & Libertés, vos réponses ne feront l'objet que d'un traitement statistique anonyme, et la société Seprem Etudes & Conseil, en charge de cette étude, garantit la totale confidentialité de vos réponses.

Jean-Luc Berthomé,
Directeur de la publication

VOUS ET "TERRES DE BOURGOGNE"

1- **Comment lisez-vous l'hebdomadaire "Terres de Bourgogne" ?**
(Entourez une seule réponse)

1- Vous y êtes abonné(e)
2- Vous n'y êtes pas abonné(e) mais on vous le prête / donne
3- Autre

2- **Depuis combien de temps lisez-vous "Terres de Bourgogne" ?**
(Entourez une seule réponse)

1- Vous le lisez depuis moins d'un an
2- Vous le lisez depuis 1 à 5 ans
3- Vous le lisez depuis 5 à 10 ans
4- Vous le lisez depuis plus de 10 ans

3- **En général, que lisez-vous dans "Terres de Bourgogne" ?**
(Entourez une seule réponse)

1- La totalité ou presque
2- Environ la moitié
3- Seulement certains articles

4- **En moyenne, combien de temps passez-vous à la lecture d'un N° ?** _____ **(en minutes)**

5- **Combien de personnes, en plus de vous _____, lisent votre N° de "Terres de Bourgogne" ?** _____

6- **S'agit-il ?** *(Plusieurs réponses possibles)*

1- De personnes de votre famille
2- D'autres collaborateurs de votre exploitation
3- D'amis, collègues hors exploitation

Quel est votre intérêt pour chacune des rubriques suivantes ?
(Entourez une seule réponse par ligne)

	Très intéressé(e)	Assez intéressé(e)	Peu intéressé(e)	inté	Pas du tout ressé(e) / non lecture
7- Les pages Panorama (infos agricoles en France et dans le Monde)	1	2	3		4
8- Les pages de votre département	1	2	3		4
9- Les pages sur les autres départements	1	2	3		4
10- Les pages « Bourgogne Actualités » (actualités agricoles en Bourgogne)	1	2	3		4
11- Les pages Filières (élevage, culture…)	1	2	3		4

	Très intéressé(e)	Assez intéressé(e)	Peu intéressé(e)	inté	Pas du tout ressé(e) / non lecture
12- Les pages Info Services / économie gestion	1	2	3		4
13- Les pages Info Services / analyses et tendances	1	2	3		4
14- Les annonces classées	1	2	3		4
15- Les annonces légales	1	2	3		4
16- Les articles des pages « Vie quotidienne » (santé, cuisine…)	1	2	3		4
17- Les jeux	1	2	3		4
18- Les programmes de télévision	1	2	3		4
19- La page « Magazine » (dernière page)	1	2	3		4

20- **Depuis 3 mois, la présentation des pages d'information départementale a évolué. Elles sont maintenant clairement identifiées. Qu'en pensez-vous ?** *(Entourez une seule réponse)*

1- Vous aviez remarqué ce changement et vous êtes très satisfait(e) de cette présentation
2- Vous aviez remarqué ce changement et vous êtes plutôt satisfait(e) de cette présentation
3- Vous aviez remarqué de changement et vous êtes plutôt insatisfait(e) de cette présentation
4- Vous n'aviez pas remarqué de changement mais vous êtes très satisfait(e) de cette présentation
5- Vous n'aviez pas remarqué de changement mais vous êtes plutôt satisfait(e) de cette présentation
6- Vous n'aviez pas remarqué de changement et vous êtes plutôt insatisfait(e) de cette présentation

VOS HABITUDES NUMÉRIQUES

21- **Possédez-vous un Smartphone (un téléphone permettant d'accéder à Internet) ?**

1- Oui
2- Vous ne possédez pas de Smartphone mais vous envisagez de vous équiper à court terme
3- Vous ne possédez pas de Smartphone et vous n'envisagez pas de vous en équiper

22- **Possédez-vous une tablette ?**

1- Oui
2- Vous ne possédez pas de tablette mais vous envisagez de vous équiper à court terme
3- Vous ne possédez pas de tablette et vous n'envisagez pas de vous en équiper

23- **Actuellement, comment utilisez-vous Internet ?**

1- Essentiellement dans un cadre professionnel
2- A la fois dans un cadre professionnel et personnel
3- Vous n'êtes pas connecté(e) à Internet de quelque manière que ce soit (ALLER partie « Le futur Club Terres de Bourgogne » p. 3)

24- **Avez-vous déjà consulté le site de l'hebdo "Terres de Bourgogne" (www.agribourgogne.fr) ?**

1- Oui, plusieurs fois
2- Oui, au moins une fois
3- Jamais car vous ne le connaissiez pas
4- Jamais car cela ne vous intéresse pas

Quel est votre intérêt pour les services suivants, accessibles par Internet que pourrait vous proposer "Terres de Bourgogne" ? *(Entourez une seule réponse par ligne)*

	Très intéressé(e)	Assez intéressé(e)	Peu intéressé(e)	int	Pas du tout éressé(e)
25- L'accès à une version numérique (site ou tablette) intégrale de l'hebdo, inclus dans l'abonnement payant	1	2	3		4
26- La possibilité d'avoir accès aux archives de l'hebdo sur le site gratuitement durant la période d'abonnement	1	2	3		4
27- Hors abonnement, la possibilité d'avoir accès aux archives de l'hebdo sur le site avec paiement à l'article	1	2	3		4
28- Dans le cadre de l'abonnement, la possibilité d'insérer gratuitement sur le site, un nombre prédéfini d'annonces	1	2	3		4

Voici un certain nombre de rubriques ouvertes à tous qui pourraient être créées sur le site de "Terres de Bourgogne". Quelles sont celles qui vous intéresseraient pour vous ou vos proches ?
(Entourez une seule réponse par ligne)

	Intéressé(e) pour vous seulement	Intéressé(e) pour vous et vos proches	Peu ou pas intéressé(e) personnellement mais intérêt de proche(s)	Pas d'intérêt
29- Un agenda des évènements et loisirs dans la région	1	2	3	4
30- Un annuaire des fournisseurs de l'agriculture en Bourgogne	1	2	3	4
31- Un répertoire de bonnes adresses (restaus etc.) dans la région pour toute la famille	1	2	3	4
32- Des articles pratiques, adresses et lieux sur la vie Rurale (garde d'enfants, covoiturage, santé…)	1	2	3	4
33- Un carnet d'adresses des agriculteurs de la région proposant leurs produits en vente directe (viande, fromage, vin…)	1	2	3	4
34- Un annuaire des associations régionales implantées en zone rurale	1	2	3	4
35- Recevoir une lettre électronique donnant des informations sur les Agriculteurs et la ruralité en Bourgogne	1	2	3	4

LE FUTUR CLUB "TERRES DE BOURGOGNE"

"Terres de Bourgogne" envisage de créer un « Club », ouvert aux agriculteurs et aux ruraux, dont l'accès n'impliquerait que de remplir un questionnaire d'identification.

Parmi les services suivants, quels sont ceux qui vous intéresseraient pour vous ou vos proches ?
(Entourez une seule réponse par ligne)

	Intéressé(e) pour vous seulement	Intéressé(e) pour vous et vos proches	Peu ou pas intéressé(e) personnellement mais intérêt de proche(s)	Pas d'intérêt
36- Recevoir des invitations pour des évènements agricoles dans la région	1	2	3	4
37- Recevoir des promotions et bons de réduction de fournisseurs de l'agriculture	1	2	3	4
38- Recevoir par SMS ou courriels des bons de réduction pour des boutiques, loisirs, restaurants, producteurs… dans la région	1	2	3	4
39- Participer à des jeux concours dotés de produits et services régionaux	1	2	3	4

VOS AUTRES SOURCES D'INFORMATION

Quelle est votre fréquence de lecture des types de presse suivants ?
(Entourez une seule réponse par ligne)

	Lecture régulière	Lecture occasionnelle	Non lecture	Ne connais pas
40- La presse quotidienne régionale	1	2	3	4
41- La presse hebdomadaire d'information locale	1	2	3	4
42- Un magazine agricole généraliste	1	2	3	4
43- Un magazine agricole spécialisé dansvotre filière (élevage, cultures…)	1	2	3	4

VOS CENTRES D'INTÉRÊT

Vous déplacez-vous pour… ?
(Entourez une seule réponse par ligne)

	Au moins une fois par mois	Une à deux fois par trimestre	Une à deux fois par an	Moins souvent	Jamais
44- Des sorties au restaurant dans un rayon de 30 km	1	2	3	4	5
45- Des spectacles dans un rayon de 50 km	1	2	3	4	5
46- Des sorties loisirs d'une journée dans un rayon de 100 km	1	2	3	4	5
47- Des week-ends ou courts séjours dans un rayon de 300 km	1	2	3	4	5

48- **Etes-vous impliqué(e) dans la vie locale en dehors de votre activité professionnelle principale ?**
(Plusieurs réponses possibles)

1- Oui, dans une collectivité locale
2- Oui, dans une association (sport, nature, patrimoine…)
3- Non pas encore, mais en projet à court terme
4- Non

Pratiquez-vous ou vous intéressez-vous aux domaines suivants ?
(Entourez une seule réponse par ligne)

	Oui	Non mais en projet à court terme	Non
49- L'agriculture biologique, raisonnée	1	2	3
50- Les activités touristiques en milieu rural (accueil à la ferme, chambres d'hôtes, gîtes…)	1	2	3
51- La vente directe de vos produits	1	2	3
52- La transformation de vos produits	1	2	3
53- Le photovoltaïque	1	2	3
54- La méthanisation	1	2	3
55- La chasse, la pêche	1	2	3

VOS PROJETS D'ÉQUIPEMENT

Avez-vous l'intention, dans les 12 prochains mois, d'acquérir ou de renouveler les équipements suivants ?
(Plusieurs réponses par ligne possibles)

	Oui acquisition	Oui renouvellement	Non aucun projet
56- Tracteur	1	2	3
57- Autre gros matériel agricole	1	2	3
58- Véhicule utilitaire, 4x4, Quad	1	2	3
59- Bâtiment	1	2	3

SIGNALÉTIQUE

60- **Vous êtes :**

1- Un homme
2- Une femme

61- **Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?**

1- Moins de 25 ans
2- 25 à 34 ans
3- 35 à 44 ans
4- 45 à 54 ans
5- 55 à 64 ans
6- 65 ans à 74 ans
7- 75 ans et plus

62- **De combien de personnes se compose votre foyer, vous inclus(e) ?** _____

63- **Si vous avez des enfants au foyer, dans quelle(s) tranche(s) d'âge se situent-ils ?**

1- Moins de 6 ans
2- De 6 à 11 ans
3- De 12 à 15 ans
4- De 16 à 18 ans
5- 18 ans et plus
6- Pas (ou plus) d'enfant au foyer

64- **Quelle est votre activité principale ?**

1- Elevage bovins allaitants
2- Elevage bovins lait
3- Autres élevages
4- Grandes cultures
5- Arboriculture
6- Viticulture
7- Polyculture
8- Autres

65- **Votre conjoint(e) exerce-t-il (elle) sur l'exploitation ?**

1- Oui
2- Non

66- **Si non, quelle est sa profession ?**

1- Ouvrier (e) / employé(e) / technicien(ne)
2- Artisan / commerçant(e)
3- Cadre moyen / enseignant(e) / professeur
4- Cadre supérieur / profession libérale / chef d'entreprise
5- Sans profession / inactif(ve)
6- Retraité(e)

67- **Quelle est votre SAU en ha ?** _____ **ha**

68- **Combien d'actifs compte votre exploitation ?** _____

69- **Dans quel est département se situe votre exploitation ?** _____

70- **Accepteriez-vous de recevoir des informations de la part de "Terres de Bourgogne" ?**

1- Oui (laissez-nous vos coordonnées ci-dessous)
2- Non

71- **Accepteriez-vous de recevoir des informations de la part des partenaires de "Terres de Bourgogne" ?**

1- Oui (laissez-nous vos coordonnées ci-dessous)
2- Non

Merci de toutes vos réponses.
Pour participer au tirage au sort, n'oubliez pas de nous renvoyer ce questionnaire au plus tard le 15 octobre 2013 et de laisser vos coordonnées ci-après.
Laissez également vos coordonnées si vous acceptez de recevoir des informations de la part de "Terres de Bourgogne " et / ou de ses partenaires.

Civilité : Madame / Monsieur

Prénom : _____ Nom : _____

Société / raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : | | | | | | Ville : _____

Téléphone : _____ Téléphone mobile : _____ Adresse courriel : _____

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vos réponses ne feront l'objet que d'un traitement statistique anonyme et la société Seprem Etudes & Conseil garantit la totale confidentialitéde vos réponses. Règlement du jeu disponible sur demande à l'adresse suivante : etudes@seprem.fr

Lutte contre la flavescence dorée

Une prospection solidaire

Suite au retard végétatif, les symptômes de la flavescence dorée ont fait progressivement leur apparition. Formés à les reconnaître, sur chaque commune, dans chaque parcelle, des centaines de vignerons ont débuté la prospection. Les premiers prélèvements et analyses suivront.


À Martailly-les-Brancion, (71), les viticulteurs inspectaient 100 % du vignoble de la commune.

«*Les plus jeunes, prenez les grands rangs ; les plus vieux, les bouts*», plaisante Michel à Chardonnay pour narguer ses compagnons. Armer de bombes de peinture et de rubalise, les viticulteurs passent tous les deux ou quatre rangs selon les cépages. Ils quadrillent ainsi toute la parcelle. Lorsqu'ils repèrent un pied présentant des symptômes de jaunisse, ils le marquent ainsi qu'en bout du rang. Le *«référent communal»* trace alors une croix sur la carte pour indiquer l'emplacement et le nombre de pieds suspects par îlots prédéfinis.

Réalisées suite aux réunions de cet hiver et ce printemps avec tous les partenaires (BIVB, CAVB, chambres, Sedarb, Fredon, Sral, ODG), ces cartes remonteront aux services de la Fredon Bourgogne et du Sral.

Forte mobilisation des vignerons

«Nous sommes agréablement surpris de la mobilisation» félicite Anaïs Chemarin de la Fredon Bourgogne. À de très rares exceptions près, *«la prospection collective a fédéré tout le monde»*. En effet, à Martailly-les-Brancion comme ailleurs en Saône-et-Loire, les quatre viticulteurs réunis autour d'elle représentent 100 % des surfaces de vignes de la commune. Dans d'autres secteurs, et notamment en Côte-d'Or, les salariés des domaines et maisons ont également participé, tout comme certains techniciens des chambres d'agriculture, du Sedarb ou encore des distributeurs.

Des analyses au prorata des surfaces

Les premières nouvelles tombent. *«Sur la Chapelle-de-Brancion, où il y a eu des foyers positifs, avec des pieds arrachés l'an dernier et recourus depuis, on trouve à nouveau des symptômes de jaunisse sur des anciens pieds. Il va nous falloir faire des analyses»*, prévient Anaïs Chemarin. à Plottes, au cœur du foyer initial, bien que cela soit déconseillé, des viticulteurs ont replanté leurs parcelles arrachées. *«On a fait les trois insecticides et on n'a pas de symptômes»*, expliquent Jean Sébastien ou Guy, conscients du danger mais tendus économiquement. Sur la commune de Chardonnay, une autre vigne présentait 16 % de positifs, les 90 pieds ont été arrachés, et cette année, seuls trois pieds de *«jaunisse»* ont été repérés. *«C'est la preuve que la lutte insecticide a marché»*, analyse Nicolas. Les configurations sont donc nombreuses. Cela explique que le nombre d'analyses varie *«au prorata des surfaces viticoles»* et en fonction de zones plus ou moins éloignées du foyer du Mâconnais nord.

Viré-Clessé touché

Après estimation des risques à partir de toutes les données recueillies sur le terrain, des techniciens certifiés viendront effectuer des prélèvements pour analyses en laboratoire. *«Ça va être intense»* avec les vendanges et les premiers froids qui pourraient faire tomber les feuilles rapidement. Mais, c'est la seule possibilité de différencier le bois noir de la flavescence dorée. L'administration s'est engagée à envoyer les résultats aux viticulteurs concernés par courrier.

«Avec ces 2.000 analyses dans toute la Bourgogne, nous aurons un bilan précis de la situation et ceci permettra, au fil des années, en comparant ces résultats à ceux du réseau de piégeage du vecteur (cicadelles), d'aménager la lutte et de l'appliquer uniquement sur des zones où le risque de dispersion sera avéré», précise Charles Chambin.

Mais attention : *«il y aura des pieds suspects non analysés. Il faut donc arracher tous les pieds de jaunisse. C'est un grand nettoyage. Après, ce sera plus ciblé»*, insistent tous les techniciens et élus qui commencent à voir arriver les premiers résultats. Et les nouvelles ne sont pas toutes réjouissantes. Viré-Clessé vient de découvrir un nouveau foyer. D'autres pourraient suivre.

Des années de prospection en vue

L'étau va se resserrer en 2013 autour des seuls foyers grâce à cette vision "globale" de la situation. Normalement, la grande majorité des pieds infestés ont du exprimer cette année les symptômes, même si le phytoplasme peut prendre un certain temps de latence pour rendre le cep malade. *«L'objectif est de cibler les secteurs uniquement avec foyers sous deux-trois ans en ce qui concerne la lutte insecticide. Mais on garde la prospection»*, prévient Charles Chambin. En effet, les autres vignobles français infestés n'arrivent pas à sortir définitivement du plan de lutte faute d'un relâchement précoce de la prospection avec arrachage systématique, laissant çà ou là des pieds positifs qui rediffusent avec les cicadelles repeuplant les vignes. La lutte promet donc d'être longue… Mais possible, au contraire de l'Esca qui encore cette année a fait des ravages. Ses conséquences sont bien plus structurelles pour la Bourgogne, déploraient tous les vignerons…

CÉDRIC MICHELIN

▶ Zoom sur…

Un drone contre la flavescence ?

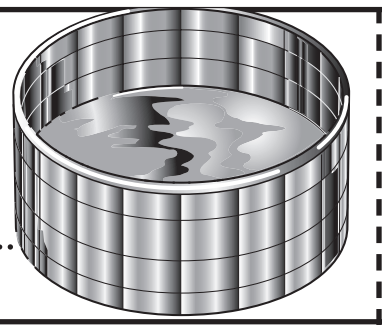

Les lycées de Beaune , Davayé et Grandchamps ont également participé à la prospection pour aider les professionnels.

Un drone aérien –de la société Novadem– a effectué un essai sur deux parcelles du Mâconnais pour tenter de détecter les jaunisses depuis les airs. Encore au stade expérimental, les ingénieurs d'AgroSup Dijon et de Global Sensing Technologies ont cherché dans ce premier temps à vérifier la netteté des images obtenues. Les données recueillies par le drone seront comparées à celles annotées par la prospection terrain. *«C'est encourageant et économiquement rentable. Avec un appareil photo de 12 mégapixels, le temps d'inspection est de 10 à 15 minutes par ha. Si on installe un 24 mégapixels, on pourrait descendre à 6-7 minutes/ha. Un drone équipé coûte 45.000 € et permet de survoler 3.000 ha en 45 jours. Il n'en faudrait donc qu'une dizaine pour couvrir l'ensemble du vignoble bourguignon»*, explique Franck Brossaud, directeur adjoint du pôle technique du BIVB. Reste encore de nombreux paramètres à affiner. Et principalement ceux permettant de repérer automatiquement par intelligence informatique les différences apparaissant dans les vignes malades (enroulement des feuilles, non-aoutement des bois). Les recherches se poursuivent sur le traitement brut des images (AgroSupDijon) et le traitement informatique des données (Global Sensing Technologies), *«pour différencier les faux positifs»*. Le croisement des données recueillies avec celles de la prospection terrain devrait permettre de valider ou non l'hypothèse informatique. Pour autant, la technologie pourrait également servir à déterminer le stress hydrique ou la vigueur des vignes avec des caméras infrarouges.


À Plottes plus qu'ailleurs encore, les viticulteurs sont vigilants.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Elva Novia

Nouveau conseil en reproduction

Cet automne, Elva Novia lance une grande campagne de communication destinée à faire connaître sa nouvelle carte de services. Si l'insémination animale demeure le cœur de métier de la coopérative, cette dernière propose désormais un véritable conseil de reproduction, avec en ligne de mire l'optimisation des performances économiques des exploitations.



A l'occasion du prochain Sommet de l'Elevage, Elva Novia inaugurera sa nouvelle campagne de communication, la première depuis la naissance de la nouvelle coopérative fin décembre 2012.

A l'occasion du prochain Sommet de l'Elevage, les 2, 3 et 4 octobre à Clermont-Ferrand, Elva Novia inaugure sa nouvelle campagne de communication, la première depuis sa naissance fin décembre 2012. Cela fera en effet bientôt un an que Coop'Evolia et Génésia ont fusionné, provoquant un mariage coopératif entre la Bourgogne et l'Auvergne-Limousin. La zone couverte par Elva Novia compte six départements et représente rien moins que le second bassin de production animale après la Bretagne !

La coopérative compte 8500 adhérents et emploie plus de cent salariés sur ses deux sites de Marmilhat (63) et de Fontaines (71). Elva Novia est née d'une volonté d'aller de l'avant dans un secteur en plein bouleversement. La réforme de la Loi sur l'élevage, les impératifs économiques et l'avènement des biotechnologies génétiques (génomique, sexage) sont autant d'enjeux qui ont guidé ces choix stratégiques.

Maîtrise de la reproduction

Avec sa nouvelle signature *«Top élevage reproduction»*, Elva Novia est l'exemple même d'une coop d'IA qui a bien changé. Certes, *«l'insémination demeure le cœur de l'activité»*, confirme Denis Faradji, responsable marketing et communication. Mais de nombreux *«métiers périphériques»* se sont greffés ; tous orientés vers la *«maîtrise de la reproduction»*. *«La reproduction, c'est qu'une vache produise un veau»*, argumente Aude Torrent, ingénieure repro-conseil. Et que ce soit en lait ou en viande, la production d'un veau, c'est la base du revenu de l'éleveur, font valoir les deux porte-parole d'Elva Novia.

Insémination animale

Pour maîtriser cette reproduction, Elva Novia propose toute une gamme de *«métiers»* et de services. L'insémination animale demeure l'activité qui mobilise le plus de main-d'œuvre avec 80 inséminateurs effectuant quelque 250.000 IAT sur la zone, moitié en viande, moitié en lait. Elva Novia dispose d'une gamme de semences totalement uniformisée avec pas moins de 57 races bovines, dont bien évidemment les dix plus grandes races allaitantes et laitières qu'il est coutume de rencontrer sur le territoire. Des semences qui sont pour la plupart produites par Elva Novia dans son centre de production de semences de Fontaines (71), lequel dispose d'une taurellerie de 150 places. 1,5 million de doses y sont produites chaque année. Le centre assure également la mise aux normes de taureaux dans le cadre de la monte publique ou privée. Un service de prélèvement en ferme et de contrôle de fertilité est proposé. Cette prestation choisie par les propriétaires de taureaux privés se développe de plus en plus. Bientôt, la coopérative disposera de deux véhicules équipés à cet effet, informe Denis Faradji.

Procréation génétique

En amont de la production de semences, Elva Novia participe activement aux schémas collectifs de sélection et de procréation génétique. *«Pour approvisionner les entreprises de sélection auxquelles la coop adhère, un travail d'animation et de création génétique est conduit par nos six responsables produits génétiques»*, explique Denis Faradji.

Ces responsables ont ainsi en charge *«la création du produit génétique»* mais aussi sa *«diffusion»* auprès des éleveurs. Au-delà de la vente de doses, Elva Novia apporte ainsi un *«conseil en accouplement»* visant l'amélioration génétique des cheptels et donc, in fine, l'amélioration du produit viande ou lait, fait remar-

DU 2 AU 4 OCTOBRE 2013 AU PARC DES EXPOSITIONS DE CLERMONT FERRAND (63)

Grand Jeu REUSSIR
Hall 1, allées C et D, n° 102
SOMMET DE L'ÉLEVAGE

1er Lot UN BOX DE TRAITEMENT LELY
Extérieur - Allée F - n° 239
D'UNE VALEUR DE 8 900 € HT

2e Lot Le prêt sur site, durant 1 mois, sans limite d'heures, D'UN TRACTEUR BELARUS SÉRIE 1523.5 équipé d'un bras chargeur.
Assurance à charge de l'agriculteur.
BELARUS
Extérieur - Allée K - n° 309
D'UNE VALEUR DE 4 800 € HT

3e Lot UN GODET - 3 POINTS - HYDRAULIQUE
AGRAM
Extérieur - Allée M - n° 353
D'UNE VALEUR DE 1 488 € HT
2 m.
2 vérins hydrauliques double effet.
Chapes de vérin renforcées. Attelage renforcé 3 points catégorie 2.
Renforts inférieurs.

Pour JOUER
REMPLISSEZ complètement et lisiblement VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION disponible sur le stand REUSSIR ou des sociétés partenaires
DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard vendredi 4 octobre 2013 à 17 heures

4e Lot UN ÉLECTRIFICATEUR PATURA P4600
patura
Hall 1 Allées F et G n° 207
avec télécommande, pour longs périmètres de clôture (jusqu'à 30 km) avec végétation abondante. Utilisable sur batterie 12 V (non fournie) et sur secteur 230 V ; affichage digital ; contrôle clôture et batterie 10 niveaux ; mode de réglage à 6 niveaux ; protection contre la décharge profonde ; énergie stockée : 9 joules.
D'UNE VALEUR DE 676 € HT

5e Lot UN THERMOLAC 40 GV LA BUVETTE,
LA BUVETTE Le spécialiste de l'abreuvement
Hall 1 - Allées C et D n° 104
Modèle avec 1 boule pour 15 gros bovins
Efficacité jusqu'à -30°C en hiver.
L'eau reste fraiche en été.
Boule moussée polyuréthane.
Système breveté d'ouverture totale et rapide.
D'UNE VALEUR DE 473 € HT

6e Lot UNE CASQUETTE VENTILÉE POWER CAP AXE-ENVIRONNEMENT
Coquée
Autonomie 8 heures
Axe environnement spécialiste phyto-environnement
• Protection respiratoire avec ventilation motorisée
• Pour une utilisation uniquement contre la POUSSIÈRE
• Pour le nettoyage d'étable, hangar, …
• ULTRA CONFORTABLE.
D'UNE VALEUR DE 349 € HT

7e Lot UNE COMBINAISON EXTREM OUT DOOR RIZOME® double Zip.
D'UNE VALEUR DE 230 € HT

8e Lot UNE COMBINAISON LIGHT, RIZOME® Double curseurs inversés Teflon
D'UNE VALEUR DE 71 € HT

9e Lot UN POLO MANCHES COURTES, RIZOME®, polo techno fibres, col zip.
D'UNE VALEUR DE 38 € HT
rizome www.rizome.fr

du 10 au 15e Lot
LE JEU VIDÉO Farming Simulator 2013®, de la société FOCUS HOME INTERACTIVE
Avec Farming Simulator 2013, bienvenue dans le plus grand et passionnant jeu de simulation agricole jamais réalisé !
Relevez les défis d'un agriculteur au 21e siècle !
www.farming-simulator.com
D'UNE VALEUR DE 21 € HT
FOCUS HOME INTERACTIVE

REÜSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés LELY, PODIA, AGRAM SAS, PATURA, LA BUVETTE, AXE ENVIRONNEMENT, RIZOME et FOCUS HOME INTERACTIVE, organise du 2 au 4 octobre 2013 dans le cadre du Salon Sommet de l'Élevage 2013, au Parc des Expositions de Clermont Ferrand, à COURNON (63), un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur exploitant spécialisé dans les productions concernées par le Sommet de l'Elevage et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand REUSSIR situé Hall 1au plus tard vendredi 4 octobre 2013 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; la valeur commerciale des lots étant donnée à titre indicatif, peut faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP Stéphanie LAUZANNE - Laurent ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 2/4 avenue de la Cerisaie - Silic 311 - 94266 Fresnes CEDEX. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR – innovators in agriculture · LELY · BELARUS · AGRAM · patura · LA BUVETTE Le spécialiste de l'abreuvement · Axe environnement spécialiste phyto-environnement · rizome www.rizome.fr · FOCUS HOME INTERACTIVE · Terres de Bourgogne

quer Denis Faradji.

Nouvelles biotechnologies

Pour le conseil en accouplement, Elva Novia dispose du logiciel *«Planning Accouplement Micro»* et de son pendant pour les races allaitantes *«Génitor»*, des outils devenus indispensables, notamment avec les nouveaux taureaux génomiques. Innovation et biotechnologies de pointes sont au cœur des activités d'Elva Novia. Le génotypage est désormais pratiqué en routine dans le cadre de la procréation génétique. Le sexage des semences gagne du terrain aussi. La technique de la transplantation embryonnaire contribue elle aussi à l'accélération et à la diffusion du progrès génétique.

Conseil en reproduction

L'échographie joue un rôle de tout premier plan dans l'optimisation de la reproduction. Pratiqués par les coop d'IA depuis plusieurs décennies, les constats de gestation sont aujourd'hui au cœur du nouveau conseil en reproduction *«Cap Repro»* mis au point par Aude Torrent. L'éleveur a le choix entre quatre types de contrats qui combinent conseils et actes. Le contrat *«Palp'»* repose sur un constat par *«fouille»*. Plus élaboré, le contrat *«Pragma»* prévoit trois passages d'échographistes par an. Un cran au-dessus, le contrat *«Proxim'»* implique un suivi mensuel. Enfin, le contrat *«Perf'»* intègre en plus l'intervention de plusieurs spécialistes d'Elva Novia : un ingénieur repro-conseils, un nutritionniste, un vétérinaire.

Echographie

A travers la primeur de l'information qu'elle fournit sur la réussite à la reproduction, l'échographie est aujourd'hui un outil indispensable pour optimiser les performances économiques d'un élevage. Et cette technique ne se résume pas qu'à révéler si une vache est pleine ou non, signale Aude Torrent. Outre le constat de gestation, l'acte permet aussi d'établir *«un constat d'aptitude»*. En effet, l'observation de l'appareil génital des femelles permet d'évaluer leur aptitude à la reproduction, fait valoir l'ingénieure. A compter de cet automne, Elva Novia proposera des formations aux éleveurs (génotypage, détection des chaleurs…). Des journées d'information seront également proposées aux établissements scolaires.

MARC LABILLE

▸Zoom sur…

La filiale *«Généform»*

Elva Novia, c'est aussi une filiale de repro-fournitures sous le nom de *«Généform»*. Au catalogue, compléments alimentaires, minéraux, petit matériel d'élevage, pour la plupart orientés vers l'optimisation de la reproduction des animaux. Grâce à cette filiale, Elva Novia dispose par ailleurs de toutes les solutions de *«monotoring»* (détection des chaleurs) disponibles sur le marché. Parage de pieds et hygiène figurent également parmi les activités en développement au sein d'Elva Novia.

Sommet de l'ÉLevage

Les exposants Bourguignons

AGID
Hall 1 - Allée G - Stand 219
AGRI CONSULT BUCHET EURL
Extérieur - Allée M - Stand 373

CARROSSERIE CORNE-LOUP SARL
Extérieur - Allée L - Stand 338
CHAROLAIS HORIZON
Hall 3 - Allée A - Stand 29
COUZON - DACAR
Extérieur - Allée J - Stand 292

LAGROST ALIMENTS
Hall 3 - Allée A - Stand 30

MAMELLOR
Hall 1 - Allée B.C - Stand 63
MEGNAUD NUTRITION ANIMALE
Hall 3 - Allée A - Stand 47
MG INTERNATIONAL
Extérieur - Allée B - Stand 129
MICHEL VIARD SARL
Hall 3 - Allée A - Stand 36

OS MOUTON CHAROLLAIS
Hall 5 - Allée - Stand 5

PESATEC / ELYSIS
Hall 1 - Allée D - Stand 137
PHILICOT SAS
Hall 1 - Allée F.G - Stand 202

RCY
Extérieur - Allée L - Stand 319
Extérieur - Allée L - Stand 321

FRANCE TRAIT
Hall 4 - Allée - Stand 6

HELIX DEVELOPPEMENT
Hall 3 - Allée A - Stand 9
OXFORT NUTRITION ANIMALE
Hall 1 - Allée E.F - Stand 169

RENOLIT ONDEX
Hall 6 - Allée C - Stand 17

TALON CO-PRODUITS SARL
Hall 1 - Allée G - Stand 240

AREAS ASSURANCES - SIMONOT LAURENT
Hall 2 - Allée A - Stand 77

CMG SA
Extérieur - Allée D - Stand 185

GEOFFROY SA
Extérieur - Allée X - Stand 406

HERD BOOK CHAROLAIS
Hall 3 - Allée A - Stand 51

PONGE PERE ET FILS SARL
Extérieur - Allée V - Stand 421

ASSOCIATION ANE DU BOURBONNAIS
Hall 4 - Allée - Stand 4

CHAUVEAU MECANO SOUDURE
Extérieur - Allée O - Stand 481
CIALYN
Hall 3 - Allée A - Stand 28
CIALYN SECTION OVIMONTS
Extérieur - Allée A - Stand 103
COMPERAT CO-PRODUITS PERE ET FILS
Hall 1 - Allée A - Stand 18

DELTA MICS
Extérieur - Allée C - Stand 165
NAUDOT-MAZERON
Extérieur - Allée M - Stand 369

PHYTALIE SARL
Hall 3 - Allée A - Stand 45 BIS

BUCHET EURL
Extérieur - Allée M - Stand 373

CARROSSERIE CORNE-LOUP SARL
Extérieur - Allée L - Stand 338
CHAROLAIS HORIZON
Hall 3 - Allée A - Stand 29
COUZON - DACAR
Extérieur - Allée J - Stand 292

LAGROST ALIMENTS
Hall 3 - Allée A - Stand 30

MAMELLOR
Hall 1 - Allée B.C - Stand 63
MEGNAUD NUTRITION ANIMALE
Hall 3 - Allée A - Stand 47
MG INTERNATIONAL
Extérieur - Allée B - Stand 129
MICHEL VIARD SARL
Hall 3 - Allée A - Stand 36

OS MOUTON CHAROLLAIS
Hall 5 - Allée - Stand 5

PESATEC / ELYSIS
Hall 1 - Allée D - Stand 137
PHILICOT SAS
Hall 1 - Allée F.G - Stand 202

RCY
Extérieur - Allée L - Stand 319



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 18/09/2013	Bourg-en-Bresse 24/09/2013	St Christophe-en B. 18/09/2013	National 18/09 au 24/09/13
Vaches viande (V)	U	-	4,20 €	4,60 €	4,39 €
	R	3,96 €	4,00 €	4,20 €	4,03 €
	O	-	3,70 €	-	3,62 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,65 €	-	3,70 €
	O	3,47 €	3,40 €	-	3,50 €
Vaches lait (L)	O	-	3,20 €	-	3,17 €
	P	2,92 €	2,50 €	-	2,86 €
Génisses VML	U	4,65 €	4,65 €	4,95 €	4,61 €
	R	4,27 €	4,10€	4,42 €	4,08 €
	O	-	3,50€	-	3,47 €
Taureaux VML	URO	2,80 €	2,60 €	2,82 €	2,74 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 24/09

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,05	-
250-300 kg	-	2,90	2,80
300-350 kg	-	2,77	2,73
350-400 kg	-	2,68	2,60
400-450 kg	2,86	2,69	2,53
450-500 kg	2,71	2,61	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,93	-
250-300 kg	-	2,79	2,66
300-350 kg	-	2,68	-
350-400 kg	-	2,68	2,45
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,49	-
450-500 kg	-	2,42	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,63	2,42
400-450 kg	2,86	2,52	-
450 kg et +	-	2,60	2,31
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,58	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,86	2,17	2,00 -
5 -10 ans	-	2,11	1,93
+10 ans	-	1,98	1,76 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,10	2,31	2,08

Bovins : 1162
96% de vendus

Broutards : la qualité de l'offre proposée par les éleveurs à cette saison permet d'attirer davantage d'acheteurs, de rendre les transactions plus dynamiques et de vendre la totalité des animaux à des cours très fermes.
Laitonnes : l'offre ne couvre pas la demande et les cours continuent de progresser.
Génisses 18 mois : demande suivie et cours facilement maintenus.
Taureaux : ventre très calme.
Vaches et génisses 30 mois : les tarifs continuent de baisser sous la pression des cours du gras, surtout en vaches âgées moyennes.

Infos : vendredi 27 septembre 2013/ Portes ouvertes au GAEC Gauthé à vandenesses (58) et vente aux enchères assurée par la Sicafome à partir de 14h.
Divers : 1 broutard culard 270 Kg : 900€ (3,33). 1 broutard culard 374 Kg : 1150 € (3,07) 1 laitonne culard 218 Kg : 1000€ (4,59)
Génisses de 2 ans formées de 323 à 540 Kg : 1200 à 2060€ (3,17 à 4,55)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 23/09

Bovins (422)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
175 à 395 kg	470 - 1010	2,56 - 2,72
405 à 435 kg	1050 - 1160	2,58 - 2,70
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
240 à 325 kg	650 - 860	2,58 - 2,72
Génisses		
330 à 445 kg (16-24mois)	700 - 1020	2,13 - 2,42
420 à 625 kg (24-36mois)	850 - 1280	1,80 - 2,10
Taureaux		
935 à 1020 kg	-	-
Vaches suitées mâles et femelles	1060 - 4630	
légères	610 - 1100	
entre-deux	1120 - 1360	
lourdes	1400 - 1750	

En broutards, les animaux de plus de 380 kg et de bonne qualité voient leurs cours reconduits, commerce plus difficile en sujets de qualité ordinaire :
Vente rapide et active en femelles à des tarifs soutenus.
Pas de demande en taureaux.
Le peu de demande en sujets gras influe sur les cours des vaches maigres. Baisse des tarifs.

Prochain marché bovins le lundi 30 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 18/09

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,95	-
300 à 350 kg	2,73	2,50
350 à 400 kg	2,60	2,45
400 à 450 kg	2,60	2,45
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,83	-
250 à 300 kg	2,75	-
300 à 350 kg	2,71	2,52
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
[24-36 mois]	-	2,25
Vaches		
- 5 ans	2,20	2,05
de 5 à 10 ans	2,15	1,95
+ 10 ans	-	1,75

Broutards laitonnes : bonne vente quasi-totale. Les cours sont reconduits en toutes catégories mâles et femelles.
Vaches - Génisses : stabilité des cours. Vente un peu plus facile dans les bêtes de qualité, les bêtes trop maigres sont pénalisées.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 24/09/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,85 €	2,65 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,70 €	2,50 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,40 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,25 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,35 €	nc

Tendance : Cours reconduits

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 16/09 au 22/09/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,68 €	2,60 €
350 kg	-	2,54 €	2,49 €
400 kg	-	2,53 €	2,49 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,42 €	2,37 €
500 kg	-	2,35 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,62 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,41 €	2,36 €

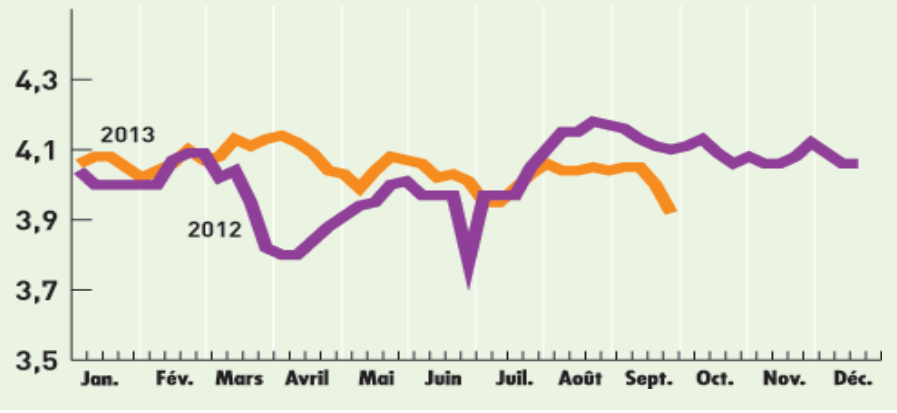
Tendance :
Marché plus tendu en lien avec le marché de la viande.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 16/09 au 22/09/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,92 €	3,72 €	3,70 €			
Races mixte		-	3,63 €	3,62 €	3,57 €	-	
Races lait					-	3,37 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,61 €	4,48 €	4,32 €	4,03 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg-		4,62 €	4,29 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,71 €				
Races mixte	-	-	-	3,68 €	3,54 €	-	-
Races lait				-	3,52 €	3,23 €	3,08 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,96 €	4,83 €	4,55 €	4,36 €	-	-	
Viande +350 kg	4,96 €	4,83 €	4,55 €	4,41 €			

Tendance : Dégradation des ventes, concurence avec l'import de la zone Europe.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 16/09 au 22/09/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,15 €	4,15 €	4,25 €	4,16 €	-	-		
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	5,71 €	5,09 €	4,69 €	4,65 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,42 €	-				
Races mixte					-	3,64 €		-
Races lait						-	3,29 €	3,20 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,00 €	4,93 €	4,73 €	4,53 €	-	-		
Viande +350 kg	5,14 €	4,99 €	4,71 €	-				

Tendances SEM. DU 23 AU 27 SEPTEMBRE 2013

Bovins de boucherie

La dégradation des prix est sévère, avec des réformes laitières qui ont perdu près de 15% de leur valeur en un mois et le cheptel allaitant est en passe de prendre le même chemin avec une dégradation plus tardive, mais beaucoup plus violente. La raison principale avancée par les industriels à ce revirement de situation, est le manque de consommation, avec plusieurs critères en cause. La mauvaise image de la viande bovine auprès d'une partie des consommateurs après les différentes affaires qui ont défrayer les chroniques tout l'été. Le niveau de prix est également cité, avec des écarts qui se sont creusés avec nos voisins européens face à des centrales d'achats qui profitent pleinement de cette situation. Sur les marchés, l'ambiance est morose avec des échanges souvent lents et très sélectifs. Toutes les catégories sont touchées, y compris dans les femelles haut de gamme ou de qualité bouchère. La dégradation des prix est marquée dans les Charolaises de choix secondaire. En réformes laitières, les acheteurs maintiennent une très forte pression sur les prix et la demande reste atone pour les taureaux de réformes. Dans les jeunes bovins, le commerce est calme dans la viande avec une nouvelle érosion des cours dans les bons Charolais ou Limousins. ■

Broutards

Le commerce est calme avec une demande italienne peu soutenue. Néanmoins, le niveau de l'offre n'est pas excessif et les exportations qui ont repris vers l'Algérie et la Tunisie atténue la pression que voulaient imposer les importateurs italiens et les engraisseurs Français. Dans les femelles, la commercialisation reste régulière avec des tarifs qui se maintiennent sans difficulté. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'ambiance est tendue avec un tri sévère de la part des acheteurs. Les veaux Frisons convenables sont stables alors que les sujets plus légers sont écartés des lots avec une valorisation réduite. Les transactions sont plus sélectives dans les veaux Montbéliards ou Abondances avec moins de besoins pour les sorties de Février. Les transactions sont difficiles dans les croisés laitiers ordinaires. Les tarifs restent soutenus dans les Charolais, Limousins ou Croisés (jaunes ou blanc bleus), frais et viandés, destinés aux labels. ■ **Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 23 septembre)

« La situation de marché demeure équilibrée en distribution (GMS, boucheries) et ne justifie aucune baisse des cours. Le marché des produits transformés se trouve lui déstabilisé par des stocks et des importations privilégiées par les entreprises au détriment de la traçabilité et des attentes des consommateurs. »

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 23/09*

Agneaux (1235)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,94 - 3,34**	**2,49 - 3,31**
Gras (38-44 kg)	-	**2,82 - 3,40**	**2,63 - 3,17**
Gras (+44 kg)	-	**2,72 - 3,29**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,41 - 3,13**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (164)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,24 - 1,74**	**0,64 - 0,88**	-
(+60 kg)	**0,94 - 1,34**	**0,63 - 0,94**	-
Divers			
Béliers **(17)** 110 à 150 €	**1,03 - 2,29**		
Agneaux maigres : 74 € à 112 € (2,41 à 3,26)			
Chèvres : 12 € à 25 €			
Boucs : 12 € à 22 €			

Ovins : 1416 Vente totale
Agneaux : demande suivie et cours reconduits à l'approche de la fête de l'Aïd El Kébir.
Brebis et béliers : cours fermes et inchangés.

Effectifs : Agneaux : 1235. Brebis : 164. Béliers : 17. Caprins : 0.

Prochain marché : Les lundi 30/09 et 07/10 aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 02/09*

Ovins : 248	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras -44 kg	**95 - 136 €**	**2,64 - 3,25 €**
Agneaux gras +44 kg	**120 - 147 €**	**2,45 - 3,04 €**
Brebis	**35 - 87 €**	**0,57 - 1,33 €**
Béliers	**101 - 119 €**	

Vente rapide et totale à des cours qui progressent dans l'ensemble des catégories

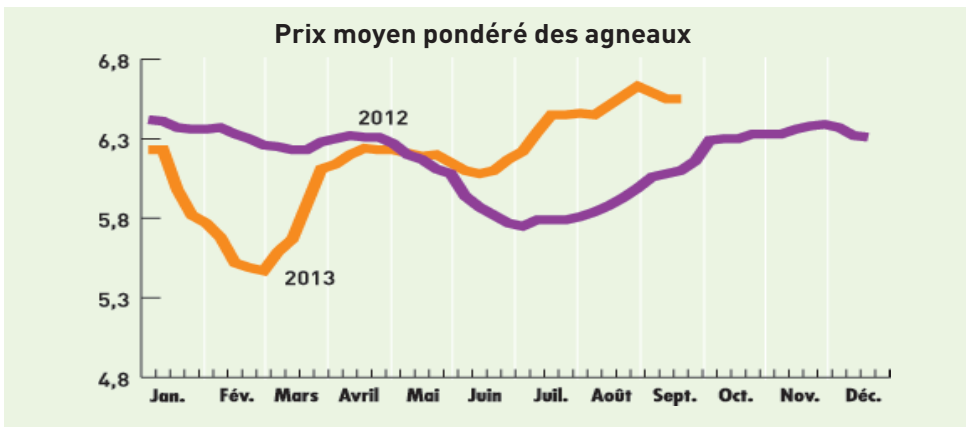
Prochain marché ovins le lundi 30 septembre et 07 octobre aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 16/09 au 22/09/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	**-**	**6,79 €**	**6,39 €**
Couvert	16-19 kg	**6,80 €**	**6,76 €**	**6,47 €**
Gras	-16 kg	**-**	**-**	**-**
Gras	16-19 kg	**-**	**5,78 €**	**-**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 16/09 au 22/09/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,55 €	**6,10 €**	**2,21 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 16/09/2013 au 22/09/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	6,84 =	6,92 =	6,91 =	6,22 -0,05	-	-	-	-
	R *Var.*	6,49 =	6,58 =	6,58 =	-	6,95 0,05	6,92 -0,02	-	-
	O *Var.*	5,54 0,10	5,64	-	-	6,87 0,11	6,59 -0,09	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,80 =	6,71 =	5,90 =	-	6,80 =	6,69 -0,02	-
	R *Var.*	6,48 =	6,54 =	6,45 =	5,82 =	6,79 0,07	6,76 0,05	6,63 -0,03	6,29 -0,12
	O *Var.*	5,92 =	5,92 =	-	-	6,39 0,02	6,47 0,03	6,34 -0,03	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,90 0,01	5,78 -0,03	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : Agneaux : cours difficilement maintenus compte tenu de la pression des agneaux britanniques et d'une demande très faible. Brebis : cours reconduits avec un équilibre offe/demande. **Zone Sud :** application du réseau. Manque d'offre.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 33-36

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
35-36/2013		**42 000**	**0,191**	**-**	**-**	**6**
37-38/2013		**42 900**	**0,195**	**-**	**-**	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 18 septembre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,50 à 7,80 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	inc	inc

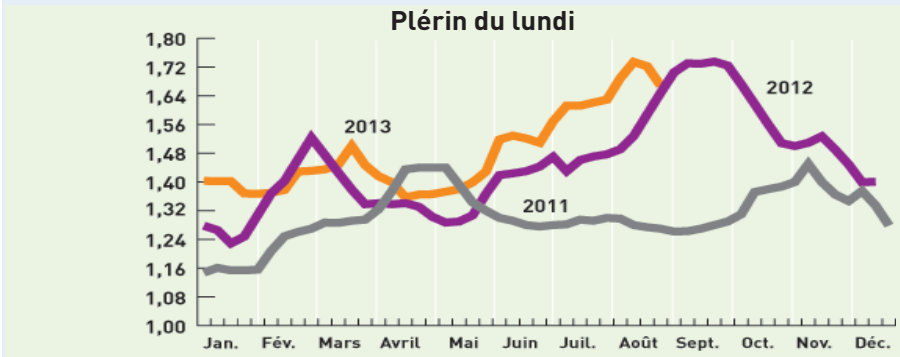
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 153 porcs présentés) — *Cotations du lundi 16/09/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,668 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 13/09 au 19/09/13*

1,92 €/kg/carcasse euros



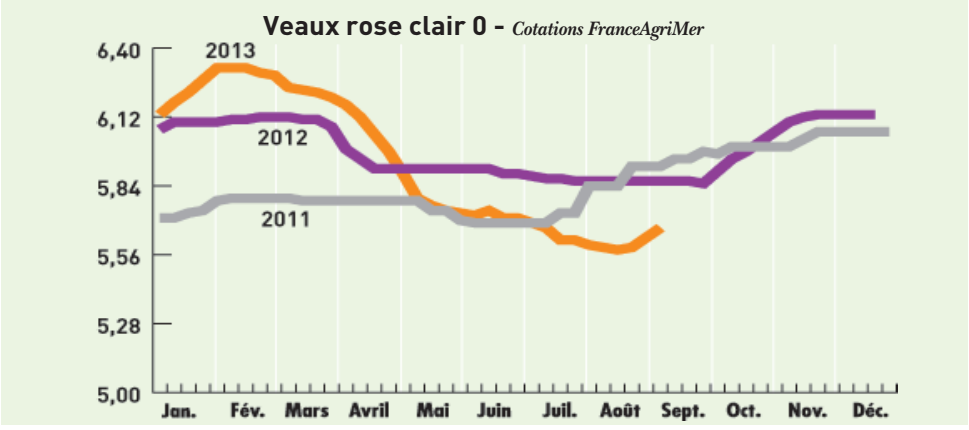
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 16/09 au 22/09/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**7,94 €**	-	-
U	-	**7,52 €**	**6,85 €**	-
O	-	**5,67 €**	**4,89 €**	**4,45 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 23/10 au 29/09/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**139**	**400-590 €**	**280-500 €**	**110-300 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**200-280 €**	**190-270 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**130-150 €**	**70-150 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**1054**	**NC**	**NC**	**40-120 €**	**20-40 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 16/09 au 22/09/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,55 €**	**2,35 €**	**1,53 €**	**–**
Bons	**2,21 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales — Marché du 12 septembre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	sept.-déc.	172	N C
	BPMF	sept.-déc.	177	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	176	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	180	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	sept.-déc.	160 à 161	N C
Sud Côte-d'Or	64 kg/hl	sept.mars	166	T C
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	sept.mars	163	T C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	Sept.-oct.	150	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	sept.-déc.	167	V C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		sept.	191	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		9 d'oct.	170	V C
Aube/Yonne		oct.-déc.	162	N C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		sept.-déc.	230	N C
Côte d'Or		sept.-déc.	230	V C
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	sept.-déc.	270	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds Same Explorer 80 DT 2002, 6670 H, 80 cv 4RM tbé clim révisé chargeur Mailleux MX 80 18500 euros
✆ **06.83.32.43.99**

01 - Vds tracteur JD 6300, 4RM, 4 pneus neufs, avec chargeur Mailleux 40.85, 9000 h, clim, tbé - pailleuse desileuse Lucas Colibri
✆ **06.85.17.96.95**

01 - Vds JD 6320 Prem 7200 hrs, 105 cv, an 2002, rel. avt Powerquad + pneu 5% 169R38 - 136R28
✆ **06.74.57.69.96**

07 - Vds tracteur JD 2850 MC1 an 1991 4RM moteur neuf TBE
✆ **06 47 97 26 66**

25 - VDS tracteur IH 1055 4RM 8.000 H 8.000 euros HT + citerne 100 m3 propre dégazée 8500Ä HT. Cartier JF, Laviron,
✆ **03 81 56 03 90**

42 - vds tracteur MF 4335 4 R 02 75 cv 1800 h d'origine PN av ar 10 % usure tbe prix 19900 euros
✆ **06 714 71 30 18**

54 - Vds tracteur New-Holland TM 130, An 2006, 3100 hrs, Prix 31 000 euros, TBE,
✆ **06 72 96 24 62**

55 - Recherche tracteurs de 30 à 80 cv, 2 ou 4 roues motrices, + de 20 ans, même Vigneron.
✆ **06 71 96 11 82**

57 - Vends Valtra T 170 Hitech 2.100 h, relevage avant, 1ère main, très bon état, 47.000 euros.
✆ **06 88 15 23 35**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 5 800 h, TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 360D)
✆ **03 86 76 01 78**
06 70 57 20 22

68 - Vends Tracteur JD 2140 2 RM 7500 H, Benne Brimont 8 tonnes avec rehausses, Automoteur Tecnoma 2000 L, rampe alu 24 m voie 1.70 H 1.20. Charrue Kverneland 4 corps varilarge, localisateur d'engrais Monosem 6 rgs, trémie frontale inox
✆ **06 09 47 25 09**

71 - Vends Deutz DX 390 86, 8.700 H, andaineur Kuhn GA 4321, rotative Kuhn GMD 602, 2004, TBE.
✆ **06 81 68 15 57**
03 85 25 89 19

73 - vds générateur air chaud à gaz avec thermostat état neuf, casseuse à noix gros débit be.
✆ **06 09 28 08 83**

88 - Cause santé ferme polyculture élevage bovins viande ovins cherche salarié.
✆ **06 14 36 09 86**

Travail sol

01 - Vds charrue 4 socs Huard 475 NSH, 1992, tbé, 3500 euros
✆ **06.12.14.68.51**

18 - Vends cover crop Gard, 24 disques, TBE, 1.500 euros.
✆ **06.31.64.01.41, heures repas ou 02 48 60 67 05.**

21 - VENDS HR + Packer 3 m. avec PAC, BE + 9 masses AV de 30 kg (réf. 3801)
✆ **07 86 54 42 38**

21 - VENDS charrue Bugnot 5 socs NS, 1 500 €, fourche mailleux 455 pour tracteur 50 à 70 ch, 1 000 € (réf. 3902)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - VENDS chisel Ebra 4/4.80 avec herse canadienne, 1 600 euros, - tasse avant cochet, 450 € (réf. 3901)
✆ **03 80 81 40 03**
06 48 28 48 66

26 - Vds charrue 4socs Grégoire-Besson RB4+élévateur à noix 4x0.40 devant la laveuse avec variateur
✆ **04 75 45 30 28**

38 - Charrue 4 socs Kverneland herse 5m40 combiné vibro semoir Amazone 3 m plus divers matériels.
✆ **06 42 63 74 72**

71 - Vds charrue Lemken 2 camp. Variopal.7, 5 fers, n. stop hydro, varilarge, fer carbur, fer rasette, contre seps, étraves neufs.
✆ **06 81 66 73 85**

71 - Vds charrue Huard QR65 T, 4 socs chisel lourd, 13 dents, rouleau arrière 60c ø, le tout très bon état.
✆ **06 72 68 03 50**

Récolte

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,85,86,96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 240-440 487-507 et Presse MD et RB (réf. 390B)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds ramasseuse à noix marque BOB. moteur Honda bon état 3000 euros
✆ **06 65 10 11 69**

26 - Vds faucheuse 6 md 600/2 Kuhn an2003 TBE peu servie + pneu 480 70 34 Kbleber Fiker
✆ **04 75 53 38 57**

38 - Ramasseuse Monchiero 2011, 3 m, 160 H, 50 % du neuf, giros cabine, noix pommes châtaignes.
✆ **06 42 63 74 72**

38 - Vds désileuse distributrice élévatrice T16,50 de 1998 TBEG distribue que du maïs : 1000 euros.
✆ **06 47 24 01 89**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale Claas et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

Traitement

21 - VENDS pulvé. Berthoud Volux 32, 3 200 l., rampes 24 m., BE (réf. 37VB3)
✆ **06 82 69 28 68**

21 - VENDS pulvé Blanchard Micropul, 800 l., 12 m., année 2008, aux normes, 1 900 €, TBE (réf. 380A)
✆ **06 81 91 54 79**

Epandage

69 - Vends épandeur à fumier hérissons verticaux 10 T. 12 m3 2007 état excellent.
✆ **04 78 81 82 68 HR**

Cave

69 - Vend Vaslin 22 hl. - Pompe à venda. PMA - Chauffe cuve inox gaze chaptalisateur inox.
✆ **04 74 69 25 49 HR**

69 - Vds double drapeau inox 140x48 cm. TB état peu utilisé.
✆ **06 85 54 00 49**

Manutention

01 - Vds chariot elevateur Komatsu F15-15, 1991, 1,5T, 7200 H Duplex 3 fonctions gaz tbé
✆ **06.15.89.93.79**

Agri. divers

01 - Vds charrue HBO + poids pour tracteur + mangeoires bois pr ovins + râteliers métaliques
✆ **06.70.83.67.20**

01 - Vds cultivateur Konskilde 21 dents + rouleau 360 E - semoir grains John Deere 2m25 prix 220 E
✆ **04.74.51.02.22**

01 - Vds combi herse Quivogne + semoir Sulky 3m prix 3500 euros, pulvé Tecnoma 15m 1000L prix 3500 euros, remorque BR Hauswirtz 10m50 tbé 6500 euros - semoir eng. Sulky 2100L prix 1000 euros
✆ **06.98.80.01.56**

01 - Vds 2 jumelages GS MD+4, 20R38 et 480.70R28, 4 verr. + rabot à lisier Loiseau 2m30 long - décompacteur Durou 8 dents
✆ **06.40.18.07.28**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends : 1 semoir Amazone AD 402 - 1 semoir Amazone D830 spécial - 1 herse rotative Maschio DM3000 Rapido + porte à court - 1 charrue Naud, 6 corps, semi portée, sécurité non stop - 1 presse vicon RV1601, filet-ficelle + rotor - 1 pailleuse Lucas-Castor 60GLC - 1 pulvé Caruelle, traîné, 24 m, 2.500 l.
✆ **02 48.73 77 97**
ou 02 48 81 10 30.

18 - Vends bétaillère Renault SG2, pneus neufs - 1 cover crop, 20 disques, TBE - 1 cultivateur, 3,50 m.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Vends herse rotative Kuhn HR 300, packer grand diamètre - semoir Nodet avec herse, recouvrement Lachaud.
✆ **06 07 44 87 64.**

18 - Vends vibro Sicam, 4,20 m + roto herse-combiné - vibro, 2 rangs, packer, diam 35, attelage semoir - herse, 5,20 m, dents 25.
✆ **06 78 12 16 99.**

18 - Vends semoir Nodet Gougy, 4 m + petite herse canadienne Kongskilde, 4 m, 4.000 euros l'ensemble à débattre - herse rotative Maschio, 4 m, avec packer, bon état, cause semis direct, 4.000 euros à débattre - cover crop Razol, 28 disques, TBE, 2.000 euros à débattre. Recherche ou échange épandeur à fumier à disques horizontaux.
✆ **06 16 53 27 84.**

21 - Cause cessation VENDS épandeur Miro 3.5 T, - herse rotative Kuhn avec PC et semoir Naudet 3 m., - brabant Goisin 3 socs, - pulvé Hydraulique Hardy 12 m., - semoir engrais Amazone 1 000 l., - herse hydrau Quivogne 4 m. (réf. 38VB1)
✆ **03 80 20 15 92**

21 - Agriculteur Allemand ACHETE cueilleur maïs Bourgoin, - tracteur 4 RM, - MB. Photo à sloboma@web.de (réf. 390A)
✆ **0049 5603 - 73 22**

26 - Vds échelle 10 m alu, tonneaux à vin balance à peser charge lourde, tarare à céréales, cages à lapins en béton, machine à traire portative, semoir Nodet grains
✆ **04 76 38 08 47**

26 - Vds tracteur Ford 6610 chargeur Faucheux F3 pulvérisateur Berthoud 12 m
✆ **04 75 47 22 75**

38 - Vds herse repliable 4m, 4 éléments + semoir Sulky 13 rangs 2,40 m av. effaceurs et herse.
✆ **06 78 93 64 46**

38 - Vds évacuateur à fumier va et vient un G un d'état neuf 10 abreuvoirs S4, 40 chaines à vaches le tout bas prix.
✆ **06 70 93 65 43 HR**

38 - Achète faneuse Kuhn 6 toupies.
✆ **06 31 80 13 93**

54 - Vends inter face cueilleur Fantini Axial flow.
✆ **06 15 26 66 17**

54 - Détecte sources tuyaux de drainage canalisations et cables électriques en terre.
✆ **06 29 42 30 94**

69 - Cause retraite, vends semoir Sulki à sabots 13 rangs.
✆ **04 78 48 55 58 HR**

70 - Recherche Corn picker Benax, Corn scheller. Semoir à maïs 4 rgs ferti-micro. Presse BR à rouleaux et à barrettes 120x120 et Presse MD Claas et JD.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - AV affute piquet AP200, Yanigav, épareuse Nicolas, 4,60 m, rotor 1,20 m, dist. engr., 1.400 litres.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds tract. John Deere 6610, épand. 4 hérissons 8 T, herse rotative Quivogne 3 m, semoir à grains Nodet 17 T
✆ **03 85 75 53 24**

71 - Achète presse moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN 2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds dess. paill. Lucas Milan 60G, comm. élec. 2.800 euros, Fendt Vario 916, 170 CV, 55000, pel. chen. 61, Case.
✆ **06 02 24 40 12**

71 - AV Same Centauro, 70DT, TBE 9.900 € - 10 %, Deutz, Agrot Ron, 106 CV, 2 pns ar neufs, 27.700 € - 10 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - AV à rentrer, 1 saleuse Kuhn, 600 l, vanne hyd. Bache, 1 rouleau autoporté Rau, 5,30 m, an. 03.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 32- 40 - 42 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vends tunnel 8 m x 105 m. Bon état.
✆ **06 09 09 57 18**

Elevage

69 - Vds tank à lait SERAP 1760 l. 2009, lavage automatique, cause passage à 6 traites - 5500 euros.
✆ **06 24 17 17 12**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds cause retraite cam midlum 180 an. 2005, 62600 km cab clim carros primeurs susp. pneu TBE.
✆ **06 86 32 45 27**

69 - Frigo Mercédes 311, 3T500, moteur neuf 0 kms, échange std, caisse 10 m3 positive. Appeler Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

21 - VENDS Audi TT, 1.8 l. es., 166 000 kms, 1999, état parfait, 7 000 euros (réf. 3907)
✆ **06 89 85 15 09**

26 - Vds Renault Mégane 3 Estate 1,9DCI 130 cv ECO2 dynamique sans FAP gris foncé métal. TBE,1ère main 09-12-2009 63000kms. Ttes options. Révision des 60000kms et entretien Renault. Prix 10700 euros argus
✆ **06 63 57 54 49**
ou 06 75 39 30 62

70 - Vds Clio commerciale de 1995, 238000 km, 1500 euros à débattre.
✆ **06 77 06 98 22**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds mélange triticale petits pois environ 4T
✆ **06.80.02.93.43**

23 - Vds départ 23 24 ha maïs ensilage bonne qualité 1 parcelle environ Boussac.
✆ **05 55 65 11 30 HR**

38 - Vds foin paille Br pris sur place ou livrer.
✆ **06 81 54 62 71**

38 - Vds foin 1ere et 2e coupe légumineurs et graminée ou prairie naturelle bottes rondes.
✆ **06 08 25 59 92**

39 - Vds paille et foin nouvelle récole. Prix intéressant. Livraison assurée
✆ **06 73 92 81 55**

39 - Vds foin balles rondes récolte 2013. Bonne qualité
✆ **03 84 85 92 97**

42 - producteur Loire vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées TB qualité, livréi
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

42 - Vds 4 ha maïs ensilage - Bussy Albieux- 1500 euros / ha
✆ **06 16 99 46 88**

42 - Vds maïs ensilage bord de route 1.1 ha Gramond
✆ **06 86 98 84 40**

58 - VENDS 1 ha 70 maïs ensilage (réf. 3904)
✆ **06 24 09 45 85**
ou 03 86 30 43 69 HR

69 - Vends foin 450 MD 20 kg. en grange R.G.I. + FTQ du 08/06/2013 - 2 euros la Bt. et don 20 bottes 80x120x220 de 2012. L'Arbresle.
✆ **06 89 91 94 34**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

EURL **ETPAF** 06 79 47 00 83
Vente et pressage de fourrage, vente de luzerne enrubane

01 - Vds tb foin 2ème coupe récolte 2013 balles rondes
✆ **06.22.94.68.31. ou 04.74.23.62.83**

25 - VDS foin 2013 bonne qualité possibilité de livraison.
✆ **03 81 56 03 90**
ou 06 64 52 35 07

89 - VENDS foin de pré, récolte 2013, petits ballots et bigs balles (réf. 3908)
✆ **06 70 98 33 82**

Pépinière

42 - Achète plantation de douglas de particulier à particulier
✆ **06 81 62 97 61**

42 - Vds bois de chauffage Tremble - prix correct
✆ **06 30 67 90 69**

89 - VENDS DPU 11.88 à 187 € (3903)
✆ **06 88 01 88 33**
06 27 53 11 57

Propriété

21 - ACHETE ou LOUE exploitation agricole, canton Saint Jean de Losne, Genlis, Sud Dijon. Etudie toutes propositions, pas sérieux s'abstenir. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (réf. 3906)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Terrain

84 - 84-A vendre à Pertuis 9 HA dont 8,5 vignes AOC Luberon (grenache, syrrah, UBblanc), 1 seul tenant. Contact
✆ **04 90 09 83 34 HR**
ou 06 87 83 34 99
(laisser message)

Divers

42 - Cse cess vds mat. agric. + vel Ph + génisses tout age- St Victor sur Loire
✆ **06 27 35 07 34**

Location

Agricole

69 - Le Pérreon - Beaujolais villages - Loue ten. 3 Ha vignes mécanisables exp. plein sud, lim. Brouilly.
✆ **06 31 53 00 54**

69 - A louer verger de cerisiers - Jeune plantation, arbre bas - 9000 m2 - 69490 St Romain de Popey.
✆ **04 74 05 81 78**

69 - Cherche vignes Régnié, Beaujolais Villages, Brouilly mécanisables.
✆ **06 73 98 08 33**

Offre

Emploi

01 - Rech. salarié viticole région Bugey CDD puis CDI tps plein connaissances souhaitées
✆ **06.12.16.26.92**

38 - Urgent, le Comité Isérois des ELeveurs recherche un Agent de traite pour recueillir des échantillons de lait lors des traites en élevages sur le secteur Trièves - Aucun diplôme exigé - Connaissance milieu agricole appréciée - Domicile sur secteur - CDI temps partiel - Voiture indispensable. Adresser candidature à Paul-Alexandre Dupuis.
✆ **06 71 00 37 15 ou paulalexandre.dupuis@isere-controle-laitire.fr**

69 - Cherche chauffeur PL tps plein ou partiel, connaissance du bétail. Fimo à jour.
✆ **06 03 97 07 33**

71 - Recherche ouvrier viticole CDI motivé. La Chapelle de Guinchay.
✆ **03 85 23 17 39**

Service

71 - ETA cherche broyages de haies avec épareuse, 4,80 m + rotofaucheuse.
✆ **06 36 79 30 26**

Demande

Emploi

71 - J.H. 25 ans avec expérience cherche emplois exploitation céréalière ou bovine.
✆ **06 30 98 15 84**

71 - Couple expérimenté ferait tous travaux manuels viticoles. Etudie toutes propositions. Mail : denise.goyat@sfr.fr
✆ **06 26 37 01 45**

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds taureaux 12 à 30 mois, type mixte «viande, finesse, taille, bassin» Elevage indemne IBR, livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Blonde d'Aquitaine vds taureaux 12 à 30 mois type mixte «viande, finesse, taille, bassin» Elevage indemne IBR, livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Vds cse cess génisses Prim'Holstein terme octobre
✆ **06.81.26.11.93**

07 - Vds taureau Aubrac 5 ans HBA IBRA production visible type mixte élevage
✆ **06 83 94 14 36**

18 - Vends jeunes taureaux limousins, type viande, non inscrits.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Elevage HBC, vends choix de 12 TB reproducteurs, 14 – 18 mois : 2 issus mère R 45, 2 vêlage facile. EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - L'association charolais Val d'Aubois ouvre ses portes le 27 septembre 2013, vente de reproducteurs, chez : Trameson, Personnat, Monseau, Minard, Dérimay, Breton, Millet, Combette et Dudragne-Besson.
✆ **06 16 55 49 47.**

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. 12 mois, primables, génisses repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 36VB1)
✆ **06 30 82 41 63**

Vends taureaux 20 mois et très bons veaux 10-12 mois, HBC, TBO, TGS - livraison.
EARL JP DEVILLARD
Mans 71800 DYO
Tél. 06 81 90 94 97

21 - Vends 20 taureaux de 9 à 12 mois, dont 10 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Trezegoal, - 10 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Tamilly et Sisteron. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 370A)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

25 - VDS 7 génisses Charolaises portantes 2,5 mois + 1 taureau Charolais.
✆ **06 64 00 21 66**

38 - Cause consanguinité vds taureau 6 ans lourd TB origines calme veaux issus visibles
✆ **06 84 07 82 92**

38 - Vends 5 génisses Montbéliardes terme sept/octobre, cheptel idem CL - IA.
✆ **06 26 63 53 11**

38 - Vds vaches en lait et génisses Prim'Holstein CL ind. IBR.
✆ **06 84 78 03 30**

38 - Vds génisses pleines de 30 mois et vaches charolaises pleines et avec veaux de 4 à 6 ans.
✆ **04 76 55 85 27 le soir**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Prim'Holstein, Noir et rouge et montbéliards poss location + très bonnes vaches au lait
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux 18 mois et 10veaux 10 mois HBC bonne conformation origine Earl de la Mooyette
✆ **06 82 49 25 24**

42 - Vds taureau Aubrac 18 mois habitué à l'attache cheptel inscrit indem Ibr
✆ **06 87 36 80 62**

42 - Vds génisses Charol pleines 30 mois terme Déc. + taureaux 18 m, tb orifgine, HBC - Cuisset JM -St Germain Les Pins
✆ **04 77 64 53 33**

42 - vds vaches Prim Holstein au lait - CL - ind. IBR cse cessation.
✆ **06 75 97 10 80**

42 - Vds 2 génisses Montbéliardes terme septembre et novembre indem IBR
✆ **0678119916**

42 - Vds taureaux 18 mois HB Charolais livraison assurée Charguerаud Mably
✆ **06 74 46 24 83**
ou 04 77 72 69 32

58 - GAEC LAUDET Gérard et Fils VEND 2 taureaux 18 mois, - taureau adulte, - veaux reproducteurs issus IA. El. HBC (réf. 3703)
✆ **06 16 20 33 25**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 3802)
✆ **03 86 70 05 26**
06 06 71 54 30

58 - VENDS 1 taureau 4 ans et demi, inscrit HBC, - 4 taureaux 18 mois, NI, GS, ind. IBR. Francis Maenhout - Chevenon (réf. 3808)
✆ **06 62 11 09 65**

58 - VENDS très bons repro. 1 an et 2 ans, HBC, or. IA, bon index, vêlage facile. EARL Compot Dominique. (réf. 39VB2)
✆ **06 03 59 84 26**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 18 mois HBC Indem IND IBR BVD - Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

71 - Vends 70 taureaux de 18-20 mois, HBC reproducteurs, TB qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site internet nouveauté à partir du 20/08 : http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

71 - VENDS taureaux HBC, viande, gabarit, bonnes origines sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 360H)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends reproducteur Blond d'Aquitaine.
✆ **06 08 98 60 48**

71 - Eleveur de limousins vd taureaux reproducteurs 11-24 mois et génisses 18 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Cause retraite vends 30 vaches charolaises inscrites HBC, IBR A, vêlage janvier février mars.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Vds taureaux charolais 18 m, HBC, BO, IBR A, vêl. facile. Gaec Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40**
06 77 09 68 07

71 - Vds trx 18 mois et veaux repro., HBC, TGS, portes ouvertes toute l'année. Gaec Pichard, Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53**
06 74 08 93 60

71 - Elev. limousin Jouanin vend tx 18 mois HBL ou non, TGS, TBO, livraison assurée.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

71 - Vends taureaux 2 ans, HBC, type viande, IBR A, veaux épais HBC, le tout reproduction.
✆ **03 85 24 02 16**

71 - Vends taureaux charolais 18 mois HBC, TGS. M. Laurent Michel, 71220 Vérosvres.
✆ **06 82 11 60 22**
03 85 24 81 61

71 - Vds très bon taureau charolais 30 mois mixte viande, cause arrêt, TGS, ind. IBR, inscrit HBC.
✆ **06 65 73 03 74**

71 - Vends cheptel bovins charolais, cause cessation, IBR A.
✆ **06 61 83 89 69**
03 85 67 80 76

71 - Vds 20 génisses pleines et bons taureaux 2 ans repro. charolais HBC, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Elevage charolais HBC, Gaec Bonnot Fernand et fils, 71220 La Guiche, portes ouvertes les 27, 28 et 29 septembre 2013 - vente de veaux mâles de l'année, 70 taureaux de 20 mois. Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Journées commerciales 5, 6 et 7 octobre, 4 élevages charolais réunis sous un même bâtiment : Dompierre-les-Ormes. 25 taureaux 18 mois, taureaux adultes, veaux de l'année. Buffet buvette. Dimanche tout public : journée découverte produits locaux. GAEC BENAS LEMIERE HBC 06.87.41.16.23, EARL GATILLE 03.85.50.46.08, GAEC GATILLE 03.85.50.43.58, GAEC MATHIEU HBC
✆ **06 88 92 01 18**

71 - 5 élevages charolais HBC vous ouvrent leurs portes les samedi 28 et dimanche 29 septembre 2013. Gaec Berland M&D, La Faye, 71 Viry, tél. 06.73.34.07.96 - Berthier Pierre, Les Apports, 71 Marizy, tél. 06.07.08.76.39 - Gaec Cortier P&N, Les Ballots, 71 Viry, tél. 06.75.82.49.41 - Ducert Claude, Fin, 71 Martigny-le-Comte, tél. 06.07.75.81.61 - Gaec Pornon, La Combe, 71 Viry.
✆ **06 74 53 49 72**

89 - VENDS 18 génisses Salers pleines charolaises, vêlage novembre, cause cessation (réf. 390C)
✆ **06 08 21 63 45**

Caprin

07 - Vds 4 boucs reproducteurs Saanen cause consanguinité
✆ **04 75 36 75 06**
ou 06 25 87 50 16 HR

26 - Vds 60 chevrettes Saanen nées en sept 2013 gene+ à 1192kg/ch à 37TB 34,2TP
✆ **06 02 11 40 39**
ou 06 46 78 00 72

69 - A vendre jeunes chèvres laitières et chevrettes bio.
✆ **04 74 05 17 95**

71 - Vends boucs alpins issus élevage au CL.
✆ **03 85 33 33 04**

Ovin

26 - Vds 70 brebis préalpes 50 gestantes 3 agnelles cause retraite
✆ **04 75 53 33 16**
ou 06 38 88 53 14

58 - VENDS agneaux et agnelles reproducteurs charolais non inscrits, BO. (réf. 3806)
✆ **03 86 50 04 29**
06 83 24 55 99

58 - VENDS agnelles TEXEL pour élevage. Louvrier Daniel - St Franchy (réf. 39VB3)
✆ **03 86 58 36 05**

71 - Vds béliers repro. charollais. Site internet email : gaec.berland@free.fr
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Vends béliers charollais 3 ans.
✆ **03 85 33 33 04**

71 - Vds béliers charollais inscrits, bonne conformation. Gaec Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40**
06 77 09 68 07

Porcin

69 - Vends 100 à 120 porcelets de 8 à 10 kg. toutes les 6 semaines.
✆ **06 79 15 11 86**

Volaille-Lapin

38 - Poules vivantes 2,80 pièce dégressif p/lot de 20 ou 30 tous les samedis matin, réservation.
✆ **06 08 88 10 83**

58 - VENDS poules pondeuses réformes, 2 € vivantes, réserver jusqu'à fin octobre, disponible novembre. 58390 Dornes (réf. 3905)
✆ **06 23 55 15 56**

Chien

23 - À réserver chiots Setter anglais 4 mâles 4 femelles LOF nés le 03/09/2013 Tatouage mère 2GJJ255. Parents exc chasseurs, exc ped, mâle 550euros fem 700euros.
✆ **06 19 55 23 67**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

ESPACE Affaires

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com Tél. 02 33 96 02 79 Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

batimentsmoinschers.com
Moins cher depuis 2001 - Bâtiments 100% Galva !!
ACIER HAUTE RESISTANCE GALVANISÉ
300m² complet 12.60 x 24 x 5m 7 990 €*
I240 I200 5m 12.60m 24m
Assurance constructeur Allianz
*Prix départ HT sur gammes Industry'L® et Galvabat®.
batimentsmoinschers.com
281, route d'Arlon -L8011 STRASSEN (Luxembourg)
Tél : 00 352 26 31 18 98 - Fax : 00 352 26 31 19 14
Email : commercial@batimentsmoinschers.com
Devis en direct sur notre site internet
PRÉSENT AU SOMMET DE L'ÉLEVAGE 2013 HALL 6 STAND 12
DEPUIS 2001

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
CORNADIS, RATELIERS ET BARRIÈRES
STOCK IMPORTANT LIVRAISON RAPIDE
JOURDAIN

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TAPIS DE MINE
POUR DES SILOS BIEN PROTÉGÉS ! FACILE À POSER ! EFFICACE ! LARGEURS VARIABLES SELON ARRIVAGE, LONGUEUR 1,80 M

Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC
A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
✆ 01 49 84 94 28
Bandeau en ABS - polyvinyl
111€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637



PORTES OUVERTES D'ELEVAGE

Un rendez-vous à ne pas manquer !

GAEC Deboux - Cuy 58110 Chougny
06 26 01 58 72 - 06 09 97 30 97
Portes Ouvertes pour la visite
de notre élevage inscrit au HBC
les 27, 28 et 29 septembre à Cuy 58110 Chougny
Veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois.

Portes Ouvertes
les 27, 28 et 29 septembre
EARL Menetrier Parizot
Hameau de Barain
21350 Avosnes
Élevage HBC
Taureaux de 18 mois, veaux de l'année
03 80 33 49 80
06 88 00 66 35
06 85 60 71 73
Le meilleur accueil vous sera réservé

5 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Vendredi 27 et samedi 28 septembre 2013
180 Reprod. mâles et femelles ttes catégories
- **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux - 06 23 21 95 20
- **PIERRE Didier** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
- **DEMEULE Laurent et Fabienne** - 71 Rigny/Arroux - 06 08 77 90 86
- **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 03 85 88 97 12
- **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60

Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

PORTES OUVERTES
27-28 et 29 septembre
GAEC BEAUZON Frères
CORCELLES 58 PREPORCHE
Taureaux 18 mois
Veaux de l'année HBC, IBRA, TGS
03 86 84 21 53 / 06 58 95 93 59

5 élevages Charolais HBC
vous ouvrent leurs portes les
Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2013

• GAEC BERLAND M&D, La Faye, 71 Viry	Tél. 06 73 34 07 96
• BERTHIER Pierre, Les Apports, 71 Marizy	Tél. 06 07 08 76 39
• GAEC CORTIER P. & N., Les ballots, 71 Viry	Tél. 06 75 82 49 41
• DUCERT Claude, Fin, 71 Martigny-le-comte	Tél. 06 07 75 81 61
• GAEC PORNON, La Combe, 71 Viry	Tél. 06 74 53 49 72

Journées Portes Ouvertes
au GAEC Lally - 71 St-Léger-du-Bois
4, 5 et 6 octobre 2013
Elevage HBC
(A 15 km d'Autun en direction de Dijon)
Mrs JEANNIN - Tél. 06 89 43 33 13 / 06 76 33 03 18

PORTES OUVERTES
12 & 13 OCTOBRE
Earl GUILLIEN
Château-Gaillard - 58800 EPIRY
03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32
Veaux et taureaux 18 mois, génisses 30 mois pleines, HBC, TGS, IBRA

TECHNICIEN DIFFUSION CHAROLAIS H/F
Zone d'intervention : Saône et Loire,Côte d'or, Nièvre
Mission : Pour une coopérative d'élevage et d'insémination animale située au cœur de la zone Charolaise, vous serez chargé de l'animation du programme génétique pour la race Charolaise (animation des schémas, procréation, recrutement des animaux). Vous représenterez l'entreprise dans les différentes instances, sur les dossiers techniques et génétiques. Vous animerez la promotion technique et commerciale de nos produits auprès de nos inséminateurs et de nos adhérents. Au sein de l'équipe technique ELVA NOVIA, votre bon sens relationnel et votre connaissance de l'élevage sont indispensables. Vous avez une bonne capacité à travailler en équipe.
Profil : BTS Production Animale ou ACSE, Ingénieur Agricole.
Expérience souhaitée dans l'animation et le développement agricole.
Motivé par l'élevage et l'amélioration génétique.
Maîtrise de l'outil informatique et capacité rédactionnelle seront un plus apprécié.
Conditions : CDI. Entrée dès que possible. Voiture de service, téléphone, ordinateur.
Rémunération selon profil du candidat (fixe + variable)
Adresse : Pôle de Fontaines
Rue du Gué de Nifette - 71150 Fontaines
Tél. 03 85 91 52 56 - Fax. 03 85 91 50 77
jacqueline.pion@elvanovia.fr



Élevage charolais inscrit
Gaec **CADOUX Bernard et fils**
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
Journées PORTES OUVERTES · visite de l'élevage au pré
les 27, 28 et 29 septembre 2013
• 100 mâles reproducteurs de l'année • 30 taureaux 18 mois et vaches pleines
http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux - Email: gaeccadoux@yahoo.fr

Élevage HBC
TRINQUET Gilles
vous ouvre ses portes les **27,28 & 29 septembre**
seront proposés : 30 veaux
et taureaux 18 mois dont vêlages faciles
58 Moulins Engilbert
03 86 84 23 63 - 06 84 04 06 89

PORTES OUVERTES
les 4, 5 et 6 octobre
POUPON
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 CHIDDES
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56
Élevage HBC
Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes à 10 km de Luzy

Earl GABORY Jeux-les-Bard (21)
Élevage charolais HBC - Tel. 03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33
Visite au pré les 27, 28 et 29 septembre
Présentation des veaux de l'année, GRAND CHOIX de taureaux et de génisses de 18 mois. *Le verre de l'amitié vous sera offert*
Toutes Garanties Sanitaires - Prix raisonnables

2 ELEVAGES CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES les 04 et 05 octobre

EARL CYPRÈS
Jacques et Nicolas
PRON
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 04 23 - 06 07 59 57 23

THIERRY CYPRÈS
LE PONT
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 06 02 - 06 08 69 54 03

VENTE *de 60 veaux de l'année • 10 taureaux 18 mois TGS*

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Journées **PORTES OUVERTES**
4, 5 et 6 octobre
• Visite au pré ou à l'étable selon le temps • Vente mâles 1 et 2 ans •
• Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne •

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - **27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

LUC GAUER

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social
88T, rue Paul Doumer - 21110 Genlis
753 846 310 RCS Dijon

Par décision du 1er juillet 2013, l'associé unique a décidé d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social de la Société aux activités de : transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places, y compris celle du conducteur, ou un véhicule taxi. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL213910778

CUMA DE LA GRANDE BORNE

N° d'agrément : 21/84/471
RCS Dijon : 329 301 956

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA la Grande Borne à 21530 Sincey-Les-Rouvray du 10 avril 2013 a procédé aux modifications suivantes :
- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
- L'augmentation du montant du Capital Social à 40 680 € il est divisé en 2 712 parts d'un montant de 15 € chacune.
- La prorogation de la durée de la CUMA de 30 ans à partir du 10 avril 2013.
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA
Laurent SOUPAULT

AL213910801

AVIS DE CONSTITUTION

SARL CATTET

Au capital de 8 000 euros
Siège social
23 rue du Pré Closeau
21310 Belleneuve

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Belleneuve du 1er Août 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL CATTET
Siège social : 23 rue du Pré Closeau 21310 Belleneuve.
Objet social : Entreprise de travaux agricoles (labour, préparation et entretien des sols de culture, semis et plantations, entretien et traitement des cultures, récolte).
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 8 000 euros
Gérance : Monsieur Alain Cattet, demeurant à Arçon 21310 Belleneuve,
Monsieur Eric Cattet, demeurant à Arçon 21310 Belleneuve.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis
La Gérance

AL213910793

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CHARLIE'S FEATHER
Forme : EURL
Siège social : Château de Bligny, 14 Grande rue, 21200 Bligny les Beaune
Objet : négoce de vins sous quelque forme que ce soit en France et à l'étranger auprès des particuliers et professionnels, en gros, demi- gros et détail.
Durée : 99 années
Capital : 500 euros
Gérance : Monsieur Anthony Colas, domicilié 20 avenue de la République 21200 Beaune
Immatriculation : au RCS de Dijon,
Pour avis

AL213910806

DISSOLUTION LIQUIDATION

JADRE

Société à Responsabilité Limitée en Liquidation
Capital : 8.000 Euros
Siège social : Dijon (21000)
3, avenue du Drapeau
R.C.S. Dijon 392 971 651

L'A.G.M. du 29 mars 2013 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat de liquidateur Monsieur Thierry Rich, demeurant à Blodelsheim (68740) 15, rue du Calvaire, et constaté la clôture de la liquidation au 29 mars 2013. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon en annexe au RCS.
Pour avis

AL213910745

SARL MARCAMI

Capital : 1.500 euros
Siège social : 8, chemin de la Noue
21600 Longvic
RCS Dijon 509 510 673

Aux termes du procès-verbal en date du 30 août 2013, l'associé unique, la Société NIVERNAISE DE PESAGE a décidé la dissolution sans liquidation de la société MARCAMI, par application de l'article 1844-5 al 3 du Code Civil.
Cette dissolution entraine la transmission universelle du patrimoine de la société MARCAMI à la Société NIVERNAISE DE PESAGE, à l'issue du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication.
Les éventuelles oppositions seront reçues par Maître Jean-Patrick Saint-Adam, Avocat au Barreau de Paris, y demeurant 78, avenue Raymond Poincaré 75116 Paris.
La Société sera radiée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL213910811

LAUCEL

SAS capital 48.000 €
Siège social Rue de Labergement
Auxonne (21130),
342 194 420 RCS Dijon

Aux termes d'une AGE du 31.07.13 de la société GALAPE, société absorbante, SARL capital 2.794.656 €, siège social rue de Labergement Auxonne (21130) 487 734 246 RCS Dijon, a approuvé le projet de fusion établi le 23.05.13 avec la société LAUCEL, société absorbée, les apports effectués et leur évaluation. La société GALAPE, absorbante, étant propriétaire de la totalité des actions émises par la société LAUCEL, absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Dijon, la société LAUCEL, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Pour avis,
le Président

AL213910814

NON DISSOLUTION

AMSD21

EURL au capital de 5000 €
Siège social :
Technopole environnement, RD31,
21101 Bretenière
530 087 063 RCS Dijon

L'assemblée générale du 31/05/2013 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Dijon

AL213910802

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

safer

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LABERGEMENT-LES-AUXONNE : Terre
1 ha 35 a 00 ca - Sur les grands pres bas: ZD-79-80-81 (Parcelles libres au 31/01/2014)
4 ha 30 a 40 ca - Sur la mare etienne: ZD-107-108-110-111-112(A)-112(B)-112(C)-112(D)

Objectif : Priorité sera donnée à un projet d'installation en maraîchage
L'ETANG-VERGY : Terre
12 ha 00 a 00 ca - Les granges de congey: ZC-15 (partie)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/10/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL213910815

TRANSFERT DE SIÈGE

B.T.X.A.

SARL au capital de 10.000 euros
10 Place de la Libération
21000 Dijon
RCS Dijon N B 482 663 374

Aux termes du PV de l'AGE du 06/09/13, il résulte que le siège social a été transféré de 10 Place de la Libération, 21000 Dijon à 2 Bis rue Veuve Bénard Bodié, 10600 La Chapelle Saint Luc, à compter de ce jour. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Troyes et de Dijon.
Pour avis,

AL213910809

NOMINATION

HOPITAL PRIVE DIJON BOURGOGNE

Société anonyme au capital de 48 000 €
Siège social : 1 rue des Créots
21121 Fontaine les Dijon
404 724 809 RCS Dijon

Aux termes des délibérations du 28/06/2013, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer en qualité d'Administrateur M. Paul Tandonnet, demeurant 83 avenue Marceau 75116 Paris.
Aux termes des délibérations du 28/06/2013, le Conseil d'Administration a nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration M. Paul Tandonnet, susnommé en remplacement de M. Denis Charles, démissionnaire.
Mention au RCS de Dijon.

AL213910804

SOCIETE PAUL ROSA ET FILS

Société par actions simplifiée
Au capital de 48 000 euros
Siège social : Route Avallon
21 460 Epoisses
017 050 220 RCS Dijon

Au terme d'une décision unilatérale en date du 10 septembre 2013, l'associé unique a décidé de nommer :
- le cabinet KPMG S.A. basé sis Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris La Défense, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement du Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, démissionnaire et ce, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer en 2015 sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.
-le cabinet KPMG Audit ID basé sis Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris La Défense, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement du Cabinet BEAS, démissionnaire et ce, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer en 2018 sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017.
Pour avis

AL213910808

EUROVIA BOURGOGNE

SAS au capital social de 920 000 euros
Siège social : 134 avenue de la Gare, 21 220 Gevrey-Chambertin
412 402 869 RCS Dijon

Au terme d'une décision unilatérale en date du 10 septembre 2013, l'associé unique a décidé de nommer :
- le cabinet KPMG S.A. basé sis Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle - 92939 Paris La Défense, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement du Cabinet Deloitte & Associés, démissionnaire et ce, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer en 2016 sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015
- le cabinet KPMG Audit ID basé sis Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris La Défense, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement du Cabinet BEAS, démissionnaire et ce, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer en 2016 sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015
Pour avis

AL213910807

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AAD PHENIX II

SASU au capital de 100.000 €
Siège social : 6 rue de Châtillon
35510 Cesson Sévigné
518 790 415 RCS Rennes

D'un commun accord entre le loueur la société ASSAINISSEMENT ASSECHEMENT DECONTAMINATION PHENIX SAS au capital de 514.500 € dont le siège social est situé 6 rue de Châtillon La Rigourdière, immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 412 146094, et le locataire-gérant la société AAD PHENIX II, ci-avant dénommée,la location-gérance du fonds de commerce de «assainissement, assèchement, décontamination» sise et exploitée au titre de son établissement de Dijon (21000) 38 rue Amiral Pierre consentie par acte SSP en date à Cesson Sévigné du 28/12/09 à effet du 01/01/10 a été résiliée et transférée dans les locaux de Dijon(21000) 14 L rue Pierre de Coubertin Parc tertiaire de Mirande à compter du 31/07/2013..

AL213910805

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé
en droit des sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens

MARCELIN POTIRON

Société à responsabilité limitée
au capital de 35 200 euros
Siège social : 3 Bd Eiffel
21600 Ouges
412 729 899 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du17 septembre 2013, l'associée uniquea nommé Monsieur François Cachot, demeurant à Joigny (89300) 15 rue Valentin Privé, en qualité degérant pour une durée illimitée enremplacement de Monsieur François Scherer, démissionnaire.
Pour avis,la Gérance.

AL213910810

VENTE

En application des articles L.331-19 et suivants du Code forestier, avis est donné de la vente des biens suivants :
Une parcelle de futaie sise commune d'**Autricourt** (21570), cadastrée section B n° 32, lieudit « Au dessus de la côte au Mugnier» d'une superficie de 17a00ca.
Moyennant le prix de 300,00 € HT, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.
Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.
Les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe au bien ci-dessus désigné, tel qu'il est sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie d'Autricourt, pour faire connaitre à Maître Magnin, notaire à Châtillon sur Seine, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre réceptissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes.
Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.
Rappel de l'article L.331-alinéa 3:
Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel souhaite céder son bien.

AL213910812

FUSION

GALAPE

SARL capital 2.794.656 €,
siège social rue de Labergement
à Auxonne (21130)
487 734 246 RCS Dijon

L'AGE du 31.07.13 a approuvé le projet de fusion établi le 29.05.13 avec la société LAUCEL, société absorbée, SA au capital de 48.000 €, ayant son siège social rue de Labergement à Auxonne 21130, 342 194 420 RCS Dijon, les apports effectués et leur évaluation. la société GALAPE, étant propriétaire de la totalité des actions émises par la société LAUCEL depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Dijon, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, la société LAUCEL a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Le mali de fusion est de 3.916.710 €.
L'AGE a décidé de :
- modifier la dénomination sociale de la société qui est désormais « LAUCEL »
- changer l'objet social de la société qui est désormais le suivant : « La Société a pour objet l'exploitation de tous établissements commerciaux ayant trait aux activités suivantes :
- Vente de tous articles se rattachant à l'alimentation générale,
- Vente d'articles de mercerie, bonneterie, confection, produits de ménage et d'entretien, couleurs et peintures, quincaillerie, objets pour cadeaux et décoration, parfumerie, vaisselle, verrerie, jouets, appareils électroménagers, articles pour électricité, disques, articles chaussants, maroquinerie, papeterie, librairie et journaux, blanchisserie, teinturerie,
- Utilisation de distributeurs automatiques pour tous objets,
- Et d'une manière générale, réalisation de toutes affaires concernant les produits pouvant être vendus dans les supermarchés,
- La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce et établissements de même nature,
- La propriété, la location, la gestion et l'exploitation de tous fonds de commerce de bar et restaurant, d'hôtel et de motel,
- La propriété, la location, la gestion l'exploitation de tous fonds de commerce de garage et d'une manière générale, l'exécution de toutes prestations pouvant être servies dans les stations-services,
- A titre accessoire, la vente et l'achat de bijoux en argent et en or, de bijoux fantaisie, de tous bijoux composés de pierres précieuses ainsi que tout objet composé de ces matières,
Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement. »
Les articles 2, 3 et 6 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis,
le gérant

AL213910813

NIÈVRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d' un acte sous seing privé en date du 17/09/2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : AUTO PARC 58
Capital : 1000 euros (mille euros)
Siège 3 impasse de la Cité, 58000 Nevers
Objet : Expositions, achats, ventes, réparations et entretiens de véhicules d'occasions.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. MIRANGI GIORGI
Demeurant à 26 rue du 08 mai 1945 58000 Nevers
Est désigné en qualité de gérant.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention,
M.MIRANGI, gérant

AL583910947

Suivant acte sous seing privé en date à Paris du 17/09/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :LA REINE BOURGUIGNONNE
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : rue Beugnon 58230 Saint Brisson
Capital social : 1 000 €
Objet social : en France et à l'étranger, toutes opérations et/ou toutes prestations de services se rapportant au conseil et à l'assistance dans le domaine apicole…
Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Président : M. Didier Gaumont demeurant rue Beugnon 58230 Saint Brisson
Transmissions des actions : Les actions et les valeurs mobilières donnant accès au capital émis par la société sont librement transmissibles.
Conditions d'admissions aux assemblées et droit de vote : l'associé unique ou les associés participe(nt) aux assemblées et a/ont le droit de vote dans la proportion du nombre d'action qu'il(s) possède(nt).
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Le président.

AL583911116

L'avis est donné de la constitution de la SCI lé Tû **au capital** de 1000 euros,
Siège social : 22 route de Nevers 58160 Sauvigny les bois .
Objet : achat,vente, location, biens mobiliers et immobiliers.
Durée : 30 ans a compter de la date d immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Nevers.
Gérant : Gaillard Christophe 22 rte de Nevers 58160 Sauvigny les bois, nommé pour une durée indéterminée.

AL583911118

CESSATION DE GARANTIE

La Société Générale SA au capital de 998 320 373,75 eur, ayant son siège social à Paris 75009, 29 Bd Haussmann, ayant pour numéro unique d'Identification 552 120 222 RCS Paris, représentée par Madame Patricia Ritz agissant en qualité de Responsable des Traitements de l'Unité de Gestion Entreprises au sein du Pôle Services Clients de Paris Parc de Bercy,
40, avenue des Terroirs de France 75012 Paris, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés en date du 18 juillet 2013 par Monsieur Gérard Sempère, Directeur du Pôle Services Clients Paris Parc de Bercy.
Avise le public
que la garantie qu'elle a accordée, en appli-

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'information Légale sur les Entreprises.

Dépôt de l'état de collocation de : BOKENKAMP Franck (feu)

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
BOKENKAMP Franck (feu)
Sis à : Moux en Morvan
lieu-dit «Les Perruchots»
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL583910943

Dépôt de l'état de collocation de : NGONGUE NGOME RAMILLIEN Rachel

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
NGONGUE NGOME RAMILLIEN Rachel
Sis à : Nevers, 22 Rue de la Paix
Maison d'habitation
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL583910944

Par jugement en date du 18/09/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
SARL MOULIN D'ARDAULT (SARL)
58380 Lucenay-les-Aix
RCS Nevers 387 737 802
Meunerie. Mandataire judiciaire Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du mandataire judiciaire sus-désigné.

AL583911126

Par jugement en date du 18/09/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
BOCAGES (SARL)
route de Fertot le Domaine du Grand Bois
58470 Gimouille
Hôtels et hébergement
RCS Nevers 421 032 244
Date de cessation des paiements : 30/08/2013
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur sus-désigné.

AL583911127

Par jugement en date du 18/09/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
MÉCANIQUE ET SOUDURE DU CENTRE (SA)
impasse de la Sablière
58000 Saint Eloi
RCS Nevers 379 492 812
Réparation de machines et équipements mécaniques
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers

AL583911128

Par jugement en date du 18/09/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procèdure ouverte à l'égard de :
HOME TECHNOLOGY (SAS)
47 B rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
RCS Nevers : 513 326 819
Autres activités de télécommunication
Liquidateur : SELARL Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers

AL583911131

Par jugement en date du 18/09/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 20/09/2013 à minuit la procédure ouverte à l'égard de :
C.L.S 58 (SARL)
2, boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 448 860 486
Location avec conducteur de véhicules industriels, les transports publics de marchandises, la location de véhicules de transports de marchandises.
Liquidateur : SELARL Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers

AL583911132

Par jugement en date du 18/09/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
TRINQUET Joël
28 & 30, boulevard de la république
58120 Château Chinon Ville
334 485 307
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
Liquidateur : SELARL Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers.

AL583911130

Par jugement en date du 18/09/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a autorisé une poursuite exceptionnelle de la période d'observation sur demande du procureur de la république à l'égard de :
VOISIN C. (SARL)
2, rue de Paris
58470 Magny Cours
RCS Nevers : 420 642 894
Hôtel et hébergement similaire
a nommé : administrateur judiciaire : Me Charles Gorins, 48 rue La Fayette, 75009 Paris 09, ayant pour mission : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion.

AL583911134

cation des articles L. 211-18 et R. 211-26 et suivants du Code du tourisme, par l'intermédiaire du PSC Parc de Bercy, 40 avenue des Terroirs de France 75803 Paria Cedex 12, à l'opérateur de voyages Domaine de Fertôt, route de Fertôt - 58470 Gimouille, au titre des engagements contractée par ce dernier, envers ses clients, prendra fin dans le délai de trois jours à compter de la présente publication.
Les créanciers éventuels da l'agence de voyagea ont, à compter de cette publication, un délai de trois mois pour produire leurs créances nées antérieurement à la date de cessation de cette garantie auprès de l'Agence sus-indiquée de la Société Générale conformément à l'article R. 211-33 du Code du tourisme.

AL583911125

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

MULTI - DIFFUSIONS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège : 17 Grand'Rue,
58190 Amazy
RCS Nevers 750 610 305.

L'AGE réunie le 6/07/2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 6/07/2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Romain Barthès notre gérant actuel, demeurant 20 Quai du Maréchal de Lattre de Tassigny à Sète (34200), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. 17 Grand'Rue, 58190 Amazy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL583910679

MOTOCULTURE GADET

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 68.530 euros
Siège : 109bis avenue de Verdun,
58300 Decize
RCS Nevers 520 104 985

Clôture de liquidation
Aux termes d'une décision en date du 31 Mars 2013, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL583910942

SCI DES ARBRISSEAUX SARMENTEUX

Société à Responsabilité Limitée
en cours de liquidation
au capital de 457,35 euros
Siège social : 4 rue Einstein
58640 Varennes Vauzelles
429 911 175 RCS Nevers

Avis de clôture de liquidation
Suivant acte sous seing privé en date du 5 août 2013, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL583910945

FUN CLIC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 3 impasse des perdrix
58180 Marzy
SIREN : 790 501 266
RCS : Nevers

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 août 2013, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis

AL583910948

FUN CLIC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 3 impasse des perdrix
58180 Marzy
SIREN : 790 501 266
RCS : Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 19 août 2013 les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoin de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
M Schneider David demeurant 3 impasse des perdrix, 58180 Marzy est nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé à Marzy.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et mention,
M Schneider David,
Liquidateur

AL583911113

PLOMBELEC 58

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège : Le Domaine d'Eau
58000 St Eloi
RCS Nevers 492 352 588

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2013, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Jean Pierre Beaufils, demeurant Le Domaine D'Eau 58000 St Eloi, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Le Domaine d'eau 58000 Saint Eloi. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL583911120

SARL ATSERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000,00 euros
Siège social : Nevers
Z.I Nevers St Eloi
23, Rue Georges Dufaud

Selon la délibération de l'AGE du 02 Septembre 2013, a décidé la cessation d'activité au 10 Septembre 2013 et sa dissolution.
Monsieur Philippe Montero est nommé liquidateur.
Tous les actes et documents concernant la liquidation seront envoyés à l'adresse ci-dessous:
M Philippe Montero demeurant 102, rue Sacco et Vanzetti, Azy, 58600 Garchizy.
Le liquidateur,

AL583911124

ATSERVICES EN LIQUIDATION

S.A.R.L. au capital de 1.000,00 euros
Siège Social : ZI Nevers St Eloi
23, Rue Georges Dufaud 58000 Nevers
R.C.S. Nevers : 538 952 375

Décision : Assemblée Générale Ordinaire du 23 Septembre
2013
Objet : Clôture de liquidation
Liquidateur : Monsieur Philippe Montero demeurant 102, Rue Sacco et Vanzetti Azy 58600 Garchizy
Dépôt des comptes de liquidation : Au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le liquidateur

AL583911123

➜ NON DISSOLUTION

SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN - Michaël BOUROTTE
Avocats
10 rue Jean Giono, 21 000 Dijon

LES BORDES DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée,
au capital de 5 000 €
46, Boulevard Grand Pré des Bordes,
Nevers (Nièvre),
R.C.S. Nevers 750 834 467

AGE 30.08.13 : Poursuite de l'activité : la collectivité des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissoudre la société en application de l'article L.225-248 du Code de commerce.
Pour avis, la Présidente.

AL583910704

SARL DAC'STYLE

Au capital de 26 526,13 euros
Siège social 12 avenue Colbert
58000 Nevers
RCS Nevers B 342 599 644

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 juin 2013, il a été décidé la non dissolution de la société (article L 223-42)
La gérance

AL583910946

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCP GUENOT-SENLY
Avocats au Barreau de Nevers
2 Place de l'Hôtel de Ville
Nevers
Tél. 03.86.71.62.50

SARL MC2

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 17 500 €
siège social : 11 Grande Rue
588800 Corbigny
R.C.S. de Nevers 402 399 778

Aux termes d'un procès verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 25 août 2013, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social 7 rue de Lyon à 89000 Avallon, la société sera désormais immatriculée au RCS de Auxerre
Pour avis,

AL583911133

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

DPA

Société Civile au capital de 3 000 €
Siège social : 121, Grande Rue
89100 Sens
453 222 978 RCS Sens

Le 14/09/2013, les associés ont décidé :
- de transférer le siège social de Sens (89100), 121 Grande Rue à Sens (89100), 20 boulevard du Mail,
- d'étendre l'objet social de la société à l'activité d'expert-comptable et de commissaire aux comptes,
- de transformer la société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

AL893911112

Aux termes de l'AG du 27/06/2013, la Société GREVIN DISTRIBUTION, SAS au capital de 38.500 €uros, Tonnerre (Yonne), Route de Paris, RCS Auxerre 434 305 827, il a été décidé d'étendre l'objet social à la restauration en général, notamment sous forme de salon de thé, traiteur, plats préparés à emporter, à la vente de tous articles, produits, matériels et objets concernant tous véhicules automobiles et aux opérations de garage, entretien et mécanique générale, carrosserie. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

AL893911125

LOGIYONNE

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : rue du Port au Vin 89100 Gron
519 680 193 RCS Sens

Avis de Transformation
Aux termes d'une délibération en date du 08/08/2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans
création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 30 000 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
Monsieur Didier MERCEY, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de la sociétés : Monsieur Didier Mercey
demeurant 4, rue de la Pépinière 89100 Sens
Commissaires aux comptes
Titulaire : la société SEC BURETTE domiciliée 9, Rue
Malatiré 76000 Rouen.
Suppléant : la société MONCEY AUDIT domiciliée 9, Rue
Malatiré 76000 Rouen.
Pour avis
Le Président

AL893911148

Coba

Cabinet Olivier BENOIT
Avocat
3, rue Isabey 54000 Nancy

PHARMACIE LECLERCQ

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 14, rue des Ponts
89110 Aillant sur Tholon
518 023 007 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 18 septembre 2013 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 1er octobre la dénomination sociale «PHARMACIE LECLERCQ» par «PHARMACIE DU THOLON» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
La collectivité des associés a également pris acte de la démission de Monsieur Jacques Leclercq de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveaux gérants Monsieur Guillaume Barbe demeurant 32, Grande Rue 32000 Champlay et Mademoiselle Marie Leclercq, demeurant 32, Grande Rue 32000 Champlay, pour une durée illimitée, à compter du 30 septembre 2013.
Pour avis
La Gérance

AL893911149

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/09/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SARL LA BELLE VIE** 41 rue Rouget de l Isle 89000 Auxerre (Boucherie hallal, épicerie). RCS Auxerre 524200656. CIP 3478. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893911128

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/09/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Sébastien Yanick François Roland GEORGET** 5 Grande Rue Aristide Briand 6/8 rue Tour du Magasin 89200 Avallon (boucherie, charcuterie). RCS Auxerre 504326455. CIP 3480. Administrateur : la SELAS SEGARD CARBONI 16 RUE DE L'HORLOGE 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893911129

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/09/2013 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Paul KRAWEZYK** Les Petits Ponts 89460 Sainte Pallaye (électricité bâtiment, maçonnerie). RCS Auxerre 492470380. CIP 3479. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893911130

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/09/2013 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Cédric Larry Pétrus REYMOND** 6 rue du Viviers 89160 Jully (Exploitant forestier). RCS Auxerre 525073326. CIP 3477. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893911131

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/09/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL MIC CORDONNERIE** 30 rue Joubert 89000 Auxerre (cordonnerie, petite maroquinerie.). RCS Auxerre 397810557. CIP 3481. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893911132

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/09/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL LE CONVIVIAL** 1 rue des Carrières Loret 89390 Ravieres (Restauration, café, bar). RCS Auxerre 752950097. CIP 3482. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893911133

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/09/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL ENTREPRISE MAURICE PLOMBERIE CHAUFFAGE** 3 ZA La Troquette 89200 Sauvigny-le-Bois (Plomberie, chauffage). RCS Auxerre 489946178. CIP 3483. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893911134

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/09/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL AZUREVA-ELEC** 14 chemin des Valprofondes 89700 Tonnerre (installation de systèmes d'alarme de vidéo surveillance et autres formes de sécurisation), RCS Auxerre 502437056, CIP 3484, et autorisant la poursuite de l'activité jusqu'au 30.09.2013. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893911135

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/09/2013 arrêtant le plan de redressement de **Madame Corinne Isabelle MEURISSE** 12 place de la République 89130 Toucy (agent général d'assurances, courtage d'assurances). RCS Auxerre 434078994. CIP 3317. Commissaire au plan : la SELAS SEGARD-CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL893911136

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 16/09/2013 arrêtant le plan de cession de **Monsieur Franck Jean-Pierre LASNE** rue Augustin Boyer 89130 Villiers-Saint-Benoît (boulangerie pâtisserie), RCS Auxerre 398351080, CIP 3318, au profit de l'ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL ANTOINE KOENIGSWARTER. Ledit jugement a désigné comme tenu d'exécuter le plan Maître CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes

AL893911137

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre en date du 16/09/2013, prononçant la clôture pour exécution du plan de cession de la **SARL LASER** 89 rue du Colonel Rozanoff Z A des Pieds de Rats 89000.RCS Auxerre 383306362 (1991B00201) CIP : 1988.

AL893911138

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
DANNEMOINE - bois-taillis et lande
6 ha 41 a 32 ca - La grande cote: A-871 - Les fourches amiot: ZI-7-10-12 - Les pingets: B-826 - Renverdot: B-670-674 - Sur le vaux de la craie: ZI-22-35 - Sur pinget: ZI-19
FONTENOUILLES - terre et bois-taillis - fonds occupé partiellement
2 ha 88 a 65 ca - Bois de la salle: A-496 ZB-65 - Bois des boulasses: ZD-95[79]-96[78]-97[77] - Champs de la salle: ZB-46 - La petite rocherie: ZH-22 - Le village: A-371
MOLOSMES - bois-taillis
12 a 08 ca - Le petit boutot: G-399
POURRAIN - bois-taillis
87 a 81 ca - Les bourguignons ouest: ZI-76 - Les bruyeres de nantou: H-27 - Les pinabeaux: ZC-139 - Les terres des houches fer: H-457 - Les vernes de nantou: AB-113 - Sur la boure nord: B-1736[1]
TONNERRE - bois-taillis
1 ha 56 a 15 ca - Boussemy: YP-1 - Les petits rouquins: YC-79
TREIGNY - bois-taillis et lande
2 ha 77 a 46 ca - Bois gourleaux: D-308 - Chaumes de l'étang carré: L-315 - Les chauminées: YP-126 - Les herbilly: L-342 - Les huchottes: B-297 - Les petits bois geai: D-211-212-213-236-237
AUXERRE - vigne A.O.C.
5 ha 46 a 45 ca - Dessus bon boire: B-695 - Les justemons: ZE-104(K)-105[P1] - Les terres rouges: ZE-71
BEINE - vigne A.O.C. Chablis
10 a 20 ca - Fontaine aux bœufs: E-1099
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14 octobre 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893911161

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné pour la constitution, pour une durée de 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, d'une S.A.R.L. dénommée Multi-Services Générations au capital de 1000 € dont le siège social est situé 18 rue d'Egleny, 89000 Auxerre ayant pour objet l'aide à domicile. La gérance est assurée par M. Daguenet Alexis et Mme Daguenet Hélène, demeurant 1 rue de la Fraternité, 89000 Auxerre, nommés pour une durée indéterminée. Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis. La gérance.

AL893911038

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Villethierry (89140) le 12/09/2013, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LE POINT GOURMAND
Forme : SARL
Siège social : 17, allée des Acacias, Hameau de Tros, 89140 Villethierry
Objet social : Brasserie, restauration traditionnelle, traiteur.
L'achat et la vente de fournitures, matériels aux entreprises et aux particuliers.
Capital social : 5 000 euros
Gérant : Monsieur Cédric Milano, demeurant : 17, allée des Acacias, Hameau de Tros, 89140 Villethierry
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS de Sens.
La gérance

AL893911119

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : Ok Bois Multiservices
Siège social : 89560 Courson les Carrières, 3 Boulevard Dussautoy.
Objet :
- Coupe et vente de bois de chauffage ;
- Tous travaux d'exploitation forestier;
- Entretien, démolition et aménagement d'espaces verts ;
- Location de matériel industriel et agricole ;
- Nettoyage de locaux professionnels ;
- Restaurant et bar ;
- Négoce de produits agricoles et régionaux,
- Travaux agricoles, viticoles ou forestiers,
- Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée : 99 années
Capital : 100 euros
Apports en numéraire : 100 euros
Gérance : Monsieur Olivier Kehlhoffner, demeurant 3 Boulevard Dussautoy, 89560 Courson les Carrières.
Cession de parts
Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.
Immatriculation au RCS d'Auxerre.
Pour avis,

AL893911120

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DA ROCHA
Forme : Société Anonyme Simplifiée
Capital : 1000,00 euros
Siège Social : 3bis, rue des Moreaux , 89000 Auxerre
Objet Social : débit de boissons
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Da Rocha Joao demeurant à Auxerre (89000) 3bis, rue des Moreaux
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

AL893911141

SARL AU FLEURON D'OR

Capital: 8000 euros
Siège social: 19, rue Carnot,
89500 Villeneuve Sur Yonne

Acte sous seing privé en date du 10 septembre 2013
Objet: Achat et vente en gros et détail de fleurs, plantes et accessoires de décoration.
Cogérants : Mlle Camille Grodet, demeurant,15,rue de la Cour d'en Haut, 89410 Béon, et Mr Aurélien Rémy, demeurant,7,rue des Vauviers,89000 Auxerre.
Immatriculation au R.C.S de Sens, durée 99 ans

AL893911145

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 septembre 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : ROLAND HOUËL
Siège social : 15 rue des Bourliers, 89230 Venouse
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 8000 €
Objet social : Lutherie
Gérant : Monsieur Roland Houël, 13 rue des Bourliers, 89230 Venouse
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL893911146

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Vénizy (Yonne), du 23 septembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : NATURE ET TENDANCE
Siège social: 4 Rue de l'Eglise, 89210 Vénizy
Objet social: Commerce de fleurs et arts de la table. Commerce d'objets de décoration, senteurs, bougies, cadeaux, petits meubles, luminaires. Vente de produits de phyto-sanitaires.
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social: 5 000 euros
Gérance: Monsieur Damien Carriot, demeurant 4 Rue de l'Eglise, 89210 Vénizy, a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL893911153

Par acte SSP du 09/09/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SHAIN
Objet social : l'acquisition, la détention, la gestion, l'administration de toute participation financière dans toute société, française ou étrangère créée ou à créer. La réalisation de prestations de services au profit de ces sociétés,
Siège social : 17 Place de la Liberté, 89190 Villeneuve-l'Archevêque.
Capital : 8000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Mateus Sylvia, demeurant 17 place de la Liberté, 89190 Villeneuve-l'Archevêque
Immatriculation au RCS de Sens

AL893911154

DISSOLUTION LIQUIDATION

GAUTHIER MINI AUTO

Société à responsabilité limitée
au capital de 8000 euros
Siège social : Route de Paris, RN6
89140 Pont sur Yonne
445 152 598 RCS de Sens

Avis de dissolution
Aux termes du procès-verbal des délibérations en date du 10 septembre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société GAUTHIER, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros, dont le siège social est à Pont sur Yonne (89140), Route Nationale 6, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 400 179 982, a approuvé le projet de fusion établi par acte sous seing privé en date du 3 juillet 2013 avec la société GAUTHIER MINI AUTO, ainsi que les apports effectués et leur évaluation.
La société GAUTHIER étant propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société GAUTHIER MINI AUTO depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, la société GAUTHIER MINI AUTO s'est trouvée dissoute de plein droit sans liquidation à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société GAUTHIER qui a constaté la réalisation définitive de la fusion.
Les actes et pièces concernant la dissolution seront déposés au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Le Gérant

AL893911116

INDIGO VARIETES

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7.622,45 €uros
Siège Social : Hameau de Marcilly
89200 Provency
RCS Auxerre 410 211 858

Une AGE en date du 31/12/2011 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de M. Jean-Pierre Thobois demeurant 8 rue de la Bergerie, Marcilly, 89200 Provency.
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de Auxerre.
Pour avis
Le liquidateur

AL893911156

MODIFICATION DE CAPITAL

M.P.H.

SARL au capital de 17 000 €
Siège social : Villeroy (Yonne)
Zone d'activités Rue de la Croix Saint-Marc
326 368 586 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 28/06/2013, il a été



décidé d'augmenter le capital social de 183 000 € par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des parts. Le capital social s'élève désormais à 200 000 € divisé en 500 parts de 400 € chacune. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL893910659

SVD

SARL au capital de 800 000 €
Siège social : 6, La Ruelle aux Chats
Zone Industrielle
89100 Gron
752 133 843 RCS Sens

L'AGE du 20/09/2013 a décidé : de réduire le capital social de 800 000 € à 608 866 € par rachat et annulation de 1 911 340 parts sociales, sous condition de l'absence d'opposition ; d'augmenter le capital social de 191 134 € par incorporation de réserves, sous condition suspensive de la réalisation de la réduction de capital social.
Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens à l'issue de la présente publication.

AL893911142

RUE EMILE ZOLA

Société civile immobilière
Au capital de 1.524,49 Euros
Siège social : 44 rue Emile Zola
89100 Sens
388.217.788 RCS Sens

Avis d'augmentation de capital social
Suivant acte reçu par Maître Patrick Lendais, Notaire à Villeneuve sur Yonne(Yonne), 8 Quai du Commerce, le 20 septembre 2013, les associés ont décidé :
- d'augmenter le capital social d'une somme de 118.035,51 € au moyen d'apport en numéraire d'un même montant pour le porter de 1.524,49 € à 119.560,00 €, au moyen de la création de 7.740 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 15,25 € et l'arrondissement à 15,25 € de la valeur nominale de l'ensemble des parts sociales de la société,
- et de modifier les statuts comme suit :
Ancienne mention :
Capital social : 1.524,49 €
Nouvelle mention :
Capital social : 119.560,00 €
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Notaire.

AL893911159

→ NON DISSOLUTION

MILLE ET UNE CUISINES

Société à responsabilité limitée
au capital de 14 000 euros
Siège social : 59, Rue des Haies,
89500 Marsangy
537 766 750 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 29 Juillet 2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL893911152

→ TRANSFERT DE SIÈGE

L.C.L.L

SARL au capital de 4 000 Euros
45 Avenue De La Tournelle,
89000 Auxerre
533143129 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 septembre 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 15 Rue De Schoden, 89530 Saint Bris Le Vineux à compter du 9 septembre 2013.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL893911115

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2012, le siège de la Société GFA DE CADOUX, au capital de 100.000 Euros immatriculée au RCS de Troyes (10000) sous le n° 518 771 704, qui est actuellement au 1 rue René Cassin à Macey (Aube), a été transféré à compter du 2 mars 2012, au 46 rue Victor Guichard à Sens(Yonne).
Ladite société sera immatriculée au RCS de Sens (Yonne) comme conséquence de ce transfert.
Les statuts seront modifiés en conséquence.
Pour avis
Le Gérant.

AL893911118

EVAN

SARL au capital de 10.000 Euros
6 Rue du Plat d'Etain,
89100 Sens
491966693 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 septembre 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au CENTRE E LECLERC , Le Pré Aubert, 89100 St Denis Les Sens à compter du 01.10.2013.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL893911124

3W

SARL au capital de 8 000 Euros
Siège social : 33, rue du Pont
89000 Auxerre
528 636 434 RCS Auxerre

Aux termes de la Décision commune en date du 01 septembre 2013, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social au 10, place Charles Lepère, 89000 Auxerre, à compter du 01 septembre 2013.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS de Auxerre.

AL893911147

SCP GUENOT-SENLY
Avocats au Barreau de Nevers
2 Place de l'Hôtel de Ville
Nevers
Tél. 03.86.71.62.50

SARL MC2

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 17 500 €
siège social : 11 Grande Rue
588800 Corbigny
R.C.S. de Nevers 402 399 778

Aux termes d'un procès verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 25 août 2013, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social 7 rue de Lyon à 89000 Avallon, la société sera désormais immatriculée au RCS de Auxerre
Pour avis,

AL893911165

→ NOMINATION

MELISEY-ELECTRONIC SAS

au capital de 400000 euros,
Route de
tonnerre 89430 Melisey
519 247 365 RCS Auxerre

L'AGE du 12/09/2013, il a été décidé de nommer président M. Lambert Eric, Place du Général de Gaulle 89430 Tanlay en remplacement de M. Leleu Pascal, à compter du 12/09/2013.
Dépôt au RCS de Auxerre

AL893911126

S.C.I. LA GRAVIERE

SCI au capital de 36 000,00 €
Siège social : 2 rue du Château,
Origny, 89440 Sainte Colombe
RCS Auxerre 437 763 071

Aux termes d'une ordonnance du Vice-Président du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre du 3 Juin 2013, Monsieur Thierry Vandenbroucque, sis 15 ter Boulevard Voltaire à Dijon (21000) a été nommé Administrateur provisoire de la société en remplacement de Mme Blandine Barbry épouse Dauchy.

AL893911139

→ AVIS

Transfert de siège social
Nomination d'un nouveau gérant
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2013, le siège social de la Sarl Aérocomanche, au capital de 15 000 €, antérieurement fixé Chemin de Serre Long à Camps la Source (83170), a été transféré 2 rue des Colonnes à Saint-Martin du Tertre (89100). La société a pour objet le négoce, la location, la sous-location, la gestion, l'audit, et le financement d'aéronefs de tous types, ainsi que de matériels aéronautiques. La durée de la société a été fixée à 99 ans pour se terminer le 1er mai 2104. Par décision de la même assemblée, Monsieur Pierre Luc Jobert a été nommé gérant en remplacement de Madame Saint-Léger, démissionnaire. La société était immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Draguignan sous le numéro 483 630 463. Du fait de ce transfert elle sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL893911079

Abonnement



Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 98 €
1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total

Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:..... Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP:..... Ville:.....
Tél:
Fax:
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ABO2012-1191

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

YONNE EMBALLAGES SERVICES

SARL au capital de 5.000 euros
Siège social :
37, rue du général Leclerc
89140 Pont sur Yonne
793.231.424 RCS Sens

Le 12 Septembre 2013, l'AGE a décidé de nommer en qualité de gérant Madame Fatima El Ouai épouse Fertahi, 37 Avenue du General Leclerc 89140 Pont sur Yonne, en remplacement de Monsieur Allani Mohamed, démissionnaire.
Mention faite au RCS de Sens

AL893911114

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des Sociétés
15 rue Pasteur 89100 Sens

COMMERCE EVOLUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 rue du Colonel Rozanoff
89000 Auxerre
531 073 567 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juillet 2013, il a été décidé de nommer Monsieur Charles Heurteau, demeurant à Fontainebleau (77300) 42 rue de France, en qualité de gérant pour une durée illimité, en remplacement de Monsieur Frédéric Petitjean, démissionnaire, à compter de ce jour.Pour avis, La gérance..

AL893911121

→ FUSION

GAUTHIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000,00€
Siège social : Route Nationale 6
89140 Pont sur yonne
RCS Sens 400 179 982

GAUTHIER MINI AUTO
Société à responsabilité limitée
au capital de 8000,00€
Siège social : Route de Paris RN6
89140 Pont sur Yonne
RCS Sens 445 152 598

Avis de fusion
Des termes des documents suivants : projet de fusion sous-seing privé en date du 3 juillet 2013, procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 septembre 2013 de la société GAUTHIER :
Il résulte que la société GAUTHIER et la société GAUTHIER MINI AUTO ont fusionné par absorption de la seconde par la première, selon les modalités suivantes :
1°) Evaluation de l'actif et du passif de la société GAUTHIER MINI AUTO apporté :
- Actif total apporté : 141 781 euros
- Total du Passif pris en charge : 136 491 euros
- Soit un actif net apporté de 5290 euros
2°) Le rapport d'échange des droits sociaux : les apports effectuées par la société GAUTHIER MINI AUTO n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts de la société GAUTHIER, il n'a été établi aucun rapport d'échange.
3°) Augmentation de capital : du fait de la détention par la société GAUTHIER de la totalité des parts sociales de la société GAUTHIER MINI AUTO, la fusion n'entraînera pas d'augmentation de capital de la société GAUTHIER.
4°) Montant de la prime de fusion : 0 euro
5°) La société GAUTHIER MINI AUTO a été dissoute de plein droit dès que la fusion a été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire de la société GAUTHIER, sans qu'il y ait lieu de procéder à quelque opération de liquidation que ce soit.
6°) L'objet social a été étendu à l'achat, la vente, l'entretien, la réparation et la location de véhicules sans permis, et l'article 2 des statuts a été en conséquence modifié.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Sens.
La gérance.

AL893911117

Horsch

La productivité agricole, un enjeu éthique

Le fabricant d'outils de travail du sol, dont la filiale française est basée à La Lucine près de Chateauvillain, a organisé deux journées de réflexion sur les perspectives de l'agriculture mondiale, avec l'intervention de deux spécialistes allemands en économie et en agronomie.

La nécessité de produire plus et mieux dans le domaine agricole est une responsabilité éthique de l'Europe vis-à-vis des autres pays du monde, puisque ce continent est doté d'un climat propice à la production de céréales et de terres arables parmi les plus fertiles au niveau planétaire. Située entre le 40e et le 50e parallèle, l'Europe assure à elle seule un quart de la production de blé mondiale, qui s'élève à 564 millions de tonnes, explique H. Schönberger. Quant aux Etats-Unis, ils produisent la moitié de la production mondiale de maïs qui est de 671 millions de tonnes.

Pour F.J. Radermacher, il est possible de nourrir 10 milliards d'habitants, encore faut-il que le pouvoir d'achat soit équitablement réparti dans le monde et entre les citoyens. 15 % de la population mondiale souffre de la faim actuellement. Pour cela, les valeurs fondatrices de la démocratie, nées de la révolution française -Liberté, égalité, fraternité- doivent dépasser les frontières et s'appliquer à un niveau global.

Réglementer le plus grand casino du monde

Pour favoriser un développement durable à l'échelle planétaire, réglementer le secteur financier est une nécessité. Celui-ci est fondé d'une part sur la rapidité de la circulation de l'information amplifiée par Internet et d'autre part sur une instabilité constante, source de plus-value. La loi du marché, qui était censée nous sauver, est en fait aux antipodes du développement durable. La responsabilité liée à la propriété y est dissoute puisque les spéculateurs peuvent acheter et revendre des actifs en quelques minutes et encaisser des plus-values non taxées dont le niveau dépasse l'entendement... Radermacher cite une expérience menée par le Prix Nobel d'économie américain Joseph Stiglitz selon laquelle la répartition des richesses est inacceptable. Il a tenté de représenter sur un graphique les plus grandes fortunes mondiales. Avec une échelle de 1 cm = 100 000 dollars, il aurait fallu un papier d'une hauteur de … 4 km. Ces détenteurs de capitaux apatrides, exonérés de toute forme de taxe, placent leur argent dans la terre et menacent la planète de *«Bresilianisation»* (de grands propriétaires terriens et une pauvreté accrue de la population). Le milliardaire activiste Georges Sorros, qui a fait fortune à la bourse témoigne lui-même que tant que les Etats ne seront pas capables d'établir des règles, il continuera à s'enrichir.

La crise financière de 2007 a percé au grand jour le vaste casino que représentent les marchés et remis au goût du jour la fameuse taxe Tobin. Taxer les transactions financières à l'échelle européenne permettrait de récolter entre 10 et 30 milliards d'euros. Le problème avec ces capitaux hautement volatiles, dont l'économie a besoin pour fonctionner, c'est qu'une telle taxe, si elle n'est pas appliquée au niveau mondial, sera contournée avec un risque d'effondrement des marchés européens. Il faut donc que le G20 et l'Organisation de Coopération et de Développement, l'OCDE (composée de pays développés), aboutissent à une réglementation des marchés. Pour Radermacher, il y a trop de réglementation intra-communautaire pour essayer de contre-balancer une absence de réglementation inter-planétaire.

Autre point important, les paradis fiscaux. Depuis la crise de 2007, la Suisse a fait une avancée en fermant les comptes des détenteurs ne transmettant pas leurs informations bancaires à leurs Etats respectifs.

...et activer les leviers agronomiques

Selon la FAO, le développement au niveau mondial passera nécessairement par des agricultures vivrières associées à des systèmes agro-forestiers, capables dans certains cas de faire reculer le désert.

En attendant, les pays à fort potentiel agronomique ne doivent pas céder à « l'extensification » décidée par les pouvoirs politiques sous la pression des environnementalistes, et continuer leurs efforts de déplafonnement des rendements car, selon Schönberger, chaque tonne de céréale qui n'est pas produit chez nous devra l'être ailleurs dans le monde sur trois à cinq fois plus de surface. Il s'appuie sur les besoins de l'être humain ramenés à la surface. (voir tableau)

Les rendements progressent depuis les années 60 mais stagnent depuis dix ans en colza et en blé. Pour l'agronome, ce constat est lié à la réduction de la fumure de fond (apports phosphatés et calciques) et à la monoculture et aux rotations simplifiées.

Des réserves de rendement existent cependant. Elles peuvent être activées grâce à différent leviers. On constate un appauvrissement en matière organique de la sous-couche arable (10-20 cm) alors qu'un enracinement à ce niveau est souhaitable ; un travail du sol profond et à un rappui différencié peuvent apporter une amélioration, de même que l'apport d'une fumure de fond (phosphore, potasse). Un peuplement homogène grâce à l'utilisation d'un semoir monograine permet une meilleure exploration du sol et des plantes plus robustes. Les études ont montré que l'espacement optimum en colza est compris entre deux et trois cm. Enfin, la sécurisation des rendements visés passe nécessairement par l'application de fongicides associés à des oligo-éléments appliqués en foliaire comme le bore et le cuivre qui vont renforcer leur action.

« Chaque tonne de céréale qui n'est pas produite chez nous doit l'être sur 3 à 5 fois plus de surface ailleurs » selon H. Schönberger

	Monde	France	Allemagne
Surface de terra arable par habitant	2000 m2	2900 m2	1500 m2
Production d'EB/hab	297 kg d'EB	1173 kg d'EB	830 kg d'EB
Productivitéd'EB/m2	0,14 kg/m2	0,40 kg/m2	0,55 kg/m2

Les besoins énergétiques annuels d'un être humain sont de 330 kg d'Equivalent Blé (EB)

Entretien avec Mickaël Horsch et Robert Dorsemangen

Quelle est votre vision de l'agriculture européenne ?

«Je partage la vision des deux spécialistes qui sont intervenus lors de nos journées professionnelles, à savoir que nous, pays développés, avons une responsabilité éthique et pas seulement économique dans le fait d'accroître la production agricole. Agriculteurs et écologistes doivent donc collaborer car ils partagent cette responsabilité commune d'un développement durable».

Quelles solutions technique a développé l'entreprise Horsch pour participer à cette «croissance verte» ?

«L'entreprise a bâti sa réputation sur les techniques de travail du sol simplifié. Le terme «semi direct» a été galvaudé. Aujourd'hui, on parle plutôt de différenciation du travail du sol en fonction de sa nature, argilo-calcaire ou limoneux et des variétés choisies. C'est pourquoi nos outils disposent d'accessoires pour gérer cette différenciation : disques, dents...

Actuellement, nous travaillons sur un projet de semoir monograin blé avec un inter-rang de 15 cm au lieu de 30, on peut obtenir un peuplement épis idéal afin de favoriser le tallage et par conséquent, le développement racinaire, la résistance à la verse et le remplissage des grains. Cette méthode vaudra en terre profonde et pas sur de la roche affleurante».



Que pensez-vous de la situation agronomique des zones intermédiaires comme la Haute-Marne ?

La pression croissante des pathogènes, notamment en colza, est un véritable problème et pose la question des cultures de remplacement. Malheureusement, le choix est limité.

ESTELLE DAUPHIN

▶ Des professionnels à votre service

ETA LECERF PARAGE - ÉCORNAGE BOVINS
• Tonte bovins - Bouclage de taureaux • Tatouage bovins et parage ovins
• Désherbage clôtures *(fixes et électriques)*
• Épandage d'anti-limaces
Villeneuve 58110 BICHES
Tel. 06 11 15 22 07 - 03 86 84 92 07 - E.mail: parage.lecerf@hotmail.fr

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

L'Eleveur Bourguignon - Le plus grand choix de la région
Prévoir l'aménagement de vos bâtiments d'Élevage !
Réservez
Cornadis - Abreuvoirs - Logettes Barrières - Filets brise vent
J. Paul Clerget - 06 80 34 11 73



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Portraits

Franz-Joseph Radermacher

Professeur d'informatique et spécialiste des technologies modernes de communication à l'université d'Ulm, il s'est fait connaître mondialement grâce à ses réflexions sur une économie de marché "éco-social". Il est l'instigateur de la mise en place d'un nouveau Plan Marshall Global, à l'échelle de la planète. L'agriculture occupe pour lui une place charnière dans l'avènement d'un monde mieux équilibré.

Hansgeorg Schonberger

Premier conseiller agronomique privé en Allemagne et en Europe centrale, par le nombre d'exploitations faisant appel à ses 35 ans d'expériences. Ses axes de recherches sont le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols grâce à l'assolement et la fertilisation afin d'augmenter les rendements et d'assurer la gestion optimale des exploitations.

TB Enquête Lecteur
Accès sur le site ou à partir de ce code

Accidents Saignement, étranglement… ces accidents de la vie quotidienne peuvent parfois devenir graves si l'on ne sait pas comment réagir. Quelques conseils…

Des gestes simples pour sauver des vies

Quelle que soit la situation d'urgence, il importe d'apprécier correctement la situation et de réaliser les gestes de premiers secours de manière appropriée. Avant toute chose, il convient de sécuriser le lieu de l'accident et les personnes impliquées. Ensuite, évaluer les conditions de sécurité et vérifier qu'il n'existe aucun danger supplémentaire (circulation, incendie, électricité…). Il ne faut approcher le lieu de l'accident que si cela ne présente aucun risque pour soi-même. Si la situation est dangereuse et si on ne peut pas agir sans prendre de risque, il faut alerter les services d'urgence et établir un périmètre de sécurité autour du lieu de l'accident en attendant l'arrivée des secours.

Si on peut approcher la victime, il faut apprécier son état. Après s'être présenté, il faut expliquer à la victime ce que l'on va faire afin de la rassurer. Il importe de vérifier qu'elle est consciente et respire normalement. Le pronostic vital est souvent en jeu en cas d'altération de la conscience ou de la respiration.

Si l'on a besoin d'aide, il faut alerter les services d'urgence, en leur fournissant le numéro de téléphone ou de la borne d'où l'on appelle, son nom, la nature du problème (maladie ou accident), les risques éventuels (incendie, explosion, effondrement…), la localisation précise de l'événement, le nombre de personnes concernées, l'état de chaque victime, les premières mesures prises. Il faut pouvoir aussi répondre aux questions qui seront posées par les secours ou par le médecin. En attendant les secours, on peut dispenser les gestes de premiers secours de façon calme et non précipitée.


BENOIT DELABRE

Dans le cas d'accidents de la vie quotidienne, il faut pouvoir réagir vite, certes, mais de façon calme et sans aggraver les dangers et les risques.

Saignement

Une personne se blesse et saigne abondamment ? La priorité est d'arrêter le saignement. Il faut alors vérifier qu'aucun objet ne reste dans la plaie puis comprimer fortement la plaie si possible avec un linge propre. À défaut, il convient d'exercer une pression directement sur la plaie avec les mains protégées (gants jetables, sac plastique…) pour éviter au maximum un contact avec le sang de la victime. Ensuite, il faut allonger la victime en sécurité et en position horizontale en continuant d'appliquer une forte pression. Puis demander à quelqu'un d'appeler les secours ou le faire soi-même si l'on est seul. Si la victime est consciente et en mesure de le faire, on lui demande de comprimer elle-même la plaie. Si la plaie continue de saigner, il faut la comprimer encore plus fermement et poursuivre la compression sur la plaie jusqu'à l'arrivée des secours. Il faudra se laver les mains après avoir effectué ces premiers secours.

Chez les adultes, l'étouffement survient généralement au cours d'un repas, en présence d'autres personnes. Dans tous les cas, il faut agir vite ! Voici la démarche à suivre lorsque la victime ne peut pas répondre (elle secoue éventuellement la tête), mais est consciente et lorsque la victime ne peut ni parler, ni respirer, ni tousser. Cependant, elle peut émettre des sifflements ou tenter de tousser sans émettre de bruit.

Étouffement

Il faut se tenir sur le côté et un peu en arrière de la victime puis la pencher vers l'avant en soutenant sa poitrine d'une main, ce qui permettra à l'objet obstruant les voies aériennes de ne pas s'enfoncer davantage dans la trachée. On peut alors administrer un maximum de 5 claques entre les omoplates. Chaque claque a pour but de provoquer un mouvement de toux permettant de déloger l'objet. Après chaque claque, il faut observer si le corps étranger a été rejeté ou non. Dans l'affirmative, la victime reprend sa respiration et tousse, et il est inutile de lui donner d'autres claques dans le dos.

Si les claques n'ont pas éliminé l'objet obstruant la trachée, il faut pratiquer une compression abdominale (sauf chez l'enfant de moins d'un an) en se tenant derrière la victime et en plaçant les bras autour de la partie supérieure de son abdomen. Puis il convient de pencher la victime vers l'avant, de placer l'un de ses propres poings fermés entre le nombril et l'extrémité inférieure du sternum. Ensuite, il importe de maintenir le poing en place à l'aide de l'autre main avant d'enfoncer fortement le poing le haut. Il faut recommencer ce geste 5 fois au maximum. Si le problème n'est toujours pas résolu, on doit alterner 5 claques dans le dos et 5 compressions abdominales.

Benoît Delabre

NUMEROS D'URGENCE

- **Le 18 :** les sapeurs-pompiers pour tout problème de secours, notamment accident, incendie.
- **Le 15 :** le Samu pour tout problème urgent de santé, c'est un secours médicalisé.
- **Le 17 :** la police ou la gendarmerie pour tout problème de sécurité ou d'ordre public.
- **Le 112 :** numéro d'appel unique des urgences sur le territoire européen, recommandé aux étrangers circulant en France et aux Français circulant à l'étranger.
- **Le 115 :** le Samu social pour toute personne qui présente une détresse sociale comme les personnes sans domicile ou sans abri et exposées aux intempéries.

Santé Senior

Le «*bien vieillir*» cela s'apprend...

En signant à Quétigny (21) le nouveau contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens 2013-2017, l'ARS (Agence régionale de santé) confirme son engagement dans la démarche «*Prévention santé seniors*», initiée par la Carsat et la MSA et destiné à relever le défi du vieillissement.



La signature officielle du « contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens » 2013-1017 assure la pérennité du « programme santé senior », qui permet d'animer de nombreux ateliers, au plus près du terrain et des besoins des seniors, de plus en plus désireux de « vieillir mieux ».

Plus de 400 000 Bourguignons ont dépassé la soixantaine, parmi eux 170 000 ont plus de 75 ans. Avec plus d'un tiers de sa population de 60 ans et plus, la Bourgogne vieillit même plus vite que d'autres régions. Pas étonnant donc que les partenaires régionaux de la santé se mobilisent pour relever le défi du vieillissement et démontrer que la prévention est l'un des leviers majeurs du «*bien vieillir*».

Améliorer la santé et la vie sociale

L'agence régionale de santé réserve ainsi 340 000 euros, sur le Fonds d'intervention régional (doté de 500 000 euros), au programme prévention santé senior. La signature à Quetigny du contrat pluri-annuel 2013-2017, assure ainsi la pérennité du programme de prévention initié par le Carsat et la MSA. Ce programme, qui associe tous les acteurs de la prévention auprès des personnes âgées, les conseils généraux, la Mutualité française de Bourgogne, la MSA... a permis de toucher depuis 2008 près de 10 000 personnes, indique Marie-Jo Beaumont (présidente du comité de pilotage).

Plus de 800 ateliers ont été organisés sur des thèmes essentiels comme la mémoire, l'équilibre, l'alimentation, les médicaments, le bien vieillir... Des ateliers dont les bénéfices ont pu être évalués : 75% des participants estiment qu'ils ont changé leur comportement. Succès garanti donc et l'offre s'est enrichie en 2013 d'un nouveau module «*sommeil*». Au-delà des améliorations perceptibles sur la santé globale, ces modules ont aussi contribué à améliorer la vie sociale, ce qui correspond parfaitement aux objectifs du programme prévention santé senior, en termes de préservation de l'autonomie et de maintien du lien social.

Grâce à la pérennisation du financement du programme, il s'agit maintenant de poursuivre son développement, en augmentant le nombre de bénéficiaires et en améliorant l'accès du programme aux publics les plus fragiles. La prévention passe aussi par la communication afin que les actions se déploient au plus près du terrain : près de 650 relais (animateurs, bénévoles, associations, clubs, collectivités locales, CCAS...) portent ce programme dans la quasi-totalité des cantons de Bourgogne .

AMK

▶ Sudoku

9			8					2
						7	3	
	5				7			
			3			6		
7		9	1	2				5
3		6						
					8			
					4		2	
	8				1		6	4

Résultat du précédent numéro

6	1	5	3	4	8	2	7	9
7	3	8	6	9	2	5	1	4
4	9	2	1	5	7	3	8	6
2	4	7	5	8	9	1	6	3
5	8	3	4	6	1	9	2	7
1	6	9	7	2	3	8	4	5
8	5	1	9	7	6	4	3	2
9	2	6	8	3	4	7	5	1
3	7	4	2	1	5	6	9	8

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne **98 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:.....
Raison sociale:.....
.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:.....CP:..... Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:..... Email:....@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 28 septembre 2013 au 4 octobre 2013

Samedi 28

TF1
20.50 Danse avec les stars. Divertissement avec Marie-Claude Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et Shy'm, et avec Tal, Alizée, Noémie Lenoir, Lætitia Milot, Laury Thilleman, Laurent Ournac, etc.
France 2
20.45 Les années bonheur. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Kaoma, Christophe Maé, Michel Fugain, Chico & les Gypsies, Hélène Ségara, Michèle Torr, Kassav, Patrick Juvet, Jenifer, Patrick Bosso, etc.
22.55 On n'est pas couché.
France 3
20.45 Commissaire Magellan «Room service». Téléfilm avec Jacques Spiesser, Selma Kouchy, Christian Charmetant.
22.45 Une nouvelle vie. Téléfilm avec Géraldine Pailhas.
00.10 Appassionata «Wagner».
Arte
20.45 L'aventure humaine : «Papous, entre deux mondes», «Deux vies inuit».
22.50 La langue cachée d'Amazonie.
M6
20.50 Touch. Série avec Kiefer Sutherland, David Mazouz.
23.30 Enquêtes extraordinaires : «Guérisseurs, magnétiseurs, barreurs de feu : Quand la médecine fait appel à eux».
Canal +
20.55 Le capital. Thriller (2012) de Costa-Gavras, avec Gad Elmaleh, Natacha Régnier (1h49) ⓭.

Dimanche 29

TF1
20.50 Fast & furious 5. Aventures (2011) de Justin Lin, avec Vin Diesel, Paul Walker, Dwayne Johnson (2h05 ⓭.
23.20 Les experts. Série ⓬.
France 2
20.45 Ma part du gâteau. Comédie dramatique (2010) de Cédric Klapisch, avec Karin Viard, Gilles Lellouche, Audrey Lamy (1h45) ⓭.
22.30 Faites entrer l'accusé «Xavier Philippe, associé de malheur». Magazine présenté par Frédérique Lantieri ⓭.
France 3
20.45 Les enquêtes d'Erica : «Le vrai du faux», «La reine de la lumière». Téléfilms avec Claudia Galli ⓭.
00.10 La maison dans l'ombre. Policier en VO et NB (1952) de Nicholas Ray, avec Ida Lupino, Robert Ryan (1h25).
Arte
20.45 La fille de Ryan ★★★. Drame en VO (1970) de David Lean, avec Robert Mitchum, Sarah Miles, Trevor Howard (3h06). (voir Sélection)
23.50 Les États-Unis du vaudou.
M6
20.50 Zone interdite «Maisons, appartements, jardins : À tout âge, ils partagent tout !». Magazine présenté par Wendy Bouchard.
23.00 Enquête exclusive «Vols, trafics, accidents : Les deux roues dans la ligne de mire». Magazine.
Canal +
21.00 Football «Reims/Monaco».

Lundi 30

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «De père en fille». Téléfilm avec Mimie Mathy, Christian Rauth.
22.55 New York, unité spéciale. Série ⓬.
France 2
20.45 Castle : «Sans doute possible», «Tranches de mort», «Aveuglement». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic ⓭.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.25 Les parents terribles. Drame en NB (1948) de Jean Cocteau, avec Jean Marais, Yvonne de Bray (1h36).
France 3
20.45 Pour que vive mon village ★★. (voir Sélection)
23.30 La case de l'oncle Doc «Raymond Poulidor, notre champion».
Arte
20.50 Le samouraï. Policier (1967) de Jean-Pierre Melville, avec Alain Delon, Nathalie Delon, François Perier (1h35).
22.30 The perfect American. Opéra de Philip Glass, avec l'Orchestre du Teatro Real de Madrid, dirigé par Dennis Russel Davies, et avec Christopher Purves, David Pittsinger(2h).
M6
20.50 Retour au pensionnat à la campagne. Magazine.
22.50 L'école des années 50 «C'était mieux avant ?».
Canal +
20.55 Platane (7, 8 et 9/12). Série avec Éric Judor et Ramzy Bedia.

Mardi 1er

TF1
20.50 Mentalist : «Sortie de route», «La cavale», «L'appât du gain». Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓭.
23.35 Baby boom. Documentaire.
France 2
20.45 Secrets d'histoire «Gatsby et les magnifiques». Magazine présenté par Stéphane Bern (1h50).
22.35 Infrarouge «Au bonheur des riches : "Voyage en grande fortune", "Les riches et nous"». Documentaire.
00.55 Au clair de la lune «Intégrale des symphonies de Tchaïkovski».
France 3
20.45 Un village français (1 et 2/12) : «Travail obligatoire», «Le jour des alliances» ★★★. Série avec Robin Renucci, Audrey Fleurot, Thierry Godard. (voir Sélection)
22.20 Une village français… Ils y étaient «Le STO».
23.30 Bus Palladium. Comédie dramatique (2009) de C. Thompson, avec Marc-André Grondin (1h40).
Arte
20.50 Moins, c'est mieux «Limiter la croissance pour une vie meilleure».
21.45 Zéro déchet. Documentaire.
22.40 Déchiffrage «La croissance, à quel prix ?». Documentaire.
M6
20.50 D & Co «Une semaine pour tout changer». Magazine de Valérie Damidot.
Canal +
20.55 Superstar ★★. Comédie dramatique (2012) de Xavier Giannoli, avec Kad Merad, Cécile de France (1h48) ⓭. (voir Sélection)

Mercredi 2

TF1
20.50 Esprits criminels : «Les mots rouges», «La Grande Faucheuse», «Travail d'équipe 3». Série avec Joe Mantegna, Matthew Gubler, Thomas Gibson ⓭.
23.20 Dr House. Série ⓭.
France 2
20.45 La source (5 et 6/6). Série avec Flore Bonaventura, Christophe Lambert ⓭.
22.30 Cash investigation «Formation professionnelle : Le grand détournement». Magazine de Élise Lucet.
00.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.
France 3
20.45 L'ombre d'un doute «Bordeaux, histoire des châteaux». Magazine présenté par Franck Ferrand.
23.35 Les chansons d'abord. Divertissement de Natasha St-Pier.
Arte
20.50 L'arbre. Drame en VO (2010) de Julie Bertuccelli, avec Charlotte Gainsbourg, Marton Csokas (1h34).
22.25 Berlin blues. Drame en VO (2010) de Leander Haußmann, avec Christian Ulmen, Detlev Buck (1h42).
M6
20.50 Ma femme, ma fille, 2 bébés «Ma femme, ma fille, 2 mariages». Téléfilm avec Pascal Légitimus, Philippine Leroy-Beaulieu (1h30).
22.40 Ma femme, ma fille, 2 bébés. Téléfilm avec Pascal Légitimus (1h30).
Canal +
20.45 Football «Ligue des Champions : PSG/Benfica Lisbonne».

Jeudi 3

TF1
20.50 Profilage : «Possession», «La poudre aux yeux», «Captive». Série avec Odile Vuillemin, Philippe Bas ⓭.
00.05 New York, section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓭.
France 2
20.45 Envoyé spécial : «Tuberculose : La filière de la guérison», «Un été chez Spanghero». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Violences à Marseille : À qui la faute ?». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.20 Alcaline, le mag «Stromae».
France 3
20.45 Inspecteur la Bavure. Comédie (1980) de C. Zidi, avec Coluche, Gérard Depardieu, Dominique Lavanant (1h40).
23.30 Mon combat pour un toit.
Arte
20.50 Borgen (1 et 2/10) ★★. Série avec Sidse Babett Knudsen, Brigitte Hjort Sorensen (1h56). (voir Sélection)
22.50 Primates des Caraïbes. Documentaire.
23.40 Le rêve d'Adrian ★★. Documentaire. (voir Sélection)
M6
20.50 Bones : «Petit meurtre entre amis», «Voyager dans le temps», «Qui a tué le prince charmant ?», «Lettres mortes», «Un meurtrier parmi nous». Série avec Emily Deschanelz ⓭.
Canal +
20.55 House of cards (12 et 13/13). Série avec Kevin Spacey.

Vendredi 4

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Amandine Chaignot, et S. Demorand.
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Sasha Judazko, Arnaud Tsamère, Philippe Lelièvre, Arthur Benzaquen, Arnaud Ducret, PEF et Michèle Bernier.
France 2
20.45 Boulevard du Palais «Une juste cause». Série avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h34) ⓭.
22.20 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddéi.
France 3
20.45 Thalassa «Espagne, bleu méditerrannée : De l'Andalousie à la Catalogne». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.05 Nucléaire, exception française. Documentaire.
Arte
20.50 Violences. Téléfilm en VO avec Marie-Josée Croze, Ignacio Rogers, Luis Ziembrowski (1h27).
22.20 L'invisible. Téléfilm davec Stine Fischer Christensen (1h45).
M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Et après…», «Défiance», «Game over», «Le dernier casse», «Face cachée». Série.
Canal +
20.55 Un bonheur n'arrive jamais seul. Comédie (2012) de James Huth, avec Sophie Marceau, Gad Elmaleh, Maurice Barthélemy (1h45).

SÉLECTION



■ **Superstar** - Martin Kazinski, un homme ordinaire, prend le métro pour aller à son travail. Les passagers se mettent à le regarder avec insistance, à le photographier avec leurs portables et à lui demander des autographes. Surpris, puis gêné, Martin ne sait quoi faire de cette soudaine notoriété qu'il n'a pas désirée ni méritée. Avec talent, Xavier Giannoli signe une pertinente satire de notre société surmédiatisée et de l'engouement du public pour des anonymes qui deviennent célèbres sans l'avoir mérité. En braquant sa caméra sur les dessous pas très propres de la télévision, il dénonce les dérives du tout info, dans lequel le moindre mot, la moindre expression prennent des allures de tsunami. C'est drôle, cruel et toujours très bien vu. Kad Merad, avec sa tête d'homme normal dépassé par les événements, donne à son personnage les nuances qui conviennent. Mais, dans la seconde partie, le réalisateur ne sait plus quoi faire de son histoire originale et commence à tourner en rond. Cependant, cette réserve n'enlève rien aux qualités de cette brillante satire des médias et de ces gens fascinés par les célébrités. ***Mardi 1er, sur Canal +, à 20h55.***

■ **La fille de Ryan** - En 1916, en Irlande, Rose, la fille de l'aubergiste Ryan, a épousé Charles, un homme bon et cultivé, mais plus âgé qu'elle. Malgré sa longueur, on est captivé par ce film magnifique, avec ses décors naturels parfaitement mis en valeur par une photo admirable et avec son interprétation impeccable. Mais cette fresque d'une grande beauté et d'une belle intensité dramatique est, parfois, un peu conventionnelle. Ce beau film a été récemment restauré. ***Dimanche 29, sur Arte, à 20h45.***

■ **Pour que vive mon village** - Les villages ont longtemps été désertés pour les lumières de la ville. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux ceux qui trouvent la vie plus agréable à la campagne et se battent pour faire (re)vivre leur village. Entre le médecin roumain qui vient s'installer dans un village, la coiffeuse et les épiciers ambulants, ainsi qu'un jeune maire dynamique et très actif qui fait la promotion de son village, ils se battent avec courage, mais non sans prendre des risques, pour préserver leur petit coin de France. ***Lundi 30, sur France 3, à 20h45.***

■ **Un village français (1 et 2)** - Raymond propose à Antoine, son jeune beau-frère, de devenir son adjoint dans la scierie. Mais celui-ci est appelé au titre du STO. Cette 5e saison démarre sur les chapeaux de roues, avec les personnages habituels et de nouveaux venus. On retrouve la qualité de l'écriture et de la réalisation dans ces épisodes très bien menés, qui mettent en scène une gamme de personnages, du collaborateur cynique jusqu'aux résistants, en passant par les opportunistes et ceux qui ne supportent pas la situation. ***Mardi 1er, sur France 3, à 20h45.***

■ **Borgen (1 et 2)** - Après avoir perdu son poste de Premier ministre, Birgitte Nyborg donne des conférences. Portée par l'interprétation toute en finesse de Sidse Babett Knudsen, cette troisième (et dernière !) saison est passionnante. Après les dessous de la vie au château (siège du Premier ministre), ce sont les dessous, pas toujours très propres, de la vie d'un grand parti qui sont décrits. Les histoires sont habilement agencées, les dialogues bien écrits, et l'interprétation sensationnelle ***Jeudi 3, sur Arte, à 20h50.***

■ **Le rêve d'Adrian** - Comme le héros du film «Billy Elliot», Adrian s'est pris de passion, très jeune, pour la danse classique, alors que son père est conducteur d'engins. Elle est étonnante, cette histoire, car elle montre que la passion n'a que faire du milieu dans lequel on évolue, mais dépend de la bonne volonté des parents. En l'occurrence, ceux-ci ont su se montrer compréhensifs, aimants et très intelligents. Magnifique ! ***Jeudi 3, sur Arte, à 23h40.***

Bourgogne
Conseil régional







Crédits photos : Pierre Combier, Bruno Le Hir de Fallois

Site internet d'information et de **services** pour les **circuits alimentaires de proximité**

Loc'Halles BOURGOGNE

Bourgogne Conseil régional

VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER **LA VENTE DE PROXIMITÉ** VERS **LA RESTAURATION COLLECTIVE ?**

PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS D'INFORMATION

Des rencontres pour les acteurs des circuits alimentaires de proximité pour :

- → **Découvrir** la plateforme Loc'Halles Bourgogne qui facilite une mise en relation entre producteurs et acheteurs,
- → **Témoigner** de vos expériences en Bourgogne,
- → **Partager** les projets de chacun pour l'introduction de produits locaux de qualité en restauration collective,
- → **Réfléchir** ensemble aux actions à engager pour organiser les circuits de proximité.

Saône-et-Loire	**Chalon-sur-Saône** Pays Chalonnais Maison des Syndicats Salle n°3 2 rue du Parc	**Lundi 30 septembre** 14h45 à 17h30
Yonne	**Toucy** Salle de la communauté de communes Cœur de Puisaye	**Mercredi 2 octobre** 10h30 à 12h30
Côte-d'Or	**Dijon** Conseil régional de Bourgogne 17 boulevard de la Trémouille	**Mercredi 9 octobre** 14h45 à 17h30
Nièvre	**Lormes** Salle de la Mairie 1 place François Mitterrand	**Jeudi 10 octobre** 14h45 à 17h30

www.loc-halles-bourgogne.fr